LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. 56—No 19 SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI 28 AOUT 1968 PRIX 10c

Rappel

Des lecteurs persistent à nous téléphoner qu'ils n'ont pas reçu La Liberté et le Patriote durant la grève postale.

Nous leur rappelons ce que nous avons déjà annoncé dans notre numéro du 14 août: "Nous n'avons pas publié durant les trois semaines qui ont suivi le 17 juillet!" Notre édition du 17 juillet portait le numéro 16 et celle du 14 août, le numéro 17!

Air Canada au septième rang dans le transport aérien mondial

Selon des statistiques récentes de l'Association internationale du transport aérien (IATA), Air Canada est la plus grande ligne aérienne du monde à l'exception des E'ats-Unis et de la Russie.

L'un des principaux transporteurs internationaux, Air Canada s'est rangée septième l'an dernier pour les sièges-milles occupés. Elle a enregistré un total de 5,221,356,000 sièges-milles occupés, à rapprocher de 5,144,738,000 pour BOAC en huitième place, et de 5,003,957,000 pour Air France en neuvième.

Les six plus grandes lignes aériennes sont américaines, United Airlines venant en tête avec 18,396,960,000 sièges-milles occupés.

En 1962, Air Canada était en neuvième place avec 2,629,285,000 sièges-milles occupés. Cette année-là, Air France se classait septième avec 3,094,761,000, et BOAC huitième avec 2,764,252,000.



Vue de l'incendie de la Cathédrale prise du toit de l'édifice Winnipeg Tribune (Cliché Winnipeg Tribune)

☆ ☆ ☆ ☆ ☆ ☆

L'incendie de la cathédrale

Mises au point des syndics au sujet des assurances de la cathédrale

Dans un communiqué publié hier, 27 août, les syndics de la paroisse de la Cathédrale de Saint-Boniface viennent de répondre à certaines critiques qui se répandaient dans le public depuis quelques semaines et qui, indirectement, mettaient en doute, sinon la probité, du moins la prévoyance de l'administration paroissiale dans la façon dont elle avait disposé des assurances de la cathédrale.

Certains avaient même laissé entendre que cette administration avait favorisé une firme d'assurances anglophone au détriment d'entreprises canadiennes-françaises.

Dans leur réponse, les syndics entrent dans force détails, dévoilant ainsi la spéciosité des questions qu'on leur avait adressées. Le ton ne manque pas non plus d'être vif par moment.

Voici le texte intégral de ce communiqué. Les sous-titres sont de la Rédaction.

"Le 22 juillet, sur l'heure du midi, le feu ravageait la cathédrale-basilique de Saint-Boniface. De tous les événements locaux, à date en 1968, aucun ne devait susciter d'aussi vives émotions, soulever d'aussi fortes discussions et, en rétrospective, provoquer une gamme aussi complète de réactions allant de la plus profonde logique au plus sublime ridicule.

Si on reconnait à chacun le droit de demander des questions, de formuler des opinions, de tirer des conclusions, de préciser ouvertement des convictions, il est quand même regrettable que, sous le vocable de ce principe, certaines personnes, soit par l'intermédiaire des journaux, soit de vive voix ou autrement, aient fait des affirmations très sérieuses basées uniquement sur une profonde ignorance des faits ou de vigoureux préjugés. Il est également regrettable que des opinions, souvent erronées, n'aient été soumises là où elles auraient pu être rectifiées, et que des questions, possiblement très justifiables, n'aient été posées là où se trouvait la juste réponse.

La question des assurances

La question des assurances n'a pas échappé à cet état de chose. Sur ce sujet, donc, nous essaierons ici de tirer les choses au clair et de répondre aux plus pertinentes questions qui indirectement ont fusé jusqu'à la direction laïque de l'administration paroissiale, là où elles auraient dû être déposées en premier lieu.

Les questions qu'on pose sont celles-ci:

Pourquoi la cathédrale n'était-elle pas assurée pour une valeur de remplacement?

Si les syndics avaient assuré la cathédrale sur une base de remplacement, quel aurait été le coût annuel des primes?

Les paroissiens auraient-ils été prêts à en assumer le coût?

Comment en est-on arrivé à prendre une protection de $940,000.00?

Comment se fait-il qu'aucune maison d'assurances de St-Boniface ne participait au programme d'assurance de la paroisse?

Sur la question assurance, aurait-on donné une ligne de conduite à la maison Ernst, Liddie et Wolfe?

Répondre à ces questions est à la fois facile et difficile. Facile, parce que, en matière d'assurance, les considérations administratives, matérielles et financières ont été étudiées de façon objective, absolue et bien précise. Les chiffres établis sont le résultat d'une étude prolongée, attentive et mûrement réfléchie. Le principe de la distribution des assurances a retenu la même attention et la même diligence. Difficile, parce que la réponse complète à ces questions serait trouvée dans une récapitulation "in toto" de ces nombreuses assemblées, discussions et délibérations qui ont finalement produit l'état des assurances qui prévalait le matin du 22 juillet.

Une assurance de remplacement était impensable

Maintenant les questions!

Pourquoi la cathédrale n'était-elle pas assurée pour une valeur de remplacement?

La réponse est paradoxale. Le coût en aurait été prohibitif et la rétribution financière éventuelle n'aurait été guère plus avantageuse. Le coût d'une telle protection se serait chiffré à près du triple des primes existantes ce que la paroisse ne pouvait se permettre à cause des exigences et restrictions budgétaires. Par contre, les vérificateurs indépendants et tout à fait impartiaux ont à la suite de l'incendie affirmé qu'une telle assurance, tout en coûtant beaucoup plus cher et tout en garantissant une valeur de remplacement d'une cathédrale telle (sic) qu'elle existait avant le feu, devait tenir compte de la survie de la façade, des murailles et de la partie arrière de l'édifice et que, partant, les valeurs versées n'auraient guère dépassé celles qui le seraient dans le cas présent. Précisons: le coût d'une telle assurance aurait été de l'ordre de sept à huit mille dollars par année. Les paroissiens auraient-ils été prêts à en assumer le coût? Il est certain que le paroissien le plus enthousiaste en fait d'assurance aurait été vite désenchanté sur présentation d'un tel état de compte. Ici il fallait se plier au réalisme et au bon sens: c'est ce qu'ont tenté de faire les syndics de l'administration paroissiale.

Comment est-on arrivé à

(Suite à la cinquième page)

Voyage de Paul VI à Bogota

Le Pape rencontre les pauvres et rappelle aux riches leurs devoirs

BOGOTA, COLOMBIE — Le Pape Paul VI quittait Bogota samedi dernier pour retourner à Rome après avoir participé pendant trois jours au 39e Congrès eucharistique international qui a débuté dans la capitale colombienne le 18 août.

De tous ses voyages à l'étranger, ce fut probablement celui où il reçut la réception la plus tumultueuse. Un million de personnes au moins, estime-t-on, se pressaient sur le chemin allant de l'aéroport à la cathédrale de Bogota. C'est devant cette dernière surtout que les policiers et les militaires composant les forces de sécurité eurent le plus à faire pour contenir le déchaînement de la population.

Paul VI s'adresse aux paysans

C'est le vendredi, devant près de 300,000 paysans ("campesinos") vêtus de pittoresques costumes qui s'étaient réunis sur le vaste plateau appelé "Champ San José", que le pape a prononcé ce qui pourrait être le plus important discours de sa visite en terre latino-américaine.

Pauvreté, misère et responsabilités

Entouré du président de la Colombie, M. Carlos Lleras Restrepo, et des membres du gouvernement, Paul VI a commencé son allocution par une énergique dénonciation des "conditions de misère, souvent inférieures aux besoins normaux de la vie humaine" dans lesquelles vivent une grande partie des paysans d'Amérique latine.

Il a alors exhorté avec force les autorités responsables à procéder à des réformes radicales. C'est à ce moment qu'il a aussi exhorté les paysans "à ne pas mettre leur confiance dans la violence et la révolution".

"Nous connaissons vos conditions d'existence: pour beaucoup d'entre vous, ce sont des conditions de misère. Nous voulons être solidaire de votre bonne cause, qui est celle de l'humble peuple, celle des pauvres gens. Nous savons que dans le grand continent de l'Amérique latine, le développement économique et social a été inégal. Tandis qu'il a favorisé ceux qui en avaient eu l'initiative, il a négligé la multitude des populations, presque toujours laissées à un indigne niveau de vie et parfois durement traitées et exploitées.

"Nous savons qu'aujourd'hui, vous vous apercevez de l'infériorité de vos conditions sociales et culturelles, que vous êtes impatients d'obtenir une plus juste distribution des biens économiques et une meilleure reconnaissance de votre nombre et de la place qui vous revient dans la société."

Le pape a ensuite souligné qu'il n'avait une compétence directe dans les affaires temporelles, ni les moyens ni l'autorité pour intervenir de façon pratique dans la question.

"Toutefois, a-t-il ajouté, nous vous disons ceci: nous continuerons à défendre votre cause et à proclamer votre dignité humaine et chrétienne. Nous continuerons à dénoncer les injustes inégalités économiques entre riches et pauvres, les abus autoritaires et administratifs commis à votre détriment. Nous continuerons à encourager les résolutions et les programmes des autorités responsables et des organisations internationales, comme aussi des nations favorisées, en faveur des populations en voie de développement.

"... Nous continuerons de même à plaider la cause des pays qui ont besoin de secours fraternels et nous chercherons nous-même à raviver toujours davantage dans l'Eglise les meilleures traditions de désintéressement, de générosité, de service, en faisant toujours appel à l'esprit de pauvreté que le Divin Maître nous a enseigné."

Le pape a également suggéré de faire supporter "avec plus d'équité les charges fiscales par les classes les plus riches, spécialement par celles qui, possédant des terres étendues, ne sont pas en mesure de les rendre plus productrices ou plus rentables ou, si elles le peuvent, en font servir les fruits à leur profit exclusif, ou encore par les personnes qui, sans grande ou sans aucune fatigue, réalisent d'immenses revenus ou des rétributions considérables."

Premier contact avec l'Amérique latine

BOGOTA, COLOMBIE — Avant même de serrer la main du président Restrepo de la Colombie, à sa descente d'avion jeudi dernier, le Pape Paul VI s'est penché pour baiser la terre latino-américaine, voulant par là exprimer son respect et son attachement envers tous les peuples de l'Amérique latine.

Durant la cérémonie sur les terrains du Congrès eucharistique le Pape a ordonné 200 prêtres et diacres. Certains des diacres étaient des hommes mariés; leurs épouses étaient présentes parmi les fidèles.

Au congrès de l'ACELF

"Ce serait ironie du sort si le Québec adoptait la politique linguistique du Manitoba"

— Frank Scott

MONTREAL — "Ce serait une ironie du sort si le Québec adoptait la politique linguistique du Manitoba et ce, après presque un siècle de condamnation, et au moment même où le Manitoba est à rejeter cette politique," a déclaré mercredi dernier M. Frank Scott, professeur à l'université McGill et membre de la Commission d'enquête sur le biculturalisme et le bilinguisme.

M. Scott a prononcé une conférence sur les aspects historique et juridique de la déclaration des droits de l'homme, devant les membres de l'Association canadienne des éducateurs de langue française réunis en congrès à Montréal.

Après avoir rappelé que les droits linguistiques n'ont pas généralement été définis dans le passé en tant que droits de l'homme et que c'était la liberté du culte et non pas les droits linguistiques qui fut assurée par les traités d'Utrecht 1713, de Paris 1763 et l'Acte de Québec 1774, M. Scott a déclaré:

"L'Acte de l'Amérique du Nord britannique constitue la première protection constitutionnelle des deux langues du Canada devant les chambres législatives et les tribunaux du gouvernement fédéral et ceux de la province de Québec. Toutefois ce droit était considéré comme étant une exception et il fut défini dans l'article 133.

Conseil privé

"Un jugement rendu par le Conseil privé nous a dit que le droit aux écoles séparées tel qu'assuré dans l'article 93 de notre constitution tient plutôt à la religion qu'à la langue.

"C'est en vertu de ce jugement que certaines personnes au Québec proposent que l'on enlève aux nouveaux immigrants le droit à l'instruction publique en langue anglaise."

Rappelant que certains allaient jusqu'à suggérer qu'on refuse aux anglophones du Québec le droit à l'instruction en langue anglaise dans les institutions publiques, M. Scott a cependant déclaré:

"Je ne crains pas la possibilité que le Québec dans les années 1970 répète l'erreur commise par le Manitoba au cours des années 90 du siècle dernier."

D'après le conférencier, les droits linguistiques devraient faire partie des droits de l'homme parce que la langue qu'un enfant apprend auprès de sa mère constitue sa première forme d'expression et de communication.

"L'interdiction par une loi quelconque, de l'usage de cette langue, constituerait une violation inhumaine des droits de l'individu et de la famille. Je pense que ce principe s'applique à toutes les races et à tous les groupes du Canada," a-t-il dit.

Après avoir noté que les pays bilingues et même multilingues ne sont pas rares, il a déclaré: "Lorsque nous nous efforçons de résoudre nos propres difficultés au Canada, nous faisons face à un problème humain que l'on retrouve à l'échelle mondiale. Ce problème est plus sérieux dans certains pays, mais il reste qu'il est international. Et il est probable qu'au fur et à mesure que les populations s'entremêleront, ce problème s'intensifiera davantage.

"Je crois qu'au Canada, nous pouvons et nous devons donner l'exemple en ce qui a trait aux droits linguistiques. Les changements survenus récemment dans les autres provinces, et particulièrement en Ontario, et au Nouveau-Brunswick, ainsi que l'adoption des principes émis par la commission BB sont la preuve que le Canada anglais se dirige enfin vers la bonne voie.

Affirmant que les Canadiens devraient se considérer comme privilégiés parce que nos deux langues officielles sont toutes deux des langues internationales servant aux Nations unies, M. Scott a déclaré:

"Pouvoir utiliser la langue de son choix dans la vie privée ne signifie pas nécessairement que l'on puisse faire de même dans la vie publique. Si l'anglais et le français sont les deux langues officielles au Canada, on accordera donc plus de droits publics à ces deux langues qu'à toute autre langue. C'est une nécessité que tous acceptent.

"Mais étant donné que les écoles publiques relèvent des affaires publiques, le système d'éducation en vigueur au Canada devrait refléter ce dualisme linguistique ... Tous les Canadiens devraient pouvoir recevoir un enseignement dans les écoles de leur choix, qu'elles soient unilingues françaises ou unilingues anglaises, voire bilingues.

"Les droits scolaires sont conçus pour les parents et les enfants d'aujourd'hui et ne dépendent pas de la durée du séjour au pays. D'ailleurs, les seuls Canadiens qui ne soient pas des immigrants sont les Indiens et les Esquimaux."

☆ ☆ ☆

La société n'accepte que le pluralisme folklorique

MONTREAL — "La société permet que des minorités culturelles se maintiennent par leurs propres moyens à la condition que ce maintien n'affecte pas la vie publique, ne nuise pas aux entreprises importantes pour l'ordre social établi selon un autre modèle de fonctionnement", a déclaré M. Jacques Brazeau, lors d'une conférence prononcée au congrès de l'Association des éducateurs de langue française.

M. Brazeau, qui est chargé de cours en relations ethniques et en sociologie du langage à la Faculté des sciences sociales de l'université de Montréal, faisait une analyse sociologique des particularismes culturels dans une société.

Le conférencier a dit que les groupes dont l'importance est plus grande que ne le sont les diverses minorités peuvent se féliciter de leur largeur de vues, du fait que ces concessions sont faites et ils peuvent même encourager des activités inconséquentes, telles le maintien de groupes folkloriques et la publication d'oeuvres littéraires en langues étrangères. Ce n'est que ce degré de pluralisme que la société permet, a dit M. Brazeau.

Fête du Travail 1968 —

Aucun chrétien n'a le droit de demeurer sourd aux appels de justice et de dignité humaine dans le monde

— Les évêques du Canada

OTTAWA — A l'occasion de la Fête du Travail, les évêques du Canada viennent de publier un message spécial qui a été rédigé cette année par la Commission épiscopale de l'Action Sociale.

Ce document se présente comme un appel pressant à la conscience chrétienne devant les problèmes "du chômage, de la discrimination, de la pauvreté sous toutes ses formes" et de la "réalisation d'une juste société".

"Notre titre de chrétien sonne faux, déclarent les évêques, si nous n'acceptons pas de partager les angoisses des victimes du chômage, de la discrimination, de la pauvreté sous toutes ses formes, et de vibrer aux aspirations de ceux qui espèrent la réalisation d'une juste société.

Le scandale de la pauvreté

"Le scandale de la pauvreté et de l'injustice dans le monde est flagrant, lit-on dans les premiers paragraphes du document. Vingt pour cent de la population disposent de quatre-vingt pour cent des richesses du globe.

"Le Canada lui-même, avec ses immenses ressources, est loin de présenter une image réconfortante à ceux qui ont soif de justice et de dignité humaine. Un canadien sur trois vit socialement, économiquement, politiquement et culturellement en marge de la vie de la communauté canadienne.

"Les présentes conditions de logement, les déséquilibres issus du sous-développement de certaines parties du Canada sont un affront à la justice et une plaie au sein même d'un des pays les plus riches du monde. Nous portons tous, collectivement, la responsabilité d'une telle situation.

"Passionnants par les horizons qu'ils ouvrent devant nous, les temps que nous vivons n'en sont pas moins souvent, hélas! source de beaucoup de déceptions. Les économistes nous affirment que, pour la première fois dans l'histoire, le bien-être pourrait être mis à la portée de tous. Les connaissances nouvelles et les découvertes techniques peuvent transformer en vivantes réalités des rêves depuis longtemps entretenus."

Le drame de l'inconscience collective

Mais les évêques canadiens s'interrogent sur la volonté des chrétiens de s'occuper des pauvres. Selon eux, il serait possible de faire quelque chose.

"Le voulons-nous vraiment?, demandent-ils. Quelle est la valeur de notre sens de la justice? La sincérité de notre amour? La force de nos convictions? Ne sommes-nous pas en face d'un drame d'inconscience collective? Nous oublions si facilement les pauvres. Nous sommes à peine disposés à favoriser leur participation aux décisions qui les concernent. Et pourtant, c'est là une exigence première de la dignité de l'homme.

"Le message chrétien est clair. Dieu nous interpelle par les "Signes des temps", par les événements quotidiens: 'Nourris ton frère affamé. Donne un vêtement à celui qui a froid. Prête un toit au sans-abri'. Concrètement, aujourd'hui, cela veut dire: de meilleurs salaires, un plus haut niveau d'éducation, des soins médicaux facilement accessibles, des loisirs à la portée de tous, et même des changements radicaux de structures sachant bien que cela dérangera des situations établies et des personnes en place.

La tentation du propre confort

"Dans le passé, rappelle la lettre des évêques, les travailleurs canadiens, grâce surtout à leurs mouvements organisés, ont déployé des efforts courageux pour relever les opprimés et les victimes de l'injustice chez-nous. Qu'ils ne cèdent pas à la tentation de se replier sur leur propre confort: il y a encore trop de besoins et d'espoirs qui ne sont pas satisfaits.

"La récente Conférence interconfessionnelle sur la pauvreté l'a démontré avec évidence: les peuples exigent que l'Eglise soit davantage fidèle à sa mission d'être la 'conscience sociale' de notre monde. Aucun chrétien n'a le droit de demeurer sourd à cet appel."

Une stratégie commune contre la pauvreté

L'épiscopat canadien termine son message pour la Fête du Travail en exhortant à des gestes concrets et solidaires.

"L'Humanité, écrit-il, affronte une tâche gigantesque: celle de promouvoir le développement intégral de tous les hommes. Pour y réussir, il ne suffit pas d'énoncer des principes, si beaux soient-ils; chaque citoyen devra poser des actes concrets. Les travailleurs et les pauvres sont certes les premiers responsables de l'amélioration de leur sort; mais les employeurs, les organismes sociaux, les pouvoirs publics doivent se joindre à eux pour élaborer une stratégie commune et solidaire dans la guerre à la pauvreté. Et dans cette lutte, ils peuvent compter sur l'engagement de tout le Peuple de Dieu au sein de toutes les Eglises.

"Dans un monde qui ne connait plus de frontières ni de distances, dans un monde où, malgré cela, les hommes vivent trop souvent 'comme voisins mais étrangers', l'Eglise nourrit une haute aspiration: celle d'instaurer l'unité dans la charité. Cette mission est au coeur même du Message évangélique: les hommes l'entendront-ils? Là pourtant se trouve la véritable espérance pour un monde meilleur."

Candidat à la mairie de Saint-Boniface

M. Edward Turner a annoncé officiellement la semaine dernière qu'il se portera candidat à la mairie de Saint-Boniface aux élections municipales de novembre prochain. Agé de 33 ans, M. Turner est membre du Conseil de ville depuis 1951. Il est bilingue.

Réunions du Comité de sondage de la paroisse de Saint-Boniface

On est prié de noter certains changements quant à l'endroit où se tiendront les réunions suivantes:

Mercredi 4 septembre — Ecole Taché (au lieu de la Chapelle Saint-Maurice)

Jeudi 5 septembre — Centre Culturel

Lundi 9 septembre — Centre Saint-Louis (au lieu de la Chapelle Saint-Louis)



Ce jeune homme tout souriant que nous voyons ci-dessus, c'est notre collaborateur des mois d'été, M. Gérald Backeland, qui épousait vendredi dernier, en l'église des Saints-Martyrs-Canadiens, Mlle Lucille Roch, fille de M. et Mme Louis Roch, du Parc Windsor. Nous nous joignons à nos lecteurs pour remercier M. Backeland de sa collaboration au journal durant l'été et pour lui souhaiter, ainsi qu'à son épouse, de longues années de bonheur. (Photo J.-P. A.)

La Fête du Travail

Depuis que l'on a introduit les nombreux congés civiques ou statutaires d'été et le régime des vacances payées, la Fête du Travail est devenue, pour toutes fins pratiques, un congé de plus, que l'on apprécie sans doute mais dont on a presque perdu le sens.

Les évêques canadiens, cependant, ne négligent pas de nous donner chaque année un court message où ils relèvent certains points de justice sociale. Cette année, ils veulent attirer l'attention sur la responsabilité collective des Canadiens à résoudre certaines situations injustes telles que le chômage, la discrimination, la crise du logement. Il n'est pas normal, rappellent-ils, que, dans l'un des pays les plus riches du monde, un citoyen sur trois "vit socialement, économiquement, politiquement et culturellement en marge de la vie de la communauté humaine". Cela voudrait dire, en chiffres concrets, qu'environ sept millions de Canadiens seraient privés des avantages d'une "juste société"!

Il est assez évident que la solution à un tel problème ne se trouve pas uniquement au niveau des individus. C'est toute la société qui doit reviser ses méthodes et ses structures afin d'empêcher l'injustice de se perpétuer et d'amener les opprimés à se relever. Pour cela, il faut que, du sommet du gouvernement au dernier citoyen, non seulement l'on prenne conscience de la situation mais que l'on ait le courage de passer aux actes concrets. Mais on n'y arrivera pas en restant au plan des techniques et des recettes. Car alors on voudrait des solutions trop rapides et, en somme, trop faciles.

Le fond du problème dans cette surdité de notre société soi-disant chrétienne devant les appels du pauvre, c'est que nous n'arrivons pas à voir le Christ présent dans le pauvre et qui nous interpelle: "Nourris ton frère affamé. Donne un vêtement à celui qui a froid. Prête un toit au sans-abri".

"Celui qui oublierait la raison pour laquelle nous devons nous dire frères des hommes, et qui est une commune paternité de Dieu, disait récemment Paul VI, pourrait, à un moment donné, ne plus se rappeler les devoirs très graves d'une telle fraternité, et pourrait découvrir dans le prochain, non plus un frère mais un étranger, un concurrent, un ennemi . . . Un humanisme sans l'authentique conception de l'homme ne conduit pas à bon terme."

J.-P. A.



De la pluie, de la pluie et encore de la pluie! Voilà ce qu'aura été ce mois d'août '68 au Manitoba. En ville, ce fut l'ennui des rues et des sous-sols inondés. En campagne, c'est presque le désastre: les légumes pourrissent dans les champs; les moissons hâtives n'ont pas encore été fauchées; les autres ne veulent pas mûrir et sont exposées aux gelées. Que de beaux rêves à l'eau!

(Cliché Winnipeg Tribune)

L'art de bien parler et le bilinguisme

"La clutch de mon Ford squeak, alors je l'ai parké au Esso!" Voilà la langue française avec toute la subtilité et les nuances qu'elle comporte comme moyen de communication. C'est bien sûr du français: "clutch" est féminin, personne n'oserait dire un "clutch". "Parker" est évidemment un verbe français parce qu'on peut le décliner "je parke, tu parkes, nous parkons, je parkais, j'ai parké, nous parkâmes, vous parkâtes, parkant, parker!" "Squeak" est un mot anglais, mais qu'est-ce que tu veux mon vieux, le mot français ne me vient pas et on est entouré d'Anglais!

En somme, la "clutch de mon Ford," c'est du français! C'est aussi du "bilinguisme parfait", un beau partage! Trois pour les Franco - manitobains: "la, de, mon!" Trois pour les Anglais: "clutch, Ford, squeak . . . !" Il y a là même espoir pour le bill 59 ! ! !

Les plus honnêtes se risqueront même à dire que c'est du mauvais français. Mais à tant dire que ce charabia est du mauvais français, mieux vaut dire que la langue anglaise n'est pas une langue individuelle, mais bel et bien du mauvais français! Dire que "le Winnipeg Free Press is an english newspaper" est une phrase anglaise, ce serait évidemment faux! Tous ceux qui ont des yeux pour entendre sentent bien que c'est du mauvais français. N'oubliez pas que j'ai dit "le Winnipeg Free Press" et non "THE Winnipeg Free Press". En ce qui a trait aux autres mots . . . bien . . . les mots français ne me viennent pas à l'esprit!

La chose est évidemment poussée au ridicule, mais c'est le raisonnement qu'on doit faire quand on entend le français parlé dans cette province. Nous avons hérité d'une mauvaise conception du bilinguisme. Le bilinguisme ne veut pas dire 50/50 30/70 selon qu'on est plus ou moins une minorité. Le bilinguisme signifie qu'on peut utiliser une des deux langues officielles à plein temps ou à temps partiel selon ses désirs. Il n'y a rien de mal du fait que je parle le français à quelqu'un qui comprend le français et qu'il me réponde en anglais parce que je connais l'anglais. La conduite est encore plus justifiable si je m'exprime mieux en français qu'en anglais, et si l'autre personne est plus à l'aise en anglais. Pourquoi faut-il que je me place dans une position désavantageuse en parlant une langue qui ne m'est pas familière, tandis que l'autre personne y est complètement à son aise.

Il ne faut pas chercher un statut spécial, mais seulement ses droits. Pourquoi faut-il que je me sente ridicule en parlant l'anglais comme un Canadien français, avec un accent lourd et des constructions de phrases qui ne peuvent que nuire à l'image que je dois rendre de moi-même? En somme, c'est faire comme la grenouille de La Fontaine qui voulait devenir aussi grosse qu'un boeuf. Serait-ce depuis cette fable que nous sommes affublés du sobriquet piquant de "frog"? Il y aurait peut-être là de quoi s'interroger!

Gérald Backeland

Radio-Canada

A moins de $0.02 cents par jour par habitant, la radio-télévision d'Etat demeure le plus économique de tous les modes d'information, d'instruction et de divertissement du Canada. Il est en fait si économique qu'on se demande pourquoi Radio-Canada s'embarrasse de réclames publicitaires dont le rapport annuel tout juste publié révèle à quel point les auditeurs y sont réfractaires.

En noir sur blanc, le rapport signale en effet que nombre d'auditeurs se plaignent des réclames, — en particulier des réclames télévisées, — jugées par le public "stupides, infantiles et offensantes pour l'intelligence". La radio-télévision d'Etat coûte en effet si peu aux contribuables que tous seraient bien disposés à verser le quart de cent quotidien nécessaire à l'élimination de la réclame.

Dans l'ensemble, le rapport annuel de Radio-Canada est extrêmement réjouissant, pourrait-on dire. Il le serait sans réserve aucune si, en tête des émissions favorites, on trouvait autre chose que "Moi et l'autre", "Rue des Pignons", "Ed Sullivan" et "Red Skelton". Les deux premières émissions, il est vrai, ont le mérite d'être canadiennes, tandis que les deux autres sont importées, mais aucune ne témoigne d'un haut degré de préoccupations intellectuelles. On souhaiterait voir en tête les émissions de théâtre, de concert ou d'information, mais ce n'est pas Radio-Canada qu'il faut blâmer pour leur insuccès relatif. La radio-télévision d'Etat offre de tout, et il se trouve que les Canadiens préfèrent chez elle ce qui est médiocre plutôt que ce qui s'y trouve d'excellent. Comme dit le proverbe, "Des goûts et des couleurs, on ne discute pas". C'est peut-être aux écoles, — primaires et secondaires, — aux universités et aux organismes culturels qu'il faudrait demander d'inculquer à la population le goût du sérieux. N'exagérons rien, toutefois, on ne peut être sérieux 24 heures par jour et quelques heures hebdomadaires de détente "folichonne" contribuent peut-être à l'équilibre psychique.

Le rapport est dans l'ensemble réjouissant, a-t-on lu. Il l'est à plus d'un titre, en particulier parce que par la radio, Radio-Canada dessert présentement 98.7 pour cent de la population et que, par la télévision, elle en dessert 96.6 pour cent. Compte tenu de la géographie dont M. Pearson avait coutume de dire que c'était notre principal problème, c'est un succès remarquable dû à l'ingéniosité de la direction qui, par des prodiges techniques et financiers, est parvenue à servir la quasi-totalité des Canadiens.

Au nombre des progrès des récentes années, il serait ingrat de ne pas souligner l'expansion du service français qui s'étend aujourd'hui véritablement d'un océan à l'autre, touchant même un endroit aussi peu rentable que Vancouver. Par son action, Radio-Canada a contribué plus que qui que ce soit et que quoi que ce soit à faire du bilinguisme une réalité nationale et à unir les Canadiens. Certes, on peut encore reprocher à ses services français et anglais de nouvelles de demeurer généralement trop montréalais et trop torontois, mais c'est là imperfection qui se corrige d'année en année grâce à la nomination de correspondants francophones et anglophones dans les principales régions économico-sociales de notre vaste pays.

Dans son rapport, la Société Radio-Canada semble désolée de ne pouvoir offrir plus d'émissions en couleurs. Nul n'osera lui en tenir rigueur s'il songe au contenu plutôt qu'à l'emballage du produit offert. Ce que nous exigeons de la radio-télévision d'Etat, c'est de la qualité et non du tape-à-l'oeil.

Un rapport de cette importance commanderait qu'on s'y arrête plus longuement, aussi faudra-t-il y revenir. Pour l'instant, qu'il soit permis de rendre de nouveau hommage à M. Alphonse Ouimet et à ses prédécesseurs qui ont légué à la présente équipe une entreprise de si haute qualité, entreprise dont nous critiquons les erreurs lorsqu'elles se produisent, chose normale de la part des véritables propriétaires que nous sommes de toute société d'Etat.

Marcel Gingras
(Le Droit, 15-8-68)

La politesse de langage importe autant que la politesse de tenue

PARIS—Les enfants aiment dire "des gros mots". Du moins sommes-nous portés à le croire tant leur semble délectable la prononciation d'expressions de "corps de garde", d'injures diverses, d'interjections grossières. A dix ans, la plupart des enfants élevés dans la rue, et même quelques-uns issus de familles très bourgeoises, possèdent tout un répertoire de "gros mots" pour émailler leur langage. Que ne ferait-on pas à dix ans pour avoir l'air d'un "dur"!

La jeunesse se complaît aujourd'hui aux mots les plus grossiers, ceux qui ne s'impriment pas, mais qu'ils prononcent plusieurs fois par jour, comme par une sorte de snobisme. Le pire, c'est que les écarts de langage débordent facilement des relations de jeunes entre eux pour s'autoriser jusqu'en répliques à des personnes auxquelles le respect est dû. Ce goût, il faut bien le dire, n'est pas particulièrement nouveau. Mais l'absence de réactions des parents devant de tels excès a de quoi alarmer tous ceux qui se préoccupent de la sauvegarde de la dignité humaine parmi les générations de demain. Nous nous habituons peu à peu à un langage de troupiers, qui nous aurait valu il y a 15 ou 20 ans, de vertes semonces. Pourquoi les tolérons-nous?

Suffit-il d'invoquer la fuite du temps et les changements d'époque? Au nom d'un avenir qui appartient aux jeunes et dont il faut leur laisser la libre disposition, beaucoup de parents baissent les bras et reculent devant une prise de position qu'ils craignent de voir raillée par la jeunesse.

Avant tout, comment parlons-nous, nous-mêmes? Surveillons-nous suffisamment notre vocabulaire? Pensons-nous aux conséquences de notre exemple quotidien sur nos petits garçons, nos petites filles qui enregistrent chaque gros mot de notre répertoire avec la rapidité et la précision qu'on souhaiterait leur voir pour assimiler leurs problèmes de maths ou leurs leçons d'histoire. Il est bien certain que les enfants apprennent les expressions triviales auprès des adultes. Même si le sens de quelques-uns de ces mots leur échappe, ils les retiennent parce qu'ils scandalisent l'auditoire, ce qui, dès cet instant, pare les mots d'un sens précieux.

Nous prenons soin de nous surveiller dans bien des domaines de manière à sauvegarder la rectitude de l'éducation que nous souhaitons donner à nos enfants. Ne devrions-nous pas également nous demander si notre langage est à la hauteur de nos préoccupations éducatives?

Le jour où nos fils, nos filles entreront dans la société, leur langage fera essentiellement partie d'eux-mêmes et ils ne parviendront plus que difficilement à se défaire des habitudes de laisser-aller prises dans l'enfance. Or, que ce soit dans les rapports avec les jeunes, avec leurs professeurs ou leurs employeurs, la manière avec laquelle ils s'exprimeront les classera immédiatement et sans pitié dans la catégorie que leur langage semblera représenter.

Donc, n'admettons pas, même de la part de très jeunes enfants, des mots incorrects, et ne prenons pas un air amusé quand notre petit garçon de cinq ans fanfaronne avec, aux lèvres, les gros mots récoltés lors des derniers moments d'impatience de son papa. La politesse du langage est aussi importante que celle de la tenue, et il ne doit jamais être question de soigner l'une sans soigner l'autre.

Les vieillards constituent une valeur en soi

Les vieillards ont droit à la justice et à la charité, cela vous le savez; mais on sait généralement moins bien (le plus souvent pas du tout) qu'ils constituent une valeur en soi. L'on m'a appris, et je sais que cette élémentaire vérité ne sera jamais périmée, que les anciens représentent, dans nos communautés religieuses, un capital de vie aussi important et plus important encore, que les nouvelles générations qui ne savent pas, et qui ont tout à apprendre, et d'abord à exister. On ne considère pas les anciens en raison de ce qu'ils ont été, par reconnaissance, mais pour ce qu'ils sont présentement.

MAURICE LELONG, O.P.

(Cf. "D'une certaine jeunesse qu'on appelle vieillesse", extrait d'Ecclesia, n. 230; p. 94)

Une bonne blague

Une association vouée au bien-être des hommes d'affaires désireux de se débarrasser de leur secrétaire vient de publier quelques règles à l'intention des patrons:

Fumez pendant que vous dictez à votre secrétaire. Cela améliore la diction.

Les périodes les plus favorables à la dictée sont l'heure du lunch ou vers 4 h. 55 de l'après-midi.

Baissez la voix quand vous donnez des noms de personnes ou de lieux; surtout, ne les épelez jamais. Les dactylos savent épeler correctement tous les noms de personnes, de sociétés et de lieux au monde.

Autant que possible, retenez votre secrétaire après les heures. Elle n'a probablement ni foyer ni famille.

Si une lettre demande une légère correction après avoir été tapée, prenez soin de signaler l'erreur à l'encre ou au crayon gras, et toujours sur l'original.

Quand une dactylo fait une correction qui demande attention et dextérité, restez près de son bureau et surveillez-la de près.

Finalement, quand un travail est urgent (comme c'est presque toujours le cas), votre secrétaire vous sera très reconnaissante si vous venez voir, toutes les 30 secondes, si le travail est terminé.

Deux langues nationales suffisent

Les mesures recommandées dans le premier volume du rapport de la Commission royale sur le bilinguisme et le biculturalisme pour la reconnaissance et le développement du français comme langue officielle au Canada ont, et cela se comprend, causé une certaine inquiétude parmi les Canadiens qui appartiennent à un groupe ethnique autre que français ou anglais.

C'est pourquoi, de temps en temps, ces Canadiens soulèvent la question, et se demandent quel statut devrait avoir leur langue maternelle dans ce pays. Le Congrès national des Ukrainiens catholiques, qui s'est tenu récemment à Edmonton, a adopté une résolution suggérant que la langue ukrainienne soit "reconnue et instituée comme l'une des langues nationales", dans les régions où le nombre de personnes parlant l'ukrainien est suffisant pour le justifier.

Il est assez facile de sympathiser avec une telle résolution. Mais elle ne peut être raisonnablement endossée.

Le peuple ukrainien a contribué pour une large part à la valeur du Canada, particulièrement dans l'Ouest, mais le peuple ukrainien ne peut se réclamer du même lien historique avec le Canada que ne le font les Canadiens français ou les Canadiens anglais, qui sont les deux peuples fondateurs du pays.

Le français et l'anglais sont les langues des deux grandes cultures qui ont consenti à s'unir dans la confédération qui a fait le Canada tel que nous le connaissons aujourd'hui. A cet égard, ces langues ont reçu une protection constitutionnelle dans le document qui stipulait les termes de cette union. Cette protection ne signifiait pas alors, et ne signifie pas maintenant qu'aucune autre langue ne pourrait occuper une place dans le pays. Mais elle signifie bel et bien que le français et l'anglais ont une stature, au Canada, que ne possède aucune autre langue . . .

(Edmonton Journal, 3-7-68)

Grave question pour le monde étudiant

N.D.L.R. — Ces réflexions sur le monde étudiant s'appliquent — on s'en rendra facilement compte — à la situation du Québec où la majorité des écoles publiques sont confessionnelles, du moins en principe.

Cependant, l'auteur soulève ici des questions de valeurs qui entrent en jeu dans tout système d'éducation, même dans le nôtre, au Manitoba français, où souvent tout le personnel enseignant est catholique. Il en résulte que si l'école n'est pas officiellement confessionnelle, l'atmosphère qui y règne n'est pas pour autant tout simplement neutre.

"La crise actuelle du monde étudiant, vient d'écrire le Père Jean Daniélou, S.J., pose le problème de la nécessité d'une formation humaine qui rende la foi possible. On ne peut séparer la culture humaine de la formation chrétienne, car la formation chrétienne dépend d'elle". C'est là exprimer un avis de nature à mieux éclairer un point d'importance souvent mal compris ou mal appliqué. On ne s'est peut-être pas suffisamment rendu compte à quel point telle culture littéraire, tel genre d'enseignement scientifique ou philosophique peuvent ou bien préparer ou prédisposer à la foi, si cette culture et cet enseignement sont ouverts et savent mettre l'accent sur certaines valeurs fondamentales, ou bien acheminer au contraire l'étudiant au scepticisme, au relativisme absolu, à l'incroyance.

Tout de suite se pose la question du climat intellectuel dans lequel sont dispensés les cours. Une école secondaire, un collège public (CEGEP) viennent-ils, sous diverses pressions, à transformer le climat de formation chrétienne requis par une confessionnalité authentique, en une ambiance pseudo-neutre, sans résistance à l'indifférence religieuse, à l'infiltration agnostique ou simplement matérialiste, alors on peut s'attendre à une détérioration de la mentalité des jeunes.

A un moment où la foi réclame un enracinement plus profond, sans doute la pastorale pourra apporter à ceux qu'elle atteint un correctif et les entraîner à mieux alimenter et exercer cette foi encore peu aguerrie. Mais ces élèves, dans quelles conditions vraiment favorables les rejoint-on? Leur nombre tend-il à s'accroître ou à diminuer? Prêtres et catéchètes se sentent-ils suffisamment secondés? Demain, à quoi rimera la pastorale scolaire au sein d'institutions qui seraient définitivement privées du statut confessionnel? L'expérience de ces dernières années a-t-elle convaincu et rassuré les parents catholiques? Certaines voix leur lancent un suprême S.O.S.: exagération ou clairvoyance? Quoi qu'il en soit, l'opinion publique paraît tiraillée, peu ou mal renseignée, d'autant plus hésitante à se prononcer catégoriquement. Elle aurait vraiment besoin qu'on l'informe et la guide davantage. Les positions seront alors plus nettes, les recommandations plus justifiées, la coopération plus cohérente chez tous les intéressés: législateurs, administrateurs, enseignants, aumôniers et parents.

Le problème soulevé ici n'est pas sans gravité, car "le droit à la confessionnalité se place tout entier dans la logique du droit à la liberté de conscience" (Lettre des évêques du Québec, 29 août 1963). Comment s'étonner dès lors qu'une très forte majorité de catholiques, obéissant à leur conscience, veuillent continuer de réclamer pour leurs enfants des écoles publiques confessionnelles répondant aux légitimes aspirations de citoyens libres et responsables dans la société démocratique qui est la leur?

Après toutes les interrogations accumulées en cet article, glissons-en une dernière empruntée au Père Daniélou. Veut-on savoir pourquoi les jeunes sont souvent réfractaires à l'enseignement religieux, se demande-t-il. C'est que "cet enseignement est coupé de leur formation humaine et qu'ils n'arrivent pas à faire le joint entre les deux. Un professeur d'histoire et un professeur de philosophie ont autant, sinon plus, d'influence sur l'avenir de la foi d'un adolescent, qu'un professeur de religion".

On parle volontiers d'une "confessionnalité renouvelée", c'est-à-dire mieux comprise, librement consentie, prudemment appliquée. De quoi façonner un nouveau type d'institution catholique, où l'animation, l'enseignement, la participation des professeurs et des étudiants, la collaboration des aumôniers et des parents, bref, où tout contribue à "l'éducation de la liberté, l'épanouissement de la personnalité, l'ouverture au monde, l'amour des autres et l'accès à l'âge adulte de la foi"... Tout cela ne va pas sans la reconnaissance et l'exigence d'une réelle compétence de la part du corps enseignant. Cependant, dans une telle institution catholique, et là plus qu'ailleurs, les autorités responsables devraient, à plus juste titre, pouvoir obtenir, par exemple, que tel professeur sache éviter de présenter son cours (littérature, sciences, histoire ou philosophie) dans une optique qui en déforme le contenu réel et le porte à des jugements et des conclusions hors de sa discipline. Bien plus, ces autorités devraient-elles favoriser toutes les formes d'influence (à commencer par celui de l'exemple et du témoignage) propres à éveiller au sens du sacré, à mettre en valeur la dimension religieuse partout où elle se présente. Cette dimension religieuse en dehors de laquelle toute civilisation devient tôt ou tard en proie à la dégradation et à l'inhumanité, parce que privée de ce "supplément d'âme" nécessaire à l'heureuse évolution des personnes comme des sociétés.

N'est-ce pas là, à tout le moins, un aspect important du problème, qu'il ne faudrait pas écarter ou minimiser?

Jean-Paul Lemieux
(L'Action, 15-7-68)

La Liberté et le Patriote

Membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A.

Tirage



Certifié

Journal hebdomadaire publié le mercredi, à Winnipeg, Man., 619, avenue McDermot, par la Canadian Publishers Limited.

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à **La Rédaction**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. **(Tél.: 775-8443).**

Toute correspondance relative aux abonnements et à la publicité doit être adressée à **L'Administration**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. **(Tél.: 774-3415).**

ABONNEMENT ANNUEL
Canada: $4.00
Etats-Unis: $5.00
Autres pays: $6.00

Les abonnements partent du premier numéro du mois qui suit la réception de l'abonnement.

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire.

Nos lecteurs nous écrivent

Les sondages d'opinions

La publication de l'encyclique **Humanae Vitae** a été suivie d'innombrables sondages d'opinions à travers le monde. Mais que vaut un sondage d'opinions?

Vous avez mal dormi la nuit dernière; votre lever est pénible. Vous déjeunez avec des pensées ombrageuses. Aux nouvelles, vous apprenez que la Tchécoslovaquie vient d'être envahie par les forces armées de cinq pays communistes. Vous maugréez: "Maudits communistes!" Puis vous partez travailler. En cours de route, un journaliste vous interpelle: "Monsieur, croyez-vous que le Canada devrait aider le peuple tchécoslovaque?" Vous grommelez: "Evidemment!" Le Journaliste reprend: "Etes-vous en faveur d'une aide militaire à la Tchécoslovaquie?" — "Nettement", répondez-vous. — Et au bulletin de nouvelles, le soir même, vous apprenez que d'après un sondage d'opinions scientifiquement mené, 57% des Canadiens favorisent une contre-invasion en Tchécoslovaquie, 19% sont contre, et 23% demeurent indécis. "Voilà qui est bien", pensez-vous. Vous fermez la télévision et allez vous coucher.

Cette nuit s'est bien passée. Vous vous éveillez reposé. Au bulletin de nouvelles du matin, on vous dit que certains parlent d'une médiation pacifique de la part des Nations Unies auprès de l'Union Soviétique. D'autres suggèrent des sanctions économiques. D'autres enfin voudraient une guerre ouverte. Repu d'un bon déjeuner, de bonne humeur, vous vous demandez quels peuvent bien être ces imbéciles qui préfèrent un conflit armé, peut-être mondial, à des négociations intelligentes.—D'ailleurs, le soir même, un nouveau sondage d'opinions indique que seulement 30% de la population est maintenant en faveur de la guerre, 60% veut des négociations pacifiques appuyées de pressions économiques et 10% est indécise.

Mais en aucun moment vous ne vous êtes arrêté sérieusement pour vous poser la seule question importante: qu'en est-il vraiment? Vous ignorez presque tout des réalités militaires, humanitaires, politiques, économiques et idéologiques en rapport à l'affaire tchécoslovaque et le rôle que peut y jouer notre pays. On vous a demandé ce que vous pensiez. Vous avez dit ce que vous ressentiez. Si tout à coup on vous donnait la responsabilité de juger sérieusement de la question, puis de prendre les décisions adéquates, vous vous sentiriez débordé par la crise. "Je n'y connais rien, ou presque!" Vous ne pouvez peser d'un seul coup toutes les conséquences d'une option. Vous ignorez les données en cause. Vous ignorez même la signification de ces données. Vous savez seulement qu'un jour vous étiez de mauvaise humeur et qu'un autre jour vous étiez de bonne humeur. — Et il en va de même pour la plupart des personnes qui ont été pressurées pour donner leur "opinion", c'est-à-dire leur sentiment.

Dans toutes ces questions, il est inutile de chercher ce que pensent des gens au courant de peu ou de rien. Il faut plutôt savoir ce qui est en cause. Au moins 85% des enfants vous diront qu'ils préfèrent les vacances à l'école. Cela ne signifie pas que les vacances doivent l'emporter sur l'école.

Il en va de même pour cette douloureuse question de la "pilule" (ou moyens artificiels de contraception). Enquêtez auprès des gens. Ils expriment spontanément le sentiment dont les a rempli tel ou tel fait souvent mal compris, ou encore telle ou telle difficulté qui leur cache toutes ses ramifications. S'ils "pensent" beaucoup, d'ordinaire ils savent peu du fond de la question. Pour connaître ce qui est réellement en cause, il faut consulter les hommes compétents (les experts, les autorités en la matière). Car les conséquences de toute option à ce sujet sont trop vastes et sérieuses pour dépendre de l'émotion aveugle d'un moment.

Qui donc sont les compétences en matière de contraception? Médecins, sociologues, psychologues, moralistes . . .? C'est ce que nous verrons dans les prochains articles.

Georges Allaire

☆ ☆ ☆

TRIBUNE LIBRE

Le compromis est une découverte du vingtième siècle. Maintenant, malgré quelques petites guerres, on ne croit plus à la loi du plus fort. Il faut essayer de comprendre, de nuancer sa position, de céder un peu pour que tous ceux qui sont intéressés puissent sentir qu'ils participent.

D'accord, soyons tous pour la grande démocratie. Mais il ne faut pas nécessairement que tout soit le résultat d'un compromis.

A Saint-Boniface, le centre culturel est le meilleur exemple d'un compromis. Il fallait un centre parce qu'il était nécessaire Mais il fallait aussi de l'argent. Les deux pôles du problème étaient très clairs. Mais on a eu peur de construire quelque chose de neuf, quelque chose qui nous endetterait pour plusieurs années, quelque chose que nous serions obligés de maintenir. Il ne fallait pas créer un élément blanc. Alors on a créé un grand éléphant gris par le compromis! On a reçu un immeuble et par conséquent un centre culturel.

Le visage de la ville n'a pas changé, on n'a pas été obligé de déranger trop de gens et la conscience est satisfaite. Maintenant on n'a plus trop à s'en mêler parce que tout est déjà là. Si les quatre murs sont debout, c'est évidemment signe que tout fonctionne.

Mais en fin de compte, que se passe-t-il? Comme toujours un petit noyau de personnes dévouées assurent la survie d'un immeuble, tandis qu'à Saint-Boniface il existe, croyez-le ou non, un centre culturel.

Il n'y a pas de centre culturel à Saint-Boniface. Il y a l'ancienne Académie Saint-Joseph qui a fermé ses portes aux étudiantes en laissant une porte ouverte pour que les jeunes puissent croire qu'on les accueillent. Il y a un immeuble triste qui est le signe de la culture à Saint-Boniface. Il y a un compromis entre ce qu'on ne voulait pas faire et ce qu'on aurait dû faire.

Gérald Backeland
Saint-Boniface,
(le 14 août 1968)

Monsieur,

Je viens de recevoir le journal du 14 août dernier, pour lequel je viens vous remercier.

J'ai vu que St-Boniface avait commémoré son 150e anniversaire de fondation ou de l'arrivée des Canadiens dans l'Ouest, le 16 juillet dernier.

Je ne suis pas abonnée à votre journal, mais nous nous intéressons à ce qui se passe dans l'Ouest, surtout lorsqu'il est question d'écrits historiques, puisque mon mari est natif du Manitoba.

C'est pourquoi, j'aimerais recevoir le numéro du 17 juillet maintenant, car j'imagine bien qu'il doit y avoir des comptes rendus sur ce qui s'est passé la veille, lors des célébrations du 150e anniversaire de St-Boniface.

Aurais-je la chance de trouver dans ce numéro les paroles du chant "La Cloche de St-Boniface" et l'historique presque légendaire des trois cloches fait par M. André Martin du poste CKSB?

Félicitations à M. Gérald Backeland pour son article "Que certains se sentent "visés"! . . . Il a certainement raison. Cependant, serait-il bien surpris d'apprendre que dans la province de Québec, on fait souvent fi des critiques, remarques, suggestions qu'on leur fait parvenir?

Je ne dis pas que cela s'est produit au Manitoba, puisque je n'y suis jamais allée . . . et chaque fois que j'ai écrit à votre journal pour vous demander un numéro spécial, vous avez toujours répondu avec empressement.

Je crois bien, que dans les deux Provinces nous avons à souffrir du même mal, c'est-à-dire, qu'il est plus facile, pour la majorité, de critiquer de vive voix . . . que de faire savoir leurs critiques par lettre. La majorité des gens ont trop de difficulté à s'exprimer par lettre, c'est de là que vient tout le mal . . .

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués,

Mme Norbert Légaré,
Montréal.
(le 21 août 1968)

• • •

N.D.L.R.

Nous remercions cette lectrice de Montréal pour ses encouragements et ses judicieuses remarques. Quant aux célèbres "cloches de St-Boniface", nous attendions de connaître leur sort après l'incendie du 22 juillet dernier avant d'en parler. Peut-être auront-elles à faire un autre voyage en Europe!

L'Eglise du Canada et les oeuvres du Pape

Le dimanche 15 septembre prochain, tous les catholiques du Canada seront appelés à contribuer à la Collecte pour l'Eglise Canadienne et les Oeuvres du Pape. Cet appel, lancé en vue de soutenir financièrement le travail de l'Eglise du Canada et des organismes de charité de S. S. le Pape, intéresse directement tous les catholiques canadiens. L'offrande de chacun, quelle qu'elle soit, est nécessaire au progrès de toute la communauté chrétienne.

L'époque, où chaque évêque pouvait agir presque indépendamment et pour son propre compte, dans son diocèse, est révolue. Les besoins d'ordre pastoral se multiplient et commandent une plus grande urgence. Les évêques sont groupés en association: la Conférence Catholique Canadienne. Ainsi les pasteurs de l'Eglise sont en mesure de mieux coordonner leurs efforts et d'offrir aux 8,000,000 de catholiques du Canada un service plus vivant, plus apte à répondre aux besoins actuels. Sans le concours de tous, les efforts de l'Eglise canadienne en vue de mieux remplir sa tâche ne pourraient aboutir à des réalités concrètes.

Le deux-cinquième des recettes de cette collecte du 15 septembre servira à soutenir les Oeuvres de charité du Pape. Ici, l'aumône offerte prend des dimensions qu'il est souvent difficile d'évaluer, à une époque où nous vivons très à l'aise dans un pays aussi riche que le nôtre. Qu'il suffise cependant de penser à la valeur que prend, aux yeux du déshérité et de l'opprimé qui ne mange pas à sa faim, la part que nous voudrons bien verser lors de la collecte du 15 septembre. Au nom de tous les catholiques canadiens, nos évêques remettront donc au Pape une somme qui lui permettra de subvenir aux besoins urgents des victimes des sinistrés, des défavorisés, des milliards d'êtres humains qui souffrent. L'Eglise est un service. Sommes-nous de la partie?

Communiqué du Secrétariat général de l'Episcopat canadien

☆ ☆ ☆

Lettre ouverte de jeunes Franco-manitobains

N.D.L.R. — Ces deux lettres font suite à celles que nous avons publiées en première page la semaine dernière. Elles sont tirées de la correspondance reçue par M. Christian Leroy, annonceur du poste CKSB, lors d'un concours sur l'état du français chez les jeunes Franco-manitobains.

Si seulement nous nous en donnions la peine

Les Canadiens français dans l'Ouest requièrent encore beaucoup à se grouiller! A quoi bon tous ces soupirs d'admiration pour la chansonnette, ce goût du théâtre, cette continuité de notre culture si nous sommes peu écoutés des adultes . . . Je ne saurais parler des autres paroisses mais ici à Saint-Jean-Baptiste, demandez aux jeunes s'ils accepteraient l'enseignement de l'histoire ou de la géographie, et même des sciences dans leur langue maternelle, le français. Là, je vous jure sans aucune crainte que la réponse serait "Oui"...

Au point de vue de l'éducation, je souhaite que les professeurs qui parlent le français soient plus nombreux, qu'ils influenceront leurs élèves par un enseignement transmis de façon intéressante, par l'étude de textes de chansonniers. Ça s'est fait chez nous, en cette année scolaire, et comme je disais, les jeunes ont vraiment progressé dans le domaine de la culture et l'intérêt pour le français. Quand la jeunesse aime quelque chose, la voilà prête à se lancer, corps et âme, pour connaître et aimer davantage.

Je trouve aussi dommage que les groupes exclusivement canadiens-français ne peuvent jamais survivre qu'une courte durée. Ils manquent non seulement de finance, de transportation, d'espoir, mais surtout d'encouragement général. Pourtant un orchestre français ou un groupe folklorique dans notre province devrait être la responsabilité de tous.

Pour ma part, je crois qu'il faut continuer les "Boîtes à chansons" avec accompagnement musical. Si nous, Canadiens français, nous nous mettions ensemble pour travailler ensemble vers un but, nous pourrions nous assurer du nécessaire requis pour nos plans.

Présentement, nous acceptons tout sans objecter. Et pourtant, combien souvent ne pourrions-nous pas montrer notre patriotisme. Par exemple, chez-moi, nous venons de recevoir un catalogue de "Canadian Tire". Sur la couverture, au bas, on lit: "Parlez-vous français?", voir page 135. Et là je cite: "Si vous préférez un catalogue en français ... demandez-en un..."

Voilà une occasion pour le Canadien français de manifester qu'il vit au Manitoba, de montrer qu'il tient à profiter de ces chances que lui offre sa province bilingue. Mais je serais curieux de connaître le nombre de ceux qui ont demandé ce catalogue. Très peu ou pas du tout! Et c'est triste. Oui, car nous pourrions atteindre nos droits si seulement nous nous en donnions la peine.

Indifférent, insoucieux aux maints détails que je rencontre quotidiennement, je cours à ma perdition — m'angliciser éventuellement mais définitivement. Pourquoi pas des enseignes de circulation, des invitations, des annonces de magazine, des pancartes bilingues? Parce que je me dis que ce n'est pas la peine, que je sais aussi bien mon anglais, que je me débrouille très bien ainsi, que c'est inutile.

Si seulement le Rallye peut m'ouvrir les yeux, me faire réaliser que je fais partie d'un groupe de citoyens français "en une frêle barque parmi des flots géants", et que j'ai droit à mes droits et que c'est à moi de me réveiller, de coopérer, d'agir . . . !

Saint-Jean-Baptiste,
Denis Beaudette,
(le 12 juin 1968)

• • •

Mais que puis-je faire?

Je me demande souvent pourquoi nous devons étudier en anglais? Nous sommes Canadiens français. Pourquoi cela? Comment se fait-il que l'anglais domine dans presque toutes les classes. N'est-ce pas un pays libre que le nôtre? Ne pouvons-nous pas nous faire instruire dans notre langue natale? Vous direz peut-être que de nouvelles lois permettent l'enseignement en français. Eh! bien, pourquoi ne change-t-on pas les textes?

J'aimerais tellement aider, mais que puis-je faire? Je peux chanter mais qui m'entendra? Je peux me faire institutrice, mais à quoi cela servira-t-il si je ne peux pas enseigner en français? Il faudrait que je plaide la cause du français au gouvernement, mais pour cela il faudrait que je devienne diplomate. Cela prendrait des années puisque je n'ai que quatorze ans. Et même si je pouvais le devenir, il serait peut-être trop tard. Nous avons besoin d'un représentant au gouvernement qui puisse vraiment nous aider maintenant, avant que l'on ne puisse plus rien faire . . . !

Jocelyne Beaudette
(le 10 juin 1968)

Le Musée

Après le congé de septembre, le musée ne sera plus ouvert que le soir de 7 h. 30 à 9 h. 30. Il sera fermé le samedi et ouvrira de nouveau le dimanche de 2 h. à 9 h.

Des groupes d'élèves des écoles peuvent prendre rendez-vous pour d'autres moments de la journée.

Cette année, le nombre de visiteurs a dépassé tous nos espoirs. Nous atteindrons probablement les 20,000.



Chronique de CBWFT

Jeudi 29 août

Commando du désert, à 8 h.: "En pleine tempête". Un sergent anglais a été fait prisonnier alors qu'il espionnait au quartier général allemand. Il doit être fusillé. Un échange de prisonniers doit être effectué, mais le commandant allemand ayant été tué, c'est un Américain qui revêt ses vêtements.

Vendredi 30 août

Quand la liberté venait du ciel, à 7 h. 30: "Les marais de Péronne". Dans les marais qui entourent Amiens des maquisards escortent un pilote américain. Mais un poste allemand les a repérés et des coups de feu éclatent de tous côtés. L'aviateur, abandonné à lui-même, parvient par miracle à traverser la lagune sans être touché. Il rencontre une fille qui le conduit dans une petite île qu'elle connait, dans les marais.

Samedi 31 août

L'univers des sports, à 3 h.: Championnat de ski nautique à Toronto. Commentateur: Lionel Duval.

Ballades et chansons, à 9 h. 30: "Vancouver". John Oliver, Secondary School Choir; Nirkoda Dancers, Folkoristes canadiens-français; Marh Chinese Dancers, West Vancouvert Secondary School Choir.

Valérie et l'aventure, à 10 h. 30: "La ville morte". Ayant achevé un travail en brousse, Valérie rate le départ d'un avion. Elle part en jeep avec un chauffeur africain. En longeant une plage, la voiture s'enlise. Valérie pourra-t-elle se rendre à destination?

Dimanche 1er septembre

Michel Vaillant, à 4 h.: "Reims". Michel Vaillant, vaincu à Sebring, doit prendre sa revanche. Cette victoire est d'autant plus importante qu'elle détermine la signature d'un important accord avec un groupe américain.

Walt Disney, à 7 h.: "Le génial révolté" (1ère partie).

Festival estival, à 8 h.: "Le règne du jour". Reportage vérité de Pierre Perreault. Le vieil Alexis Tremblay de l'Ile-aux-Coudres, sa femme, Marie, et leur fils, Léopold, vont pour la première fois visiter le pays de leurs ancêtres, la France. Ils visitent surtout le Perche, pays d'origine de son ancêtre Pierre Tremblay, et a des contacts cordiaux avec des paysans et des ouvriers français.

Lundi 2 septembre

Jinny, à 7 h. 30: Roger retient la nièce du docteur Bellows bien au-delà de l'heure permise par son oncle. Ce dernier expédie Roger dans une île éloignée. Tony défend à Jinny de recourir à une cousine de Bagdad pour venir en aide à Roger.

Mardi 3 septembre

Moi et l'autre, à 9 h. 30: "La conférence sur le rire". Denise et Dominique sont demandées pour donner une conférence sur le rire au cercle d'études d'Outremont. Avec la participation de Lucille Cousineau.

Concert populaire, à 10 h.: Orchestre symphonique de Montréal. Au pupitre Jean Deslauriers. Solistes Jacqueline Martel, soprano, et Pierre Duval, ténor.

Mercredi 4 septembre

Minouche, à 7 h. 30: "La chasse aux prétendants". Elle refuse les avances du duc tant que sa fille ne sera pas mariée. La famille part pour un pique-nique où doivent la rejoindre deux jeunes officiers français. Sur les conseils de sa tante, Minouche va essayer de trouver un prétendant parmi les deux officiers.

Provinces, à 10 h.: Dans une région très isolée, deux fermes se font face. L'une est la propriété d'un vieux ménage de paysans, l'autre appartient à un homme solitaire dévoré par la passion du jeu. Un drame va naitre entre ces trois personnages.

Echanges culturels réalisés "sans bruit" entre la France et les francophones de l'Ontario

TORONTO — Pendant que M. Jean-Guy Cardinal, ministre de l'Education du Québec, assistait à la conférence sur l'éducation, à Paris, en avril, s'attirant une forte publicité, un haut fonctionnaire du ministère de l'Education d'Ontario y passait presque inaperçu, la même semaine.

M. Charles-Edward Rathé, co-ordonnateur du service d'échanges éducatifs et culturels d'Ontario, contacta sans bruit plusieurs éducateurs pour les inviter en Ontario et conclut des échanges de visites entre jeunes Ontariens et Français.

N'ayant pas été invité à la réunion des ministres d'Education de langue française, venus de 17 pays à Paris, il ne participa pas aux délibérations. La réunion était la deuxième partie d'une assemblée d'abord tenue au Gabon, en février. Le Canada suspendit ses relations diplomatiques avec ce petit Etat africain qui y avait invité le Québec directement sans passer par Ottawa.

La semaine fut bonne pour M. Rathé à Paris. Il rencontra des hauts fonctionnaires des ministères français des Affaires étrangères, de l'Education et de la Jeunesse.

Après son retour, le gouvernement français invita 19 jeunes Ontariens à passer deux semaines en France pour s'y familiariser avec les centres pour la jeunesse au cours d'une conférence internationale.

Ces 19 invitations marquaient "un intérêt sans précédent pour l'Ontario", affirme M. Rathé. Avant son voyage en France, seulement neuf représentants ontariens avaient été invités.

Culture mondiale

"J'espère, confie-t-il, que ces échanges se feront nombreux. Les Franco-Ontariens doivent prendre conscience de leur appartenance à une culture d'envergure mondiale."

L'Ontario semble procéder calmement à ces échanges, pendant que le Québec provoque la controverse à savoir s'il a le pouvoir constitutionnel de conclure des ententes avec les pays étrangers dans des domaines de juridiction provinciale comme l'éducation.

M. Rathé explique ce fait "partiellement parce que nous ne cherchons pas de publicité."

"Le ministère québécois des Affaires culturelles dispose d'un service de presse, dit-il, alors que je n'ai qu'un adjoint et une secrétaire."

Ce calme s'explique partiellement par le fait que le premier ministre Robarts a affirmé à l'Assemblée législative, il y a un an, que l'Ontario n'avait pas conclu de traités ou de relations diplomatiques sans passer d'abord par Ottawa.

Le service de M. Rathé voit également à la promotion de la culture franco-ontarienne dans la province, en versant des fonds aux centres culturels francophones de Sudbury, North Bay, Ottawa, Toronto et Kingston.

Le service a, par exemple, invité un spectacle de marionnettes de Montréal dans les écoles primaires d'Ontario et la troupe montréalaise Les Jeunes Comédiens aux écoles secondaires de la province.

Jumelages

Le service favorise aussi les échanges entre les villes jumelles comme St-Hyacinthe, au Québec, et Penetanguishene, municipalité du nord de Toronto dont la population est à 60 pour cent francophone.

L'an dernier, le bureau de M. Rathé a payé les services de quatre metteurs en scène professionnels et d'un décorateur de Montréal auprès de troupes de théâtre de Sudbury, Ottawa et Toronto, et défrayé la tournée québécoise d'une troupe francophone d'Ontario.

Le service a encore invité un groupe folklorique de Ste-Agathe-des-Monts au carnaval d'hiver de Penetanguishene et organisé un festival du film bilingue à Sudbury.

"Après tout, confie M. Rathé, le Québec n'a pas les droits exclusifs sur la vie française au Canada. Nous voulons faire savoir au Québec qu'il existe en Ontario une vie française valable."

"Les Acadiens de la dispersion", un grand reportage — une grande histoire

Alors que pour le commun des mortels l'Acadie est un mot évoquant une aventure historique et humaine tragique mais si floue qu'elle relève presque de la légende ou d'un folklore imprécis, un film, enfin, fait le point sur le passé, le présent de l'Acadie et des Acadiens, cette collectivité dispersée mais encore victorieuse.

"Les Acadiens de la dispersion", oeuvre d'un Acadien, le cinéaste de l'Office National du Film Léonard Forest, fut réalisé avec des Acadiens d'un peu partout. Ce sont eux qui nous expliquent, qui nous chantent et qui nous font découvrir à la fois leur histoire et le problème de leur existence dans un présent sans pitié pour les minorités isolées et écartelées entre leur culture ancestrale et les exigences quotidiennes qui forcent à l'assimilation.

Ceux qui s'attendent à trouver dans ce film une oeuvre de promotion touristique de l'Acadie seront déçus, Léonard Forest n'est pas un chasseur d'images. Les paysages ici sont ceux de l'âme des Acadiens qui expriment, chacun à leur manière, ce qu'ils sont. Acadiens des Maritimes, de Louisiane ou d'ailleurs, malgré les distances qui les séparent, malgré des modes de vie souvent bien différents, tous ont cependant gardé le trait d'union du souvenir et celui, plus important encore, d'une langue commune, le français.

"Les Acadiens de la dispersion" est un film fait de questions posées sur le sens de la vie de ceux qui la vivent; un film qui oblige à prendre conscience qu'hors du Québec, une importante société francophone existe et entend continuer à le faire; un film où le chant est un moyen d'expression qui permet d'exprimer à la fois une extraordinaire vitalité et la volonté de communiquer coûte que coûte sa culture propre; un film aussi dans lequel une angoissante question revient sans cesse: cette résistance séculaire à l'assimilation anglophone ne finira-t-elle pas par s'user submergée par d'implacables impératifs économiques? Mais la réponse est aux Acadiens.

Jacqueline Saint-Pierre (O.N.F.)

Au poste CBWFT

JEUDI 29 AOUT

3.30—Cinéma: "Espoirs". Drame paysan avec Constant Remy, Robret Lynen. Dans un petit village d'une province française, un champ inculte est vendu aux enchères. Les deux voisins se disputent le terrain. Le fils et la fille des deux paysans s'aiment et s'enfuient à bord d'un vieux bateau. (Français 1940)
5.00—La boite à surprise (C)
5.30—Ni oui ni non
6.00—Le téléjournal
6.15—Aujourd'hui
6.55—Jeunesse oblige
7.20—Sept au trois
7.30—Cavaliers de la route (C)
8.00—Commando du désert (C)
8.30—A la seconde
9.00—Au coeur du temps (C)
10.00—Tirez au clair
11.00—Cinéma: "Le couteau dans l'eau". Drame psychologique de Roman Polanski, avec Jolanda Umecka, Léon Niemczyk et Zé Malanowicka. Un homme emmène un étudiant qui fait de l'auto-stop et le prend à bord de sa voiture. Plus tard, l'étudiant accompagne le couple sur son yacht. Une sourde animosité ne tarde pas à naitre entre les deux hommes qui cherchent à s'impressionner réciproquement.

VENDREDI 30 AOUT

3.30—Cinéma: "Les honneurs de la guerre". Episode de la libération avec Pierre Collet, Danielle Godet et Serge Davri. Août 1944 — Les Allemands reculent sur tout le front français. Le village de Nanteuil est occupé par une trentaine d'Allemands. Un groupe de maquisards occupe le clocher de l'église. Tandis que les Allemands s'apprêtent à quitter Nanteuil en bon ordre, des résistants surgissent et tirent sur eux pour permettre aux patriotes de fuir l'église de Nanteuil. (Français 1961)
5.00—La boite à surprise (C)
5.30—Oui ou non
6.00—Le téléjournal
6.15—Aujourd'hui
6.55—Jeunesse oblige rencontre
7.20—Sept au trois
7.30—Quand la liberté venait du ciel (C)
8.00—Fleurs d'amour, fleurs d'amitié
8.30—Premier choix: "La porteuse de pain" (C). Mélodrame de Maurice Cloche, avec Suzanna Flon, Philippe Noiret, Jean Rochevort, Jean Valérie, Michel Bardinet et Marie-France Mignal. En 1661, un industriel meurt poignardé dans la maison proche de son usine. Le matin même, la victime, poussée par son contremaitre, avait signifié son congé à la veuve d'un ouvrier et mère de deux enfants en bas âge. (Franco-italien 1962)
10.15—Prenez le volant
10.45—Présences
11.00—Cinéma: "Manon Lescaut". Mélodrame musical réalisé par Carmine Gallone, avec Vittorio de Sicca et Alida Valli. Les amours passionnées et contrariées de Des Grieux et de Manon Lescaut. L'aventure s'achève par la mort dramatique de Manon entre les bras de Des Grieux, au fond de la lande américaine où les amants ont été déportés. (Italien 1942)

SAMEDI 31 AOUT

3.00—L'univers des sports (C)
4.30—M. Surprise présente (C)
5.30—Jeunesse sans frontière
6.00—Le téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Perdus dans l'espace (C)
8.00—Billet de faveur: "Les Aristocrates". Drame social de Denys de la Patelière, avec Pierre Fresnay, Brigitte Aubert et Jacques Dacqmine. Le marquis de Maubrun est un aristocrate qui a conservé maison de famille et traditions. Il a quatre grands fils, une fille de vingt ans et deux jumeaux de douze ans. Le marquis s'aperçoit que la noblesse pèse trop lourd à ces jeunes. (Français 1955)
9.30—Ballades et chansons (C)
10.00—Emission impossible
10.30—Valérie et l'aventure (C)
11.00—Cinéma: "Un chapeau de paille d'Italie". Vaudeville de Maurice Cammage, avec Fernandel, Dorny, Tramel et Joe Gael, d'après une comédie de Labiche. Un fiancé voit son mariage compromis pour un chapeau de paille d'Italie. (Français 1944)

DIMANCHE 1er SEPTEMBRE

3.00—La Petite Kermesse aux chansons
3.30—De la jungle à la piste
4.00—Michel Vaillant
4.30—Héritiers du christianisme
5.00—Les travaux et les jours
5.30—Les as des quilles
6.00—Revoir Terre des hommes (C)
6.30—Variations
7.00—Walt Disney présente (C)
8.00—Festival estival
10.30—L'envers des hommes
11.00—D'hier à demain (C)

LUNDI 2 SEPTEMBRE

3.30—Cinéma: "Le 7e juré". Drame de conscience de Georges Lautner, avec Bernard Blier et Francis Blanche. Un honnête pharmacien décide de faire quelques pas dans la forêt et rencontre au détour du sentier une jolie femme qui se dore au soleil. Il perd la tête et l'étrangle. (Français 1961)
5.00—La boite à surprise (C)
5.30—Oui ou non
6.00—Le téléjournal
6.15—Mario
6.40—Ils chantent en France
6.55—Jeunesse oblige
7.15—Sept au trois
7.30—Jinny (C)
8.00—Max la menace (C)
8.30—Visa pour l'été (C)
9.00—Chapeau melon et bottes de cuir (C)
10.00—Dossiers
11.00—Cinéma: "L'assassin viendra ce soir". Film policier et d'espionnage avec François Deguelt et Renée Cossima. Avec une froide insistance, une jeune fille signifie au commissaire Serval qu'il sera responsable de la mort de son père s'il refuse la protection de ses services. Le commissaire, en effet, ne prend pas au sérieux les craintes de celle-ci. (Français 1963)

MARDI 3 SEPTEMBRE

3.30—Cinéma: "Christine se marie". Comédie avec Jean Murat et Huguette Duflos. Christine a épousé "l'homme idéal" grâce à ses trois maris, dont l'un représente le prestige et le talent, le second la jeunesse et l'enthousiasme et le troisième la fidélité et le dévouement. Malgré cela, elle n'est pas mariée. (Français 1946)
5.00—La boite à surprise (C)
5.30—Ni oui ni non
6.00—Le téléjournal
6.15—Aujourd'hui
6.55—Jeunesse oblige
7.20—Sept au trois
7.30—Les Globe-Trotters (C)
8.00—Des agents très spéciaux (C)
9.00—Le monde de M. Dubé (C)
9.30—Moi et l'autre (C)
10.00—Concert populaire
11.00—Ciné-club: "Les vertes années". Drame de Paulo Rocha, avec Ruiz Gomes et Isabel Ruth. Un jeune Portugais, apprenti cordonnier, vient s'installer à Lisbonne chez son oncle. Par hasard, il rencontre une jeune fille, bonne dans une famille riche et parvenue. Très amoureux d'elle, il a cependant de nombreuses disputes avec elle. (Portugais)

MERCREDI 4 SEPTEMBRE

3.30—Cinéma: "Crainquebille". Comédie satirique avec Yves Deniaud et Christian Fourcade. Crainquebille est un brave marchand. Un jour, ayant provoqué un embouteillage, il est pris à partie par un agent. Quelques minutes plus tard, il est emmené au poste de police. Il est condamné à 15 jours de prison. (Français 1953)
5.00—La boite à surprise (C)
5.30—Oui et non
6.00—Le téléjournal
6.15—Aujourd'hui
6.55—Jeunesse oblige
7.20—Sept au trois
7.30—Minouche (C)
8.00—Cinéma du mercredi: "La loi du Seigneur". Drame de la non-violence avec Gary Cooper et Dorothy MacGuire. La guerre civile américaine vient surprendre une famille de paysans quakers, pacifiques par conviction religieuse. (Américain 1956)
10.00—Provinces (C)
10.30—Caméra 68
11.00—Jacques Brel présente
11.30—Enigmes

Une loi antiesclavagiste de 1866 donne gain de cause à un Noir en Cour suprême

WASHINGTON — Par 7 voix contre 2, la Cour suprême des Etats-Unis a décidé récemment qu'une loi datant de 1866, interdisant la discrimination raciale dans la location ou la vente de propriétés immobilières, était parfaitement valable.

Cette décision a été rendue à la suite d'un procès intenté par M. Joseph Lee Jones, un Noir, et sa femme, Barbara Jo, une Blanche, à la compagnie de construction immobilière Alfred H. Mayer de Saint-Louis, dans le Missouri, pour avoir refusé de leur vendre une maison pour des motifs raciaux.

La loi de 1866 avait été invoquée avant le passage d'une nouvelle loi antidiscriminatoire datant du mois d'avril de cette année aux termes de laquelle le ministère de la Justice peut attaquer devant les tribunaux ceux qui refusent de se plier aux lois antiraciales.

Pour la première fois depuis 102 ans que cette loi existe, le tribunal a confirmé qu'elle est entièrement valide et constitutionnelle.

Le juge Potter Stewart a déclaré qu'en vertu du 13e amendement qui a aboli l'esclavage, un Noir a le droit d'acheter tout ce qu'un Blanc peut acheter, de vivre partout où un Blanc peut vivre. Puis il a ajouté: "Quand la discrimination raciale refoule les hommes dans les ghettos et subordonne le droit de propriété à la couleur de la peau, elle n'est rien d'autre qu'un reliquat d'esclavage".

Chronique sportive

Si la Russie participe aux Jeux Olympiques, le Canada doit-il y aller?

par Jacques LEMOYNE

Le sport et la politique sont deux choses différentes, dit-on souvent. Mais hélas, la vérité est toute autre, surtout depuis que les Russes sont devenus une puissance internationale et qu'ils se servent de tous les moyens pour faire de la propagande. On a empêché l'Afrique du Sud de participer aux Jeux de Mexico parce que ce pays pratiquait l'apartheide, une forme détestable de racisme. Ce sont les amis de la Russie qui ont fait tout ce beau tapage, mais aujourd'hui la situation n'est plus la même. Si on a banni l'Afrique du Sud des Jeux, que doit-on faire de la traitresse Russie? L'injustice dont est victime la Tchécoslovaquie ne sera pas vengée par les armes, mais il y aurait certainement moyen de mettre les barbares au ban de la société et d'empêcher les Russes et leurs minables alliés de participer aux Jeux Olympiques.

En dépit de toutes les affirmations contraires de certains dirigeants du comité olympique du Canada qui disent qu'il n'y a pas de politique aux Jeux, tout le monde qui peut comprendre le moindrement les choses sait fort bien qu'il y a de la politique aux Jeux. Le Canada pourrait donner l'exemple et demander l'exclusion de la Russie et de ses alliés en accusant ce pays d'impérialisme et de tyrannie, tout comme on l'a fait pour l'Afrique du Sud. Mais parions que nos dirigeants olympiques préfèrent de beaucoup un voyage payé au Mexique qu'une guerre au niveau des principes. Les événements de Hongrie avaient isolé la Russie pendant un certain temps, on pourrait cette fois décider de bannir ce pays pour de bon de manifestations organisées par des pays civilisés.

McLain et Dean

Danny McLain n'a besoin que de cinq victoires au cours des six prochaines semaines pour devenir le premier joueur à gagner trente joutes au monticule depuis que Dizzy Dean réussissait l'exploit durant les folles et pauvres années d'avant-guerre. Il y a tout un monde de différence entre McLain et Dean, un monde qui nous montre l'évolution fantastique du sport. Cette évolution s'est faite dans le sens du monde des affaires et McLain et Dean, même s'ils sont tous deux des lanceurs, ils ne se ressemblent pas du tout. Dean était un gars de la campagne qui savait à peine lire et écrire mais qui avait confiance en lui-même et qui savait prendre la vie en riant. Dean était un rigolo qui aimait l'esbroufe et qui fournissait aux journalistes des milliers de lignes de copie chaque jour ou presque. Dean aimait aussi les plaisanteries et les déclarations folichonnes, et il aimait surtout lancer.

Dean avait une balle rapide et son frère, Paul, me disait qu'à ses meilleurs jours Dizzy ne lançait que des boulets. Paul était lui aussi un lanceur fameux qui n'a pu jouir d'une aussi grande popularité que Dean, car qui pouvait rivaliser avec un tel homme? Mais Paul lançait contre "les gros clubs" et Dean contre ceux de deuxième division. C'est au moins ce que Paul aimait répéter avec un sourire, car lui aussi aimait bien raconter des histoires aux journalistes. Toujours est-il que Dizzy était aussi spectaculaire au monticule que sur la rue. Et un jour que Paul avait lancé une joute parfaite, lors d'un programme double, Dizzy s'approcha de son jeune frère et lui dit: "Pourquoi ne m'as-tu pas dit que tu ferais cela? J'aurais fait de même à la première joute et tout le monde aurait été doublement content". Dizzy perdit son efficacité lors d'une joute d'Etoiles alors qu'une balle le blessa à un orteil. Mais il avait été porté au faîte de la gloire et peu d'amateurs de baseball ont oublié son nom. Même dans la jeune génération on le connait bien, grâce à McLain. Ça ressemble à un autre truc de Dean pour se faire de la publicité, diront les malins!

Encore George

George Knudson a remporté le championnat professionnel du Canada de façon spectaculaire au milieu du mois et au moment où je vous parle, il est encore en train de briller dans un tournoi disputé aux Etats-Unis. Espérons qu'on se souviendra de lui quand arrivera le temps de décerner à un athlète le titre de meilleur athlète du Canada de l'année! George est un gars charmant et un gentleman et ceux qui l'ont connu à Winnipeg savent que je n'exagère en rien. C'est un gars qu'on peut citer en exemple à tous les jeunes du pays, car il sait se bien conduire tant sur le terrain de golf que dans sa vie privée, qui, malheureusement, comme celle des vedettes, n'échappe pas aux yeux de gens friands et avides de nouvelles sensationnelles! Souhaitons une autre grande victoire à notre compatriote cette saison qui le replacerait parmi les dix grands de ce sport dans le monde entier.

Toujours dans le domaine du golf soulignons le fait que les joueurs professionnels ont l'intention de partir en guerre contre la PGA. Cette querelle était à prévoir. Il va falloir que les deux groupements en viennent à une entente: la PGA ne peut fonctionner sans joueurs et les joueurs ne peuvent gagner de l'argent sans tournois. La PGA a des contrats de prévus avec les commanditaires et elle peut continuer à opérer son circuit avec des golfeurs moins connus mais qui ne tarderaient pas à l'être par suite des immenses moyens publicitaires dont jouit la PGA. Il y va de l'intérêt de tous qu'on en vienne à une entente et surtout qu'on dise au public pourquoi on se chamaille. Les joueurs disent qu'ils veulent opérer à leur manière, mais est-il possible à un joueur de s'occuper d'organisation et de jouer au golf en même temps? Je me pose simplement la question, je ne cherche pas à y répondre, car je sais que ce n'est pas facile et qu'il doit y avoir du pour et du contre des deux côtés.

ON DEMANDE

Des demandes seront acceptées jusqu'au 6 septembre 1968 pour emploi à la Caisse Populaire de Saint-Boniface. Entrée en fonction le 16 septembre 1968. Connaissance de la dactylographie exigée.

Pour plus de détails, veuillez vous renseigner auprès du gérant

Maurice Therrien, téléphone: 247-8995

Ouverture des classes à Saint-Boniface

Les écoles de la Division scolaire de Saint-Boniface ouvriront le mardi 3 septembre, à 9 h. du matin. Les nouveaux résidents de la division sont priés de s'adresser dès jeudi ou vendredi, 29 et 30 août, à l'école de leur voisinage pour y remplir les formules d'inscription, ce qui facilitera la répartition des élèves avant le 3 septembre.

Voici la liste des écoles:

Ecoles élémentaires: Frontenac — 886 Autumnwood, Maternelle à 6e; Général Vanier — 18 Lomond, Maternelle à 6e; Howden — Howden Road, Maternelle à 6e; Lacerte — 1101 Autumnwood, Maternelle à 8e Français; Marion — 619 Des Meurons, Maternelle à 4e; Prendergast — 906 Cottonwood, Maternelle à 6e; Provencher — 320 Cathédrale, 5e à 8e; Taché — 744 Langevin, Maternelle à 8e; Van Belleghem — 10 Vermillion, Maternelle à 6e; Monterez (bureau temporaire à l'école Prendergast — 906 Cottonwood), Maternelle à 5e.

Ecoles secondaires: Béliveau Junior — 296 Speers Road; Institut Collégial Louis Riel — 585 St-Jean-Baptiste; Windsor Park Collegiate — 1015 Cottonwood.

Journée d'ouverture

Le mardi matin, les élèves du cours élémentaire et du cours secondaire junior ne seront en classe que pour une brève période. Ils seront libres après l'inscription et la distribution des manuels. Le reste de la journée sera employé à des fins administratives et à des réunions du corps enseignant afin d'assurer que tous les détails de l'ouverture soient en ordre. Il n'y aura pas de classes pour les élèves du cours élémentaire et du cours secondaire junior le mardi après-midi. Les classes régulières commenceront le mercredi 4 septembre.

Education spéciale (Developmental Education)

Les classes d'Education spéciale (Developmental Education) pour la région du Parc Windsor se réuniront à l'école Howden. Les élèves de Saint-Boniface-Nord iront à l'école Taché.

Cours de Français

Tous les élèves de la maternelle à la 8e du Parc Windsor qui doivent prendre le cours de Français se présenteront à l'école Lacerte. Même si la température est inclémente, on s'attend à pouvoir se servir des classes sans trop d'inconvénients.

Maternelle

Les parents ont déjà été avertis de leur date de rendez-vous en vue des rencontres pré-scolaires. S'il y en a qui n'ont encore rien reçu, ils sont priés d'en avertir l'école de leur quartier.

Les enfants qui sont destinés à la nouvelle école Monterey devront se présenter aux endroits suivants jusqu'à ce que la construction de leur nouvelle école soit terminée: Maternelle: Church of Christ, angle Cottonwood et Westmount; 1ère, 2e et 3e années: école Prendergast; 4e et 5e années: école Général Vanier.

Le quartier de l'école Monterey comprend: Durham Bay, Duluth Bay, Speers Road, Jogues Road, Brébeuf Road, Gatineau Bay, Maplehurst Road, Monterey Road, Greenwich Bay, Monaco Bay, Greenmount Road, Maywood Road, Crestwood Crescent (du numéro 121 et au-dessus).

Les élèves de Place Niakwa et de Southdale, de la maternelle à la 6e, iront à l'école Van Belleghem; ceux des 7e et 8e, à l'école Béliveau junior; et ceux de 9e à la 12e, au Windsor Park Collegiate.

DIVISION SCOLAIRE DE SAINT-BONIFACE No 4

Répartition des élèves 1968-69

Ecole Taché

Les élèves suivants seront inscrits à l'école Taché en septembre 1968:

1. Tous les élèves de la région Taché (au nord de la rue Provencher et à l'ouest de la rivière Seine) qui suivent le cours de "Français".
2. Tous les élèves de la section nord de la ville qui sont inscrits dans les classes spéciales.

N.B. — Il n'y aura plus de classes anglaises à double grade à l'école Taché. Tous les élèves qui ne suivent pas le cours "Français" seront inscrits soit à l'école Marion (1ère à la 4e année) ou à l'école Provencher (5e à la 8e année).

Ecole Marion

1. Tous les élèves (garçons et filles) de la 1ère à la 4e année résidant hors de la région Taché.
2. Les élèves de la région Taché qui ne suivent pas le cours de "Français".

Ecole Provencher

1. Tous les élèves (garçons et filles) de la 5e à la 8e année résidant hors de la région Taché.
2. Les élèves de la région Taché qui ne suivent pas le cours de "Français".
3. Tous les élèves qui suivent le cours d'initiation professionnelle (Occupational Entrance).

Communiqué de la Direction scolaire

Eglises où "La Liberté et Le Patriote" est en vente:

Notre-Dame du S.-C. Le Pas, Man.
•
Sacré-Coeur Winnipeg, Man.
•
Notre-Dame Alberni, C.-B.
•
Sacré-Coeur Montmartre, Sask.
•
Précieux-Sang St-Boniface, Man.
•
Saint-Charles St-Charles, Man.
•
Saint-Emile St-Vital, Man.
•
Saint-Eugène St-Vital, Man.
•
Saint-François St-Boniface, Man.
•
Saint-Jean-Baptiste Regina, Sask.
•
Saint-Laurent Thompson, Man.
•
Saints-Martyrs St-Boniface, Man.
•
Saint-Norbert St-Norbert, Man.
•
Chapelle Base d'aviation Gimli, Man.
•
Chapelle Base d'aviation Winnipeg, Man.

St-Laurent

Voyageurs

Mme Anna Dumont, de St-Laurent, ses gendre et fille, M. et Mme Roland Claeys, et leurs quatre enfants, de Winnipeg, sont allés visiter une cousine à Edmonton. Ils ont aussi visité Calgary, Banff et Lac Louise. Ils se rendirent à Vancouver pour y visiter une tante de M. Claeys et à Portland, Oregon, où ils rencontrèrent un cousin de Mme Dumont. Ils sont revenus par les Etats-Unis, enchantés d'avoir fait un si beau voyage.

AVIS

Les arénas de St-Boniface sont situés aux numéros **294, rue Bertrand et 910, rue Maginot**

Le Directeur des Loisirs

L'incendie . . .

(Suite de la première page)

prendre une protection de $940,000?

Ce chiffre est équivoque et doit être un peu mieux défini. Il est réparti comme suit: 1) La cathédrale, $850,000; 2) les orgues, $50,000; 3) le contenu, $25,000; 4) le coût du déblaiement en cas d'incendie, $15,000.

Consolidation des assurances diocésaines

Il y a environ trois ans, les autorités diocésaines avaient commandé une étude très détaillée de tous les biens immeubles du diocèse. Cette étude avait pour but d'établir la valeur des biens immeubles distribués à travers toutes les paroisses du diocèse et de consolider les assurances sur une base qui garantirait une protection maximum de ces biens tout en procurant des primes d'assurances préférentielles et, partant, des économies sérieuses et importantes. Il est sorti de ces études des recommandations bien spécifiques: celles-ci soumises à l'administration paroissiale devaient constituer en substance la position de la paroisse en matière d'assurance, en ce jour fatidique du 22 juillet.

Entente entre les maisons d'assurances

Comment se fait-il qu'aucune maison d'assurance de St-Boniface n'ait eu sa part dans la distribution des assurances?

La réponse quoiqu'un peu complexe est claire et facile. La question n'en reste pas moins un peu précieuse puisqu'elle aurait pu être présentée bien avant les hécatombes du 22 juillet et que les événements de cette date ne lui confèrent, pour le plus, qu'une actualité émotionnable et opportuniste. Voici les faits! Pour la durée de l'étude qui devait être faite sur les biens immeubles du diocèse, pour fin d'assurer une continuité dans les assurances et un maximum de protection, il était entendu de part et d'autre que la maison responsable de cette étude devait assumer une double obligation: d'une part, entreprendre le travail gigantesque de l'appréciation des valeurs des biens immeubles du diocèse et ceci gratuitement; d'autre part, et en retour, garantir une protection maximum dans le domaine des assurances. Il était formellement entendu que ces arrangements ne seraient en vigueur que pour la durée de cette étude et qu'au terme de ce travail, la somme totale des assurances devait être répartie en tranches égales entre la maison Ernst, Liddle et Wolfe, responsable de cette étude et les principales maisons d'assurances de St-Boniface. Cette entente était formelle: toutes les personnes intéressées en étaient au courant et son application devait sous peu être ratifiée.

Il est difficile de comprendre, à cette adresse, le raisonnement et les critiques de certaines gens. Si la chose était acceptable il y a trois ans, comment ne le serait-elle pas aujourd'hui? Si le feu avait tardé un tant soit peu, ç'aurait été à St-Boniface que les réactions auraient surtout été portées. Et surtout, s'il n'y avait eu feu, semble-t-il, la question n'aurait probablement pas été posée!

Réajustement de l'évaluation et de l'assurance

Un dernier point! Deux mois à peine avant l'incendie de la cathédrale, l'administration de la paroisse s'était penchée longuement et non pas sans angoisses sur le problème très complexe et très pressant de bien assurer les biens immeubles de la paroisse et particulièrement la cathédrale. Les syndics, élus par les paroissiens et l'administration paroissiale, avaient fait appel à l'avis des experts en la matière d'évaluation et d'assurance: ils avaient tenté, au meilleur de leur jugement, d'harmoniser leurs décisions avec celles des spécialistes en la matière. Il leur fallait aussi tenir compte des argents mis à leur disposition par la contribution monétaire des paroissiens. La baisse inquiétante de ces contributions et la nécessité de maintenir la rentabilité de la paroisse auraient sans doute imposé un compromis. Les assurances-feu sur la cathédrale seraient haussées de trois cent mille dollars. Ce qui fut fait immédiatement, heureusement. De plus, la chose serait ré-étudiée, à intervalles réguliers et rapprochés, et des changements seraient faits à la lumière et à la dimension de la générosité des paroissiens de la cathédrale de St-Boniface.

Un regard en arrière, tranquille et sans préjugé pourrait peut-être nous convaincre que la situation, dans les circonstances, n'était pas si mauvaise."



CITÉ DE SAINT-BONIFACE

AVIS

Liste municipale des votants 1968

AVIS est par les présentes donné que la liste des votants de la Ville de Saint-Boniface qui ont droit de vote aux élections municipales cette année, a été complétée et que tout électeur, ou toute personne qualifiée pour être électeur, peut demander que le nom de n'importe quelle personne qui a droit de vote soit ajouté à ladite liste. De même, elle peut demander que le nom de toute personne qui n'a pas droit de vote soit rayé de ladite liste, conformément aux dispositions de la Charte de Saint-Boniface.

De plus, tout électeur, ou toute personne qualifiée pour être électeur, qui désire porter plainte relativement à une erreur ou omission dans ladite liste, devra, dans les quatorze (14) jours qui suivent cette date, donner au Greffier, ou déposer à l'Hôtel de Ville, à son adresse, avis en écrit de sa réclamation et de son intention d'en appeler au Juge relativement à ce sujet. Ces dépositions ne seront pas considérées à moins qu'elles ne soient dans les mains du Greffier le ou avant le 13 septembre 1968.

DONNE à Saint-Boniface, ce 31ème jour d'août 1968.

Maurice PRUD'HOMME
Greffier

N.B. On pourra examiner la liste au bureau du Greffier à l'Hôtel de Ville, aux bureaux de poste de Saint-Boniface et de Norwood, ainsi qu'à tous les sous-bureaux de poste à Saint-Boniface.

Ste-Amélie

Çà et là

Prompt rétablissement à Mme Andy Morisseau, patiente à l'hôpital de Ste-Rose-du-Lac, et à Mme Marcelle Walchuk, de McCreary, qui fut hospitalisée à cet hôpital durant la semaine du 20 août.

M. et Mme Gérald Marion et leur famille, de St-Boniface, étaient en visite chez leurs parents.

M. Armand Labelle, de Hudson, Ont., a passé deux mois de vacances chez les familles Labelle.

Cordiale bienvenue à M. et Mme Sylvio Plamondon et à leur famille, de Winnipeg, qui sont venus demeurer sur l'ancienne ferme de M. Gérard Debeuckelaere.

Les jeunes Crabbe, de Neepawa, ont passé la semaine du 20 août chez leurs grands-parents, M. et Mme E. Denis.

M. et Mme Pierre Ste-Marie et leur fils, Christian, accompagnés de Mme Fernande Renault, de Montréal, ont rendu visite à leurs nombreux parents à Ste-Rose-du-Lac, McCreary, Ste-Amélie et St-Boniface.

Le R. P. Denis Bourbonnais, O.M.I., et Mme Alice Pinette se sont rendus à Winnipeg, le dimanche 18 août, pour assister au congrès national de la Ligue des Femmes Catholiques.

M. et Mme Dale Myrha et leurs quatre enfants, de l'Alberta, ont visité M. et Mme Albert Ferec et Mme Mary Pinette, de Ste-Rose-du-Lac, ainsi que des parents de Ste-Amélie.

La Broquerie

Avis

Veuillez bien prendre note que le souper paroissial aura lieu cette année le 22 septembre prochain. Réservez ce dimanche, on vous attend!

Va-et-vient

M. et Mme Elas Gauthier, accompagnés de M. et Mme Arthur Balcaen, firent une randonnée de quelques jours aux Etats-Unis passant par Bemidji et se rendant jusqu'à Thief River Falls.

M. et Mme Emile Bolly et leurs deux enfants, Armand et David, de Trail, C.-B., étaient de passage chez leurs enfants, parents et amis à La Broquerie et à St-Boniface, dernièrement.

Soirée-surprise

Le jeudi 8 juillet, les Guides, leurs cheftaines et l'aumônier se rassemblèrent à la salle Roy pour une petite soirée-surprise à l'occasion du départ de la Rév. Sr Denise Emond. Sr Emond fut l'âme du Guidisme à La Broquerie et elle se dévouait toujours sans compter, sans attendre de récompense comme le dit si bien la prière guide. "Tous ensemble nous vous souhaitons bonne chance, ma Soeur, et un grand succès dans votre apostolat dans le Nord. Nous vous manquerons, mais nous resterons près de vous par le coeur et la pensée" (Guides de la 11e compagnie Youville).

Remerciements

M. et Mme Laurent Gamache désirent remercier sincèrement tous les parents et amis qui se sont rendus nombreux à la réception organisée en leur honneur lors de leur passage au Manitoba.

Camp guide 1968

Le mercredi 12 juillet, les Guides de la 11e compagnie Youville commencèrent leur camp d'été. Le départ fixé à 9 h. 30 du matin s'effectua à merveille. Les guides se divisèrent en quatre groupes et toutes joyeuses partirent avec M. le Curé, Mmes Roméo Gauthier et Jean Granger. M. Jean Granger transporta les bagages avec son camion.

Arrivées au camp, les filles se mirent à l'oeuvre. Les abris s'élèvent en un rien de temps, la table et d'autres installations étaient prêtes pour le souper. Les journées passèrent bien vite, trop vite pour quelques-unes. Bain, grand jeu, inspection, etc., remplirent leurs journées.

L'orage de la nuit du 12 au 13 juillet obligea une équipe à déménager, car la pluie rentrait dans leur tente. Mais en pleine nuit, se promener avec leur sac de couchage, n'était que plus intéressant pour les jeunes.

Le lendemain, 13 juillet, l'aumônier, M. l'abbé Félicien Juneau, célébra la messe à 5 h. de l'après-midi. Les guides en profitèrent pour chanter une messe rythmée et donnèrent elles-mêmes leurs intentions.

Le vendredi soir, c'était la visite des parents. Les guides, après le souper, se hâtèrent de préparer leurs coins pour l'inspection. Les parents commencèrent à arriver dès 8 h. du soir. Chaque guide les fit visiter le camp et jasèrent jusqu'à la levée des couleurs. Vers 9 h., les cheftaines donnèrent le coup de sifflet pour le rassemblement. Les guides, avec leur costume de camp, descendirent les drapeaux et, dans trois minutes, elles étaient prêtes pour le feu de camp.

M. l'aumônier ouvrit le feu de camp et la cheftaine Granger alluma le feu avec la torche qui lui fut présentée par Michelle Bohémier. Ce fut un vrai succès. La cheftaine Jocelyne Granger en était la responsable. Les parents étaient nombreux et les cheftaines profitèrent de cette occasion pour les remercier de leur belle coopération. Ils profitèrent aussi de ce feu de camp pour donner un souvenir à la Rév. Sr D. Emond, assistante-cheftaine, qui doit partir pour le grand Nord. A son tour, elle remercia les guides, cheftaines, aumônier et parents et leur demanda de prier afin que son apostolat soit fructueux. Les guides eurent ce soir-là un jeu de nuit un peu hors de l'ordinaire qui les sortit de leur tente et les amusa beaucoup.

Le samedi 13 août, la mauvaise température les força à plier bagages. Les guides prirent le chemin du retour avec un peu de peine, car, pour quatre des leurs, c'était leur dernière rencontre avec l'équipe. La chefaine J. Granger, ayant terminé ses études, devra quitter sous peu; La cheftaine Diane et sa petite soeur laissent La Broquerie pour aller demeurer en ville et Mireille ira continuer ses études dans un autre couvent. A elles quatre, bonne chance.

En somme, le camp des Guides fut un succès et elles remercient le Seigneur de leur avoir donné des soirées si calmes qui leur permirent d'apprécier davantage la belle nature. L'équipe de Jocelyne remporta le fanion d'honneur, celle de Michelle celui d'inspection et celle de Diane celui de la liturgie.

Encore une fois, merci de la part des guides à leur aumônier, à Soeur D. Emond, ainsi qu'à tous les parents qui ont rendu possible cette belle aventure.

Ste-Agathe

Çà et là

M. et Mme Auguste Gauthier étaient heureux de recevoir la visite de leur fille, Jeannette (Mme Jean-Charles Nadeau), et ses quatre enfants, de St-Jean, Qué. M. Nadeau est venu les chercher en auto, le 16 août.

M. Norbert Labelle, fils de M. et Mme J.-A. Labelle, partira ces jours-ci pour aller poursuivre ses études théologiques à l'Université Laval de Québec.

M. l'abbé A. Couture, curé, est revenu de ses vacances, le lundi 19 août.

La Rév. Sr Adélina Gagné (Pierre-Joseph), supérieure du couvent, est revenue, le 22 août, de Montréal où elle était allée assister à la deuxième session du Chapitre général de la congrégation des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie.

Prompt rétablissement à M. Joséphat Dorge, patient à l'hôpital de St-Pierre depuis la semaine dernière, et à M. F. Lane, qui a subi une opération à un oeil le samedi 24 août.

M. et Mme Albert Lécuyer ont dû conduire leur fille, Maria, à l'hôpital général St-Boniface, le dimanche 25 août.

Ile-des-Chênes

Soirée d'adieu

La soirée d'au revoir en l'honneur du R. P. Pierre Dumaine, P.B., qui eut lieu vendredi dernier, fut un succès malgré la température qui s'obstinait à être désagréable.

Parmi la foule on remarquait le R. P. A. Hamel, supérieur des Pères Blancs, et plusieurs autres Pères et Frères de la congrégation. M. l'abbé H. Perron, curé de Lorette, qui a eu l'amabilité de mettre sa salle paroissiale et son contenant à notre disposition pour cette fête, nous a fait l'honneur de sa présence, et tous l'en remercient très chaleureusement. Soeur Supérieure et plusieurs religieuses Oblates du Sacré-Coeur et de Marie Immaculée, ainsi que quelques membres de la congrégation des Soeurs de St-Joseph de St-Hyacinthe, ont aussi rehaussé la soirée en se joignant à nous pour saluer le Père Dumaine avant son départ pour l'Afrique.

La fête débuta par une marche d'entrée, exécutée par Mme Joël d'Auteuil. Une petite aria sur la vie du héros de la fête, composition de M. Louis Molin, accompagnée au piano par son épouse, fut très appréciée de tous. La foule a bien joui des belles chansons de M. Antonio Trudeau s'accompagnant à sa guitare.

La belle somme rondelette de $474.00 fut offerte au Père Dumaine pour ses missions qu'il fit connaître à l'assistance en présentant quelques films intéressants pris par lui-même sur les lieux.

Un magnifique goûter fut servi et on se sépara heureux de cette belle fête missionnaire.

Au revoir Pierre! Bon voyage et bonne chance! Dans cinq ans!

St-Norbert

Grand succès au Théâtre St. Genese

La présentation "Lord Halewyn" par le Théâtre St. Genese fut un vrai succès. Les gens de St-Norbert nous ont appuyés et nous leur en sommes reconnaissants. La pièce fut présentée deux soirs: les 22 et 23 août.

On trouve à St-Norbert de nombreux talents qu'on a pu constater lors des présentations de ce drame en 14 scènes. Les différents rôles furent joués comme suit: Halewyn, Clifford Yerex; Purmelande, Rachèle Lajeunesse; le duc d'Ostrelande, M.-E. Yerex; la duchesse, D. Raffey; le comte Karole, Philippe Mailhot; Godfrund, Gérard Dorge; Iwyn, Thomas Sobkow; Edwigga, Anita Provost; Griffons, Gérard Dorge; Barbara, Louise Provost; le forestier, Frank Lodewyks; la femme du forestier, Irène Guilbault; les bandits, T. Sobkow, F. Lodewyks et P. Mailhot; les pages, Richard Perron et D. O'Connor; le vassal, Raymond Guilbault; les voix, Jean-Louis Verrier.

L'équipe de production se composait de: directrice, Mme E. Yerex; producteur, M. E. Yerex; ménageresse de l'estrade, Elisabeth O'Connor; effet des sons, Dolorès Mailhot; lumières, Raymond Guilbault; dessins des décorations, Mme Jean Carlson; couturière, Mme Marguerite Austen; construction des meubles et décorations, M. Henri Privé; conseiller en musique, le capitaine Lee, de Winnipeg; propriétés, MM. Jean Nobiss et J.-L. Verrier; conseillère en maquillage, Mme Nadine Kelly, bien connue pour ses travaux pour Rainbow Stage et le Cercle Molière; maquillages, Mmes René Provost, Florence Takoski et Sylvia Gandera; gérante de maison, Céleste Lajeunesse; affiches, Mlles Suzanne Pelland et Louise Provost; modelage des cheveux, Mme Ida Leclair.

Il faut aussi remercier les compagnies Red River Co-op, l'hôtel St-Norbert, les magasins Clark's Gamble, la Division scolaire de la Rivière-Seine, Western Savings et Loans, Ida's Beauty Salon, MM. B. McCallum, H. Privé, Denis O'Rourke, Joseph Bouvier, N. Boisvert, D. Guénette, G. Guilbault et L. Delorme, Mmes A.-B. Dufort, T. O'Connor, C. Lord et L. Perreault pour les nombreux travaux.

Parmi les foules on remarquait des gens du Manitoba Theatre Centre, MM. et Mmes Gilles Guyot et Alphonse Larivière, du Cercle Molière.

Fun-O-Rama

Le samedi 24 août se déroulait le grand jour du Fun-O-Rama à St-Norbert. Dû à un temps non favorable, il fallut annuler plusieurs événements tels que danses dans les rues et divers concours. Mais le temps ne pouvait pas arrêter la grande parade qui débuta à 1 h. de l'après-midi. La joie et la gaieté se montrèrent à travers la pluie qui venait de tomber. Les fanfares de jeunes, les fillettes avec leurs baguettes, les chars allégoriques du garage Esso de Philippe Noiseux, de la pharmacie St-Norbert, de la Coopérative de St-Norbert, de la compagnie Furnaseman, du Théâtre St. Genese; la discothèque des enfants de M. Louis Verrier, propriétaire de Big Rock Lumber; les nouveaux mariés, M. et Mme Aurèle Campeau, en bicyclette à deux sièges; M. G. Van Ginkel, traînant Mme J. Campeau dans une baignoire (les quatre représentant la quincaillerie Campeau); les bouffons, tout le long de la route (on les a tous vu dans cette magnifique parade de fierté et de patriotisme).

Ensuite, un gros morceau de boeuf fut rôti sur la broche à la résidence de M. Joseph Bédard. On remercie M. et Mme Bédard, MM. Paul Mailhot, Honoré Chartier, Cyrille Ouimet, Pierre Bosc et Gordon Thompson, qui ont préparé ce "barbecue".

Quand vint la nuit, les jeunes gens se délassèrent avec la musique de "The Golden Rule". Dans cette troupe on remarquait Paul L'Heureux et Denis Vouriot, de St-Norbert. A la salle Ritchot, les adultes écoutèrent la musique allemande de la troupe Aria.

Grand merci à tous ceux qui ont aidé à la réussite de cette journée d'une manière ou d'une autre, ainsi qu'au journal "La Liberté" pour la publicité.

St-Malo

Pèlerinage

Le pèlerinage diocésain à la grotte de Notre-Dame de Lourdes à St-Malo eut lieu le dimanche 25 août. La première messe à 9 h. 30 du matin fut dite à l'église, mais les autres messes de 11 h. du matin et de 4 h. de l'après-midi furent célébrées à la grotte. Notre-Dame de Lourdes dut apprécier ce geste et les prières des pèlerins, car enfin la température semble vouloir être plus favorable aux moissons.

L.F.C.

Un Marchoton de Dames, organisé par la Ligue des Femmes Catholiques de St-Malo, aura lieu le dimanche 8 septembre. La distance à parcourir est de six milles. Bienvenue à toutes les dames qui veulent se joindre à cette Ligue. Invitation spéciale aux sections de la Ligue.

Pour plus de renseignements, veuillez vous adresser à Mme Philippe Marion, de Dufrost (tél.: 347-5542), ou à Mme Albert-Léo Morin, de St-Malo (tél.: 347-5424).

N.-D.-de-Lourdes

Foyer Notre-Dame

A la réunion du Comité du Foyer Notre-Dame incorporé tenue tout récemment, M. René Comte fut choisi comme administrateur-gérant, remplaçant M. Marcel Beaudry, démissionnaire. Les paroissiens regrettent le départ de M. Beaudry.

Bienvenue

Cordiale bienvenue à M. et Mme Marc Bourrier, nouveaux paroissiens qui vont résider dans leur maison nouvellement construite au village.

Balle molle

Au tournoi de balle molle à St-Claude dimanche dernier, l'équipe Notre-Dame remporta le 2e prix. Félicitations aux joueurs.

Le dimanche 1er septembre aura lieu le grand tournoi de balle molle. Pour inscription, appelez M. Léo Moreau: 306-2, Somerset, ou 30, Notre-Dame.

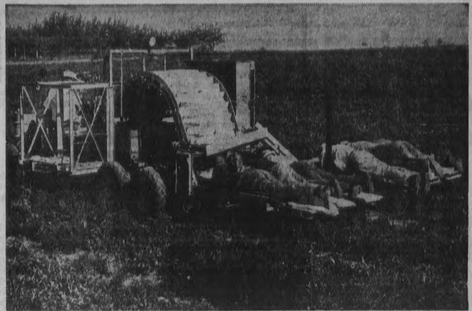
Soirée sociale

Une soirée sociale aura lieu en l'honneur de M. Norbert Bérard et de Mlle Claudette Delaquis à la salle paroissiale, le vendredi 6 septembre, à l'occasion de leur prochain mariage. Tous les parents et amis sont cordialement invités.

Ste-Elisabeth

Omission

Lors des funérailles de Mme Dhélia Lussier, six neveux de la défunte étaient porteurs: MM. Edouard Laroche, Gérald Berard, Clément LeClaire, Raynald Bertrand, Roland et Denis Lussier. Deux nièces, Mmes Edouard Laroche et Noël Alary firent la quête.



Il ne s'agit pas ci-dessus d'une machine pour promener des dormeurs mais d'un appareil mécanique qui aident des cueilleurs de tomates dans leur travail. A la Station fédérale de recherches de Summerland, C.-B., on cherche à mettre au point des appareils à récolter qui permettront de faire deux ou trois cueillettes pour le marché de denrées fraiches et plus tard, une autre pour la mise en conserve. (Ministère de l'Aagriculture du Canada)

Les paroissiens de St-Georges disent au revoir à leur curé

ST-GEORGES — Le dimanche 28 juillet au soir était tout à la fois un temps de tristesse et de joie "dans le plus beau coin de la province". La grande famille paroissiale se réunissait pour manifester son égard envers son curé, M. l'abbé Gédéon Trudeau, ce père spirituel, à qui tous se sont tellement attachés durant son court séjour dans la paroisse. Triste, parce que l'on se réunissait pour lui dire au revoir; joyeux, parce que Dieu avait accordé à St-Georges une si énorme partie de sa lumière oecuménique qui enveloppe la terre, quand Il envoya cet apôtre remarquable vivre dans la paroisse.

La Ligue des Femmes Catholiques s'est chargée de préparer un souper digne d'une occasion de la sorte et auquel tous les paroissiens étaient invités. Et pour tenir le tout sur les roulettes, M. Jean Dupont agissait comme maître de cérémonies.

Tout d'abord, M. Dupont souhaita la bienvenue aux paroissiens présents et leur présenta les personnes qui prenaient place à la table. On y remarquait, en plus de l'invité d'honneur, M. l'abbé Trudeau, ses parents, M. et Mme Georges Trudeau, d'Ile-des-Chênes, M. l'abbé G. Morrissette, curé de Pine Falls, M. Sylvia Berthelette, Grand Chevalier du Conseil de Pine Falls no 4244, et son épouse, Mme Fébronie Dupont, Mme Ludger Jubinville, présidente de la Ligue des Femmes Catholiques, et son époux et M. Jean Dupont. En plus de ses parents, plusieurs membres de la famille de M. l'abbé Trudeau étaient présents.

Le souper terminé, M. Dupont présenta comme première participante d'un programme varié, Mme Zéphir Papineau. Celle-ci donna une touchante interprétation du beau chant "Le vieux sapin".

Ensuite, Denis Vincent, président des Clercs Servants, se fit l'interprète de ses camarades. En plus de lui offrir un cadeau et de lui exprimer des souhaits de succès dans son nouveau ministère, les Clercs Servants ont remercié M. l'abbé Trudeau d'avoir été un maître toujours bon et patient envers eux.

Monique Lachiver vint à son tour donner les impressions que tous les jeunes de la paroisse manifestent envers ce curé qui devait les laisser. Elle montra combien les jeunes de St-Georges ont le coeur sensible. Ils se sont rendus compte des services nombreux que leur curé accomplissait pour eux, toujours avec cet esprit d'éducateur dévoué. Les jeunes autant que les moins jeunes sont contents qu'il se dirige vers une carrière active d'éducation, car c'est certainement son idéal. Monique promit au nom des jeunes qu'ils n'oublieraient pas son exemple et qu'ils se souviendraient de lui dans leurs prières.

Suzanne Lachiver, soeur de Monique, lui succéda au programme avec sa chansonnette charmante "Le père Gédéon". Mme Z. Papineau avait composé ce petit numéro unique, qui est un récit historique autant qu'humoristique, de la vie de l'invité d'honneur.

La Ligue des Femmes Catholiques a été un des premiers mouvements fondé dans la paroisse après l'arrivée de M. l'abbé Trudeau. Mme L. Jubinville, présidente d'un comité, a exprimé en paroles émouvantes les sentiments de tous les membres. Il est certain que les membres, même s'ils ne pensent pas avoir grandi en âge, ont grandi en sagesse, sous l'habile direction de leur dévoué aumônier. Une consolation, a-t-elle mentionnée, c'est qu'il restera dans le voisinage. Comme signe de gratitude, les dames lui offrirent un cadeau.

Les Chevaliers de Colomb ont aussi voulu manifester leur reconnaissance. Le fait qu'ils ont gardé M. l'abbé Trudeau comme aumônier deux ans au lieu d'un an, comme c'est l'habitude, leur a donné "la chance d'apprendre beaucoup de celui qui en avait tant à enseigner", a dit M. S. Berthelette. Un porte-feuille, objet bien pratique à recevoir pour un membre du personnel enseignant, fut ensuite présenté à M. l'abbé Trudeau. Espérons que ce porte-feuille sera toujours comblé de documents aussi divertissants pour le professeur que pour les élèves.

Pendant quelques instants, M. Jubinville sut à son tour divertir l'assemblée par deux chants "L'écho" et "La poulette".

Ensuite, M. Raoul Boisjoli lut une adresse au héros du jour au nom des paroissiens de St-Georges et de Great Falls. Les sentiments de tous et chacun n'auraient pas pu être plus sincèrement exprimés. Tout au long de l'adresse, tous se reconnaissaient comme des enfants privilégiés, les bénéficiaires d'innombrables bénédictions durant ces dernières années. Est-il possible que tant de choses se soient accomplies? Et à mesure que M. Boisjoli lisait, on réalisait, si on ne l'avait pas déjà fait maintes fois, que cette partie de l'histoire de St-Georges a été un temps d'apprentissage et que les heureux paroissiens devront en recueillir des fruits. Dieu avait envoyé un homme vivre dans la paroisse pour enseigner. Maintenant Dieu devait croire les paroissiens adultes, car Il appelait cet homme vers des champs nouveaux. Les intentions de tous sont de continuer à travailler comme une grande famille unie dans la marche vers le Père. Cela, certes, sera une consolation pour celui qui vient de quitter la paroisse. Aussi, ce sera une consolation pour tous, car c'est la seule vraie chance de voir se réaliser les espérances des paroissiens et celles de leurs enfants. En plus leur manière d'agir devra être une consolation pour celui que Dieu envoie pour remplacer celui qu'Il retire. Tous, jeunes, vieillards, malades, paroissiens de tout âge, appuient les sentiments et les voeux exprimer en ce beau dimanche soir.

Quand vint le temps de passer la parole à M. le curé, quelle ne fut pas la surprise de l'entendre dire que, pour la première fois à St-Georges, il se sentait énervé. L'énervement qu'il a pu sentir s'est vite modifié pour faire place au style habituel que les paroissiens avaient appris à connaître et à aimer chez lui. Ses paroles contenaient un mot spécial pour chacun de ses paroissiens. Des remerciements particuliers et des remerciements généraux ont été exprimés en reconnaissance de l'aide et de l'appui qu'il a reçus dans la paroisse. Sans doute, chacun a dû penser combien il est facile de servir et d'appuyer un homme qui sait si bien apprécier toute chose.

Pour terminer, M. l'abbé Trudeau n'a pas dit adieu, mais plutôt au revoir. Et, comme un écho rassurant, l'assemblée se joignit à M. Jubinville et Mlle M. Lachiver dans le chant "Ce n'est qu'un au revoir"

St-Norbert

Remerciements

M. et Mme Gérard Cloutier et leur famille désirent remercier parents, voisins et amis qui leur ont témoigné de la sympathie d'une façon ou d'une autre, soit par offrandes de messes, prières, assistance aux funérailles, fleurs, dons reçus pour fonds de bourses du Collège St-Paul, à l'occasion du décès accidentel le 29 juin de leur cher fils aîné, M. Donald Cloutier.

On remercie spécialement M. l'abbé Léo Couture, curé de St-Norbert, le R. P. J. Driscoll, S.J., du Collège St-Paul, Mgr H. Lapointe, les RR. PP. A. Hamel et Camille Dufort, P.B., les Pères Trappistes, les Pères Oblats, les Soeurs Grises et Ursulines de St-Norbert, le Dr J. H. Crust, le constable R. Mitchosky, les porteurs, les enfants de choeur, ainsi que le personnel du salon funéraire P. Coutu, qui était en charge des arrangements funèbres, pour leurs paroles réconfortantes et leur grand dévouement.

Le Village de Saint-Pierre
Saint-Pierre, Manitoba

AVIS est présentement donné aux contribuables qu'une copie des rapports écrits du vérificateur des comptes, accompagnés de l'exercice de l'année, du bilan des revenus et dépenses, des reçus et déboursés avec notes explicatives, sont dans le fichier au bureau de la secrétaire-trésorière et peuvent être examinés, aux heures de bureau. Tout contribuable ou son représentant, à ses propres frais, peut les examiner et prendre des notes au besoin.

Mme C. Bourgeois,
Secrétaire-trésorière,
Village de Saint-Pierre.

Dunrea

Visite de l'archevêque

Avec la grève des postiers, bien des nouvelles sont restées sans publication et il serait quelque peu démodé d'en parler maintenant; mais celle de la visite, dans la paroisse, de son Excellence Mgr G. Bernard Flahiff, le 18 juillet, mérite bien d'être publiée malgré le retard. Son Excellence arriva d'abord à la mission de Baldur vers les 3 heures de l'après-midi. Au cours d'une messe concélébrée il administrait le sacrement de confirmation à un groupe d'enfants.

M. l'abbé P. Morand, curé, s'y était rendu ainsi que les religieuses qui avaient préparé ces jeunes, et quelques membres de la chorale. Après la cérémonie religieuse, une réception dans la cour de l'église rassemblait tous les fidèles de la localité autour de son Excellence, pour une légère collation et quelques causeries.

Comme la cérémonie de confirmation devait avoir lieu à Dunrea le soir de ce même jour, son Excellence et ses assistants prirent le souper au couvent, où les religieuses, aidées de quelques dames, avaient préparé un repas délicieux auquel tous firent honneur.

Au cours de la messe concélébrée par son Excellence, M. l'abbé P.-A. Morand, et son frère, M. l'abbé Edouard Morand, Son Exc. donna une homélie des plus enrichissantes pour l'âme, laissant parler son coeur de père spirituel des âmes du diocèse, s'adressant surtout aux nouveaux confirmands.

A l'issue de la cérémonie, malgré une fatigue facile à comprendre, son Excellence voulut bien se rendre à la salle paroissiale pour rencontrer personnellement grands et petits, et échanger quelques paroles amicales avec une franche poignée de main. Puis quelques dames servirent un léger goûter qui clôtura l'heureuse entrevue.

Après une nuit reposante, M. le curé promena le distingué visiteur dans ses diverses missions, visitant surtout les pauvres malades pour qui cette visite fut un vrai réconfort. Le dîner fut pris au motel local auquel le chef-cuisinier, maître Benoit Souyri, avait convié gentiment son Excellence et ses aides. Son Excellence partit vers les 4 heures de l'après-midi pour continuer sa tournée pastorale, mais le souvenir de son passage restera vivace dans le coeur des paroissiens de cette localité.

Vive les vacances!

Oui! Plusieurs peuvent le dire avec raison, car laissant là leurs activités journalières ils en ont éprouvé les charmes dans de beaux voyages faits au cours de la belle saison. Ainsi MM. et Mmes Henri Côté et Alain Hémery ont fait le tour de la Gaspésie; Mme Paul Toutant s'est rendu à Montréal et Joliette; M. et Mme Arthur Paradis, accompagnés des R.R. P.P. Alphonse et Edmond Paradis, O.M.I., sont encore en ce moment dans la "belle province"; M. et Mme D. Mailhot se sont rendus jusqu'à Nanaimo, Vancouver, visitant parents et amis tout le long de la route; M. et Mme Théo Boulet, leur jeune fils, Eugène et les Frères Eugène et Denis Boulet, O.M.I., viennent d'arriver d'une belle et intéressante randonnée à Vancouver et Maillardville, C.-B.; MM. et Mmes Edmond Beaupré et Wilfrid Fortier sont encore en ce moment dans ce beau coin du pays; M. et Mmes Martial Lussier et Stéphane Maurice sont allés à Calgary et Banff; plusieurs familles ont goûté à la fraicheur de Le Pas, etc., etc. Si ce n'était de la pluie qui inonde champs et prairies et menace les récoltes, le bonheur serait parfait. Mais voilà! Il n'y a pas de bonheur parfait sur notre boule ronde.

Au couvent, ces jours derniers, Sr St-Antonin reçut avec grand bonheur la visite de ses frère et belle-soeur, M. et Mme Armand Lemieux, accompagnés de leur fils, Jean-Pierre, venant de l'Islet, P.Q. Malheureusement le soleil eut toujours la larme à l'oeil pendant les quelques jours de leur séjour ici. Que cela ne les empêche pas de revenir encore, car il n'en est pas toujours ainsi pendant les étés manitobains.

Parmi les autres nombreux visiteurs venus dans cette localité récemment, on remarquait entre autres, M. l'abbé A.-B. Boulet, ses soeurs, Sr Marie Boulet, s.g.m., et Mlle Virginie Boulet, les nièces, Sr Félix-de-Valois et Sr Marie-Thérèse, le neveu Albert et beaucoup d'autres dont les noms m'échappent.

Renouveau

Pendant que les uns se promenaient, d'autres se livraient à un travail ardu. Ainsi, M. le curé, malgré un ministère harassant, et avec l'aide de son frère, M. l'abbé Edouard Morand qui prenait quelques jours de vacances en compagnie de deux jeunes amis de Winnipeg et de la nièce Kathy, firent la toilette extérieure du presbytère, nivelèrent le terrain, rendant droits les sentiers avoisinants. Les deux frères Patrick et Paul Carney y mirent aussi la main. La métamorphose en vaut la peine et le tout présente un aspect charmant. Merci à ces coeurs généreux!

Décès

Les paroissiens viennent d'apprendre la mort presque subite de Mme Clara Fifi, survenue à l'hôpital de Swan Lake, le mardi 20 août. Les détails paraîtront dans la prochaine chronique.

Powerview

Remerciements

Mme Victorine Vincent et sa famille désirent exprimer leur vive gratitude envers tous les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes et de fleurs ou par leur assistance aux prières et aux funérailles de Mme Aurore Stevens. Un merci spécial à MM. les abbés G. Trudeau et A. Soucy et au R. P. A. Hamel, P.B., ainsi qu'à tous les membres du clergé, qui ont assisté aux funérailles, à l'organiste et au choeur de chant dirigé par les religieuses de Powerview et aux dames de la Ligue des Femmes Catholiques qui ont servi le goûter durant les jours de prières et avant les funérailles.

Va-et-vient

M. et Mme Raphaël Barré, de la Colombie-Britannique, visitaient, pendant quelques semaines, MM. Philippe et Hector Dupont, frères de Mme Barré, ainsi que les cousins de Powerview, Pine Falls et St-Georges et des parents de Winnipeg.

Etaient en vacances chez M. Alfred Dupont: sa fille, Alma, et sa famille, de St-Vital.

M. et Mme Pierre Gaultier et leur famille, de St-Claude, faisaient une courte visite aux frères et soeur de Mme Gaultier.

Mlle Yvonne (Bonny) Dupont, de Scarborough, Ont., a passé ses vacances chez ses oncles et tantes de St-Claude, Pine Falls et Powerview.

Mme Armand Désilets est allée passer une semaine chez sa soeur à St-Claude.

Nouveau curé

Le dimanche 18 août, à la pluie battante, les paroissiens se rendaient à l'église pour assister à l'installation de leur nouveau curé, M. l'abbé Louis-Philippe Jean, par M. l'abbé Odilon Larochelle, curé quittant Powerview.

M. l'abbé Georges Savoie, aumônier dans l'Aviation canadienne, lut les commentaires de la cérémonie et M. l'abbé Gérard Morrissette, curé de Pine Falls, lut la lettre de présentation de Mgr l'archevêque. M. l'abbé L.-P. Jean adressa quelques mots à ses nouveaux paroissiens, puis lui et M. l'abbé Larochelle donnèrent ensemble la bénédiction aux paroissiens présents. Au choeur étaient présents: les RR. PP. Comeau et Antonio Fortin, O.M.I., et M. l'abbé Yvon Boisvenue, nouveau curé de St-Georges.

Après cette cérémonie, l'on retrouva plusieurs autres paroissiens à la salle pour la soirée d'adieu en l'honneur de M. l'abbé Larochelle. Parmi eux se trouvaient MM. les abbés Allan Soucy et Gédéon Trudeau.

Durant la soirée où M. F. Thibodeau était maître de cérémonies, les représentants des organisations de la paroisse présentèrent un souvenir à l'invité d'honneur qui remercia en termes émus, disant combien il avait joui de ses cinq années passées dans la paroisse. Il remercia les paroissiens de leur coopération et les invita à continuer de même avec le nouveau curé. Il promit de revenir les voir. Après un délicieux goûter, l'on se sépara.

Merci et bonne chance à l'ancien curé et bienvenue au nouveau!

L'Organisme de survivance dit:

L'évacuation du Grand Winnipeg peut être conseillée. Si vous avez des amis ou parents à la campagne, entendez-vous avec eux pour qu'ils vous reçoivent en cas d'urgence.

Moyens métropolitains de survivance,
1767, avenue Portage, Winnipeg 12
Téléphone: 888-2351

Billet du jeudi

De l'île Akpatok et de quelques autres

L'île Akpatok, qui se trouve dans la partie nord de la baie d'Ungava, au large de sa côte ouest, serait l'une des plus riches du Nouveau-Québec.

Vu sa nature sédimentaire et sa position structurale — bloc taillé et soulevé — il est possible qu'elle recèle du pétrole en son substratum.

Pour être juste, ces termes scientifiques ne sont pas de nous, mais de M. Michel Brochu, qui visita la plupart des îles du Nouveau-Québec et donne à leur sujet un ouvrage: **Les Iles littorales et du large du Nouveau-Québec.** (1)

Pour en revenir à l'île Akpatok, c'est elle qu'on survole en avion, entre Fort Chimo et l'aéroport international de Frobisher Bay, sur la terre de Baffin.

Longue de quelque 32 milles sur 13.8 de largeur, elle se situe à 60.25 degrés de latitude, 68 de longitude.

Elle est unique par ses dimensions — hauteur, longueur et largeur — avec une superficie dépassant les autres îles de la baie d'Ungava, de même que celles au sud du détroit d'Hudson.

L'île est inhabitée, mais il serait possible qu'à certains endroits, où la côte s'abaisse pour former vallée, un poste esquimau s'établit, à la condition qu'on découvrit une source permanente d'eau potable.

L'eau y manque de façon générale, à la fin de chaque été et au début de l'automne.

• • •

Outre ses possibilités de gisements pétrolifères, la grande île est d'une ramarquable richesse en roches carbonatées et calcaire, mais la distance empêche de songer à une exploitation rentable.

Il est vrai que le calcaire pourrait servir à la sculpture esquimaude, au même titre que celui de l'île Phélipeaux, qu'utilisent à cette fin les indigènes d'Ivujivik.

Sous un autre aspect, l'île abonde en gibier nordique, l'ours blanc et le morse surtout, qui sont chacun l'objet de chasses considérables, d'année en année.

Les Esquimaux apprécient la chair du morse, pour eux-mêmes et leurs chiens, et peut-être davantage celle de l'ours blanc, délicieuse sauf le foie, qui est toxique.

Il est curieux que l'isatis, ou renard blanc des régions arctiques, ne se rencontre pas sur l'île Akpatok.

Une peau d'ours blanc se vend de $50 à $150 dans la région, selon la demande, tandis que les défenses de morse sont sculptées ou vendues brutes.

Le nom même de l'île est d'origine animale, lui venant des **agpas** ou marmettes communes, qui nichent par milliers dans les anfractuosités de ses falaises.

Ce nom signifie "là où il y a (suffixe **tok**) des marmettes communes (**agpa**): Akpatok.

Facile, à la condition de savoir.

• • •

M. Brochu n'accorde pas autant d'attention aux autres îles du territoire nordique, à cause de dimensions modestes. mais chacune d'elles a une importance relative, en ce qui regarde la chasse, la pêche, les facilités d'entreposage ou de **dépôt**, comme on disait jadis, les points d'ancrage pour les navires s'aventurant dans les blanches et froides solitudes de l'extrême-nord.

L'île Charlton au large de la baie James, par exemple, beaucoup plus au sud que l'Akpatok, est d'une richesse inouïe en animaux à fourrure: castor et martre, vison, auxquels s'ajoute le phoque commun.

Au printemps et à l'automne, on y aperçoit d'incroyables quantités de bernaches et de canards.

Cette île Charlton fut la première occupée et utilisée par les Blancs au dix-septième siècle, Anglais et Français.

Le capitaine James y éleva une habitation en 1631, un dépôt y fut construit en 1680, un fort en 1684, et les Français saisirent l'établissement deux ans plus tard.

En 1713, le Traité d'Utretch rendit à la Compagnie de la Baie d'Hudson ses anciens forts de la baie James, et la réouverture du poste de Charlton suivit.

• • •

Dans les conclusions de son ouvrage, l'auteur rappelle que les îles au nord du Québec relèvent de l'administration fédérale, et que c'est là un non-sens.

Cela étant, il arrive, écrit-il, que "les îles précitées ne peuvent, dans l'état actuel des choses, être mises en valeur, ni par le Québec, ni par les Territoires du Nord-Ouest, avec le résultat que tout le monde y perd, les Esquimaux les premiers".

Il importe qu'on rende au Québec ce qui appartient au Québec, et le plus tôt sera le mieux.

L'Illettré

(1) Ouvrage publié sous les auspices du **Conseil de la Vie française et de la Société Saint - Jean - Baptiste** de Montréal.

Quelle langue parlait Jésus?

Découverts dans une grotte en 1947, les manuscrits de la mer Morte sont rédigés en hébreu, mais quelques chapitres le sont en araméen.

Hébreu, araméen . . . Les deux langues sont cousines. Ce sont deux rameaux de la branche septentrionale du sémitisme occidental.

Les Araméens constituaient des tribus nomades errant depuis l'Arabie jusqu'à la Syrie et fournissant des commerçants et des fonctionnaires à Babylone et à l'Empire perse, qui utilisaient leur langue pour toucher leurs sujets occidentaux. Mais l'Orient s'étant depuis lors partiellement hellénisé, un certain nombre de Juifs contemporains du Christ parlaient grec, et c'est en grec que nous ont été transmis les quatre évangiles.

Il y avait donc de fortes chances pour que la langue de Jésus fut l'araméen; mais il n'était pas exclu que ce fut l'hébreu, ou même le grec.

Reproduisons ici la conclusion d'un article paru il y a cinq ans dans la revue **Vie et Langage**, éditée par Larousse: "De cette étude des quelques paroles de Jésus que les évangiles de Matthieu et de Marc nous ont conservées dans sa **langue maternelle**, il ressort que cette langue était l'araméen, un araméen particulier à la Palestine et teinté d'hébreu, conclusion conforme à l'histoire linguistique de ce pays, à l'examen philologique des traductions et des commentaires juifs de la Bible datant des premiers siècles de notre ère, et à la simple vraisemblance, la "langue sacrée" n'ayant pu disparaître à tout jamais de son ancien domaine.

"C'est pourquoi, selon M. Adrien Bernelle, auteur de l'article paru dans **Vie et Langage**, il nous est loisible d'imaginer le Maître parlant cet araméen plus ou moins mêlé d'hébreu suivant qu'il se trouvait chez les pêcheurs de Galilée ou parmi les docteurs du Temple."

Et le linguiste ne peut manquer d'être ému à l'idée qu'il existe encore, dispersées au milieu du monde arabe, quelques communautés qui s'expriment encore dans l'idiome où fut proclamée la plus belle des lois morales.

(Informations Larousse)

Ce qui donne à un homme une grande confiance qu'il fera une heureuse fin, c'est le mépris parfait qu'il a du monde, l'ardent désir de s'avancer dans la vertu, l'amour de la régularité, le travail de la pénitence, l'abnégation de soi-même et la patience à souffrir toutes les adversités pour l'amour de Jésus-Christ.

Imitation

VOTRE HOROSCOPE

BELIER du 21 mars au 20 avril

Dans les affaires, attention aux erreurs de jugement. Côté sentimental, vous subirez des contretemps.

TAUREAU du 21 avril au 20 mai

On vous fera une proposition qui semble allèchante. Ne faites surtout pas de sentiments en affaire; ne signez jamais rien, sous l'influence de boissons. La marche est un excellent exercice.

GEMEAUX du 21 mai au 21 juin

Prenez plus de responsabilités; n'hésitez pas à prendre des décisions. Soyez ferme avec vos confrères de travail.

CANCER du 22 juin au 22 juillet

Précisez vos intentions et agissez de façon plus définitive. Acceptez une invitation avec répercussions sur votre vie sentimentale. Attention aux aliments.

LION du 23 juillet au 23 août

Mettez en exécution un projet qui vous intéresse depuis longtemps. Succès à venir dans une démarche sentimentale. Prenez soin de votre santé, l'esprit reposé travaille mieux.

VIERGE du 24 août au 22 sept.

Vous vous occupez de beaucoup trop de choses à la fois. Sans être pessimiste, rappelez-vous que peu de gens agissent par amitié, mais plutôt par intérêt. Reposez-vous.

BALANCE du 23 sept. au 23 oct.

Vous avez finalement trouvé un emploi à votre capacité; tâchez de le conserver plus longtemps. Partagez vos joies avec la personne qui vous aime. Surveillez votre régime.

SCORPION du 24 oct. au 22 nov.

Remettez vos affaires en ordre. Attention aux changements que l'autre sexe veut établir dans vos affaires. Organisez vos loisirs avec plus de périodes de repos.

SAGITTAIRE du 23 nov. au 21 déc.

Faites preuve d'initiative, acceptez les opportunités. Améliorez des situations existantes. Côté sentimental, vous traversez une période difficile, mais la chance vous sourit. Surveillez le boire et le manger.

CAPRICORNE du 22 déc. au 20 janv.

Vous aiderez vos chances, en installant des améliorations modernes. N'abusez pas dans l'installation trop dispendieuse. Développez une amitié qui peut devenir stable et fructueuse. La santé est un atout précieux qu'il faut conserver.

VERSEAU du 21 janv. au 19 fév.

Prenez en main la direction de vos affaires; ne laissez pas d'étrangers diriger. Evitez les discussions avec l'être aimé. Cherchez quelque personne moins intéressée. Prenez du repos.

POISSONS du 20 fév. au 20 mars

Apportez plus d'attention aux détails, quand vous améliorez les détails tout l'ensemble en profite. Soyez plus intelligent, et évitez les arguments. Prenez tout le repos que vous pouvez obtenir.

Voici, après quelques semaines de retard, une photo du char du magasin Eaton au défilé du 150e anniversaire de Saint-Boniface, le 14 juillet dernier. L'artiste y représente un bateau à roue comme il en circulait sur la rivière Rouge au siècle dernier. Ces bateaux assuraient le transport des marchandises entre Winnipeg et les Etats-Unis. (Photo J.-P. A.)

Mariages

Au Manitoba

POWERVIEW —

Hérie-Gervais

Le 15 juin, M. l'abbé O. Larochelle bénissait le mariage de M. Joseph-Louis Hérie à Mlle Germaine Gervais. Les témoins furent MM. Narcisse Hérie et Léo Gervais, pères des mariés.

Meilleur-Coss

Le 29 juin, M. l'abbé O. Larochelle bénissait le mariage de M. Eusèbe Meilleur à Mlle Lilliane Coss. Les témoins étaient MM. Eusèbe Meilleur et Clément Coss, pères des mariés.

Kolesar-Gordon

Le 6 juillet, le R. P. A. Hamel, P.B., bénissait le mariage de M. Robert Kolesar à Mlle Karen Gordon. La demoiselle d'honneur était Mlle Iris Gordon, soeur de la mariée, et le garçon d'honneur, M. Ronald Kolesar, frère du marié. Il y eut souper et soirée dansante à Pine Falls. Les nouveaux époux demeureront à Selkirk où Mme Kolesar enseignera.

Cyr-Skrumeda

Le 6 juillet, le R. P. A. Hamel, P.B., a béni le mariage de M. Alfred Cyr à Mlle Eunice Skrumeda. La demoiselle et le garçon d'honneur furent Mlle Louise-Renée Skrumeda et M. K. Wayne Cyr. Les nouveaux époux demeurent à Powerview.

• • •

AUBIGNY —

Gratton-Chartier

Le samedi 6 juillet, M. l'abbé J.-L. Caron bénissait le mariage, avec échange d'anneaux, de Mlle Marie Chartier, fille de M. et Mme Léonard Chartier, à M. Maurice Gratton, fils de M. et Mme J.-A. Gratton, de Ste-Agathe. Luc Chartier et Denis Gratton servaient la messe. M. Adélard Ouimet, soliste, était accompagné à l'orgue par Mme Ovide Robert.

La mariée, au bras de son père, était vêtue d'une longue robe de dentelle de nylon sur poult-de-soie. Son voile de nylon, genre chapelle, était retenu par une couronne en pierres du Rhin. Son bouquet se composait de roses roses et d'orchidées blanches.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Raymonde et Yvette Gratton et Henriette Ritchot, revêtaient de longues robes rose foncé identiques décorées de marguerites de dentelle. Leur coiffure consistait en une grosse boucle rose, et elles portaient des bouquets d'orchidées blanches. Elles étaient accompagnées de MM. Claude Saurette, Emile Racine et Paul Gratton. MM. Luc Lemoine et Guy Chartier agissaient comme huissiers.

La mère de la mariée avait choisi pour l'occasion une robe jaune, brune et beige de chiffon sur taffetas et accessoires blancs. Des orchidées jaunes formaient son bouquet de corsage. La mère du marié était vêtue d'un deux-pièces rose avec accessoires blancs et bouquet de corsage d'orchidées blancs.

A l'issue de la cérémonie religieuse, une réception eut lieu à la salle d'Aubigny où se réunissaient de nombreux parents et amis. Une soirée dansante eut lieu au son de l'orchestre "Melody Mikes".

A leur retour d'un voyage aux Etats-Unis, les nouveaux mariés ont établi résidence à Ste-Agathe.

• • •

En Saskatchewan

GRAVELBOURG —

Aussant-Gauthier

Le samedi 27 juillet, à 4 h. de l'après-midi, M. l'abbé Fernand Ducharme, curé, a béni le mariage de Mlle Louise Gauthier, fille de M. et Mme Cyrille Gauthier, à M. Paul Aussant, fils de feu Toussaint Aussant et de Mme Aussant.

La mariée, au bras de son père, portait une longue robe blanche, style empire, de ligne A, en dentelle sur taffetas, munie d'une grande traine. Ses bijoux consistaient d'un collier en perles et de boucles d'oreilles, cadeau du marié. Son bouquet se composait de roses rouges.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Lucille et Vivianne Gauthier, soeurs de la mariée, portaient de longues robes jaune pâle avec accessoires bleu pâle et des bouquets d'oeillets bleu pâle. Les garçons d'honneur étaient MM. Paul Lagassé et Elphée Bouvier. La bouquetière, Liette Gauthier, portait une robe jaune pâle. Le petit page était Yvon Tremblay. MM. Jean Aussant et Maurice Fournier agissaient comme huissiers.

Une réception eut lieu en la salle de la légion où se réunissaient 150 invités. M. Rolland Pinsonneault était maître de cérémonies.

Pour son voyage de noces, la mariée revêtait un costume avec pèlerine rose et jaune et accessoires beiges. A leur retour, M. et Mme Paul Aussant résideront à Saskatoon.

Naissances

Au Manitoba

POWERVIEW —

Le 21 mai: Christophe-Laurence-Joseph, fils de Marcel Pelletier et de Patricia Berthelette, baptisé le 7 juin. Parrain et marraine, Edmond Pelletier et Faye Berthelette.

Le 29 mai: Todd Norman, fils d'Alfred Kemball et de Denise Normand, baptisé le 9 juin. Parrain et marraine, M. et Mme Roger Magne.

Le 18 juillet: Denis-Joseph-Roger, fils de Lucien Laroche et de Lucille Smith, baptisé le 28 juillet. Parrain et marraine, Edouard Laroche et Florence Bertrand.

• • •

En Saskatchewan

BELLEGARDE —

A M. et Mme Michel Bauche, un fils qui fut baptisé le 11 août. Les parrain et marraine furent M. et Mme Albert Bauche, de Yorkton, Sask.

Décès

Au Manitoba

POWERVIEW —

Mme Aurore Stevens

Le 2 juillet est décédée à l'hôpital de Selkirk, à l'âge de 58 ans, Mme Aurore Stevens (née Vincent), épouse de feu M. Albert Stevens.

La dépouille mortelle fut exposée en l'église Notre-Dame du Laus à Powerview où parents et amis se firent un pieux devoir de venir prier auprès du cercueil. Une messe de Requiem fut concélébrée le 5 juillet, à 7 h. 30 du soir, par M. l'abbé G. Trudeau, curé de St-Georges, avec le R. P. A. Hamel, P.B., de St-Boniface, et M. l'abbé A. Soucy, curé de Lac du Bonnet.

Les porteurs étaient quatre neveux de la défunte, MM. Victor Vincent, Albert Pelland, Zéphir Papineau et Carl Anderson, ainsi que Marcel Pelletier et Albert Kabaluk. L'enterrement se fit au cimetière de St-Georges. Le salon funéraire Russell était en charge des arrangements.

La défunte laisse dans le deuil une fille, Irène (Mme Edward Kabaluk), de Lac du Bonnet; sa mère, Mme Victorine Vincent; deux frères, Joseph, de Powerview, et Raoul, de Winnipeg, et une soeur, Mme Odias Papineau, de Powerview.

• • •

CAMPERVILLE —

Mme Exilda Le Flour

Mme Exilda Le Flour, âgée de 77 ans, de Camperville, est décédée à l'hôpital général de Dauphin, le dimanche 21 juillet, après une longue maladie.

Les prières furent récitées à la résidence de Camperville le mercredi soir. Le service fut chanté en l'église paroissiale de Notre-Dame des Sept Douleurs le lendemain. Puis on récita des prières en l'église Notre-Dame de Toutes-Aides. L'inhumation eut lieu au cimetière de cet endroit.

Officiaient: les RR. PP. V. Beaulieu, L. Jalbert, M. de Bretagne, R. Beaulieu, F.-X. Lemire et J. Massé, tous Oblats de Marie Immaculée. Les porteurs furent MM. Michael Urbanowski, Aimé Ménard, Joseph Larivière, Léon Lafrenière, Julian Cottyn et Ray Herntier.

Exilda Lemay naquit à Magog, Qué., et épousa M. Charles Le Flour, de Montréal, en 1914. Ils vinrent dans l'Ouest, à Radville, Sask., puis, en 1919, déménagèrent à Crane River, puis, en 1925, à Toutes-Aides où ils exploitèrent un magasin général. En 1945, ils s'établirent à Camperville. M. Le Flour la précéda dans la tombe en 1965.

La défunte laisse dans le deuil quatre fils, Gérald et Léo, de Camperville, Albert, de Churchill, et Henri, de St-Boniface; treize petits-enfants et un arrière-petit-enfant; deux soeurs, Mmes Delphis Raboin (Angélina) et Louis Huberdeaux (Léa), toutes deux de Coaticook, Qué.

• • •

En Saskatchewan

WILLOW-BUNCH —

M. Albert Bilodeau

M. Albert Bilodeau est décédé à l'hôpital de Weyburn, le 18 juillet, à l'âge de 84 ans. Les funérailles eurent lieu à Coronach le 22 juillet.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, trois fils, Omer, de Moose Jaw, Emery, de St-Albert, Alta, et Raymond, d'Assiniboia, et deux filles, Mme Yvonne Salomken, de Saskatoon, et Mme Sylvio Grégoire (Alice), de Montréal. Cette dernière n'est pas venue pour les funérailles, étant venue visiter son père malade et sa mère récemment.

M. et Mme Albert Bilodeau demeurèrent plusieurs années à Willow-Bunch. Au mois d'octobre 1967, ils se retirèrent en un foyer pour vieillards à Coronach.



Costumes "Soleil" — Charmant costume matelot pour garçon et coquet modèle pour fillette. Confectionnez-en plusieurs, bébé voudra les porter tous les jours. Rapides à faire et frais à porter! Réalisez ces costumes "soleil" en darcron, piqué ou tricot de coton. Ils sont peu coûteux. Modèle 676: dix motifs, patrons, grandeurs pour tout-petits, 1, 2, 3, 4 comprises.

Prix: 50c

Envoyez votre commande à:

Laura Wheeler Dept., La Liberté et Le Patriote, 60, Front St. W., Toronto, Ont. (non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron, ainsi que la grandeur s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

(Paiement en monnaie seulement, les timbres ne sont pas acceptés.)

— No 567 —

HORIZONTALEMENT

1—Multitude de personnes. — Vend de nouveau.
2—Intérieur et profond. — Serrée avec un lacet.
3—Chemin de halage. — Serpent python. — Métal (plur).
4—Vieux. — Première. — Couleur.
5—Cheveux tressés. — Objet curieux.
6—Terminaison. — Deux. — Fin d'infinitif.
7—Etre inondé d'un liquide qui coule.
8—Partie d'une église. — Ecorce du chêne. — Métal.
9—Année. — Table de sacrifices. — Correspond au V français.
10—Tribune des spectateurs des courses. — Recouvrer.
11—Instrument pour battre. — Planté en avril.
12—Général américain. — Affaiblie. — Fait usage.

VERTICALEMENT

1—Qui file sans se diviser en gouttes. — Qui appartient au nez.
2—Fleuve de Russie. — Cave, creux.
3—Note. — Riposter. — Principe de la vie.
4—Attacha. — Triage. — Homme ignorant.
5—Dont les couleurs sont ternes. — Haras.
6—Agent de Louis XV. — Tentât. — Carte.
7—Grande étendue d'eau salée. — Abattu.
8—Roi d'Israël. — Genre de liliacées. — Nom des dieux protecteurs romains.
9—Rends-toi. — Dommage que l'on subit. — En vie.
10—Accore. — Achevé.
11—Genre de mollusques gastéropodes. — Bandes d'acier sur lequel roule le train.
12—Ce qui termine complètement. — Substance azotée dans l'urine.

SOLUTION DU PROBLEME No 566

■ **Horizontalement:** 1. Bac — Coulisse; 2. Atre — Stades; 3. Daims — Item; 4. Immuables — La; 5. Gai — Suer — Bot; 6. Enns — Atour; 7. Ees — Clouai; 8. Nille — Rêne; 9. Lame — Er; 10. Traineau — Suc; 11. Sélects — Sera; 12. Eres — Filet.

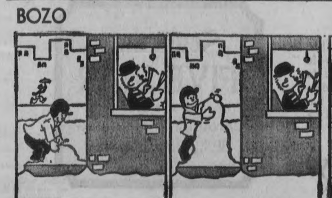
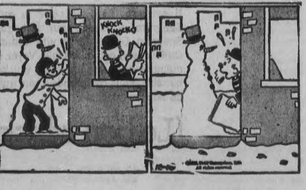
■ **Verticalement:** 1. Badigeon — Tsé; 2. Ataman — Ivre; 3. Criminel — Ale; 4. Emu — Sellier; 5. Sas — Séance; 6. Os — Bue — Mets; 7. Utile — Créas; 8. Latérale; 9. Ides — Tond — Si; 10. Sem — Boue — Sel; 11. SS — Loua — Eure; 12. Patriarcat.

RIVETS par George Sixta






BOZO par Foxo Reardon

Saint-Front

Shower

Le 21 juillet, à la salle de St-Front, Sask., quelque 95 parents et amis se réunirent pour un shower en l'honneur de Mlle Annette Plamondon dont le mariage eut lieu le 10 août. La soirée était organisée par Mme Brigitte Syrenne, tante de l'invitée d'honneur. MM. Aurèle Dufault et Armand Moyen firent les frais de la musique.

Les cadeaux furent apportés dans une voiturette décorée pour la circonstance et tirée par les jeunes André Syrenne et Rénald Plamondon, cousin de Mlle Plamondon, et Philippe Thévenot, frère du futur marié.

Après l'ouverture des cadeaux, l'invitée d'honneur remercia tous et chacun pour leur présence et pour les jolis cadeaux.

Un délicieux goûter apporté et servi par les dames clôtura la soirée.

Va-et-vient

M. et Mme Laurence Sunderland accompagnèrent M. et Mme Douglas Muir, de Quill Lake, dans un voyage à Lac la Ronge où ils passèrent une agréable fin de semaine.

M. et Mme André LeStrat et leur fils, Alain, ainsi que M. et Mme Noël Nivon et leurs filles, Liane et Diane, et M. et Mme Joseph Basset, passèrent cinq jours au lac Waskesiu où tous profitèrent du grand air et de la vie champêtre.

M. et Mme Wilfrid Fortin et leurs enfants, de Port Alberni, C.-B., passèrent deux semaines de vacances chez M. et Mme Paul Fortin, Mme Marie Fortin et son fils, Marcel.

En revenant d'un voyage dans l'ouest, M. et Mme P.-H. Proulx passèrent par Edmonton et ramenèrent leur fille, Mme Louise Schell, et ses trois enfants pour des vacances de deux semaines.

M. et Mme Arsène Hervé et leur fils, Denis, de Saint-Walburg, visitèrent M. et Mme Louis Le Strat et leurs nombreux amis de la localité. Comme M. Hervé eut des ennuis avec son camion, M. et Mme Louis Le Strat les conduisirent à St-Walburg.

M. et Mme Lucien Dubreuil et leurs enfants, de St-Brieux, visitèrent M. et Mme Paul Fortin et Mme Marie-L. Fortin et son fils, Marcel. Leur fille, Cécile, demeura chez ses oncle et tante pour une plus longue visite.

MM. et Mmes Julien Le Blanc et Emile Dufault, de Flin Flon, Man., ainsi que M. Rosaire Dufault et son neveu, Bruce Mortenson, de Winnipeg, passèrent une fin de semaine chez M. et Mme Henri Vaillancourt.

M. et Mme Myron Sunderland et leurs enfants, ainsi que Mlle Marie Samson visitèrent M. et Mme Marcel Roy, de Nipawin.

M. et Mme Jean-Paul Lanouette et leurs enfants, de Richer, Man., visitèrent MM. et Mmes Jos.-O. Lanouette, J.-B. Beaudry, Joe et Armand Plamondon et Noël Nivon.

M. et Mme Julien Le Strat et leur bébé, Michael, de St-Brieux, passent leurs vacances chez leurs parents, M. et Mme André Le Strat, de St-Front, et M. et Mme Harvey Danielson, de Archerwill, avant de se rendre à Ceylan, Sask., où M. Le Strat enseignera les XIe et XIIe années tout en étant principal.

M. et Mme Fernand Hurion et leur deux fils, Gene et Lyle, de Choiceland, visitèrent MM. et Mmes Germain et Gérard Hurion et Paul Dubreuil.

M. et Mme Albert Nivon et leurs trois fils visitèrent M. et Mme Eugène Badiuk et leur trois filles, à Humboldt.

M. et Mme Rosario Fortin et leurs enfants, de Zenon Park, visitèrent M. et Mme Paul Fortin, Mme Marie-L. Fortin et son fils, Marcel.

M. et Mme Laurent-J. Plamondon et leurs enfants firent un voyage d'affaires à Saskatoon et visitèrent par la même occasion leurs fille et gendre, M. et Mme Arthur Plummer.

M. et Mme Alcide Boire, de Bellsite, Man., visitèrent MM. Louis-C. et Jean Picton ainsi que MM. et Mmes Louis-E. Syrenne, Laurent Plamondon et Noël Nivon.

M. et Mme Alphonse Guiguinot, de Vancouver, C.-B., passèrent trois jours à visiter MM. et Mmes Louis, Joseph et André Le Strat, Joffre Thévenot, Paul Fortin, Albert Nivon, Marcel Samson et Joseph Basset.

Après trois semaines passées à la maison, Mme Germain Hurion a dû retourner à l'hôpital de Rose Valley pour traitements.

Condoléances

Sincères condoléances à Mme Franceline Bertoncini et à ses enfants, Louis et Mme Renée Mantes, de St-Front, Marcel, de Makwa, Ferdinand, de Saskatoon, et Mme Fernande Reid, de Vancouver, C.-B., à l'occasion du décès de leur époux et père, M. Ferdinand Bertoncini, père, survenu le 12 août à Saskatoon. Il était âgé de 75 ans et 6 mois.

Wawota

Une réunion familiale eut lieu chez M. et Mme Alex. Boulet, de Dumas, à l'occasion de leur 45e anniversaire de mariage et du 25e de leurs gendre et fille, M. et Mme George Simpson. Tous les enfants et petits-enfants se sont réunis pour les féliciter et leur présenter de jolis cadeaux.

Mme A. Lamontagne et son fils, Frank, de Victoria, C.-B., M. Antonio Lamontagne et sa famille, ainsi que M. et Mme R. Lalonde, de Windsor, Ont., sont venus visiter leurs parents et amis.

M. et Mme Walter Wyporowich et leurs enfants, Eveline et David, de Woodsworth, sont allés à Winnipeg pour y visiter M. et Mme Marcel Zébière.

M. et Mme Harvez Beaudoin et leurs enfants, de Montmartre, sont en visite chez leurs parents, M. et Mme M. McLean.

M. et Mme Lionel Zébière, d'Abbey, Sask., sont venus visiter leurs parents et leur grand-mère, Mme G. Lemoine, hospitalisée. Mme Paul-Emile Thériault, de Regina, accompagnée de ses deux fillettes, vint passer quelque temps avec sa soeur, Denise, et visiter sa mère à l'hôpital de Wawota.

Mme Georges Filteau est encore patiente à l'hôpital local.

M. et Mme Emile Baudu rendirent visite à leurs enfants à Vandura.

Malgré une balance commerciale très favorable, les Etats-Unis depuis des années ont dépensé, prêté et donné au-dehors plus de dollars qu'ils n'en recevaient. Voilà l'explication de la crise qui a déclenché la course à l'or, avec le résultat que les réserves américaines, qui étaient de $25 milliards en 1949, sont tombées à moins de $11 milliards en 1968.

Gravelbourg — CFRG — Gravelbourg

Journée du dimanche

6.55—O Canada
6.56—Lecture de l'horaire
7.00—L'heure du concerto
8.00—Musique
8.30—Récital du dimanche
9.00—Ici Radio Canada
10.00—Les amours anciennes
10.30—La messe dominicale
11.30—Radio-journal
11.40—Les nouvelles du sport
11.45—Musique
12.00—Invitation à la musique
3.00—Orchestre Symphonique
4.00—Radio-journal
4.10—D'un océan à l'autre
4.30—Les héros de mon enfance
5.00—Une fleur à mon balcon
5.30—Mosaïque
6.00—Le cabaret du soir
8.00—Radio-Journal et Sport
8.15—Le cabaret du soir
10.00—Radio-Journal
10.03—Route enchantée
12.30—Fin des émissions

LUNDI au VENDREDI

6.55—O Canada
6.56—Lecture de l'horaire
7.00—Radio-Journal
7.05—Soleil Levant
7.30—Coquelicot
8.00—Prière du matin
8.15—Jus d'oranges et café
8.30—Nouvelles locales
8.38—Entre vous et moi
9.00—Nouvelles du sport
9.05—Entre vous et moi
9.30—Les Joyeux troubadours
9.45—Les Joyeux troubadours
10.00—Radio-Journal
10.03—Intermède musical
10.06—Présent (1ère édition)
10.30—Au Hasard
10.59—Le signal horaire
11.00—Radio-Journal
11.15—Du St-Laurent aux sources françaises
11.31—Les Bou-Bou
2.30—Télé-requêtes et variété
3.00—Nouvelles locales
3.05—Télé-requêtes et variété
3.25—Nos malades
3.31—Présent (2e édition)
4.00—Radio-Journal
4.20—Nouvelles locales
4.25—Musique
4.30—Nouvelles du sport
4.35—Sur Boum 710
5.30—Le chapelet en famille
5.45—Autour d'une chanson
6.00—Angelus

Lundi soir

6.03—Les Muses s'amusent
8.00—Trente minutes d'information
8.30—Homme de notre temps
9.00—Fernand Gignac
9.55—Musique
10.00—Au fil de la nuit
11.00—Radio-Journal
11.03—Fiesta Mexicana
11.33—France Applauds
12.03—Nouvelles CKSB
12.08—Pensée du soir
12.10—Fin des émissions

Mardi soir

6.03—Musique sud-américaine
6.30—Au temps du 78
7.00—Concert Symphonique
8.00—Trente minutes d'information
8.30—Des livres et des hommes
9.00—Fernand Gignac
9.55—Musique
10.00—Au fil de la nuit
11.00—Radio-Journal
11.03—Arlequins et Colombine
11.33—France Applauds
12.03—Nouvelles CKSB
12.08—Pensée du soir
12.10—Fin des émissions

Mercredi soir

6.03—Les mercredis de la musique
8.00—Trente minutes d'information
8.30—Horizons
9.00—Fernand Gignac
9.55—Musique
10.00—Au fil de la nuit
11.00—Radio-Journal
11.03—Au chant de l'alouette
11.33—France Applauds
12.03—Nouvelles CKSB
12.08—Pensée du soir
12.10—Fin des émissions

Jeudi soir

6.03—Studio d'essai
6.30—Au temps du 78
7.00—Le monde set mon pays
8.00—Trente minutes d'information
8.30—L'espace romanesque de la littérature
9.00—Fernand Gignac
9.55—Musique
10.00—Au fil de la nuit
11.00—Radio-Journal
11.03—Arlequin et Colombine
11.33—France Applauds
12.03—Nouvelles CKSB
12.08—Pensée du soir
12.10—Fin des émissions

Vendredi soir

6.03—Panorama de la musique
7.00—Signes de zodiaque
7.30—Chansons napolitaines
8.00—Trente minutes d'information
8.30—Le repos du guerrier
9.00—Fernand Gignac
9.55—Musique
10.00—Radio-Journal
10.02—Au fil de la nuit
11.00—Radio-Journal
11.03—Fiesta Mexicana
11.33—France Applauds
12.03—Nouvelles CKSB
12.08—Pensée du soir
12.10—Fin des émissions

Journée du samedi

6.55—O Canada
6.56—Lecture de l'horaire
7.00—Soleil Levant
8.00—Prière du matin
8.15—A votre santé
8.30—Jus d'oranges et café
8.45—Nouvelles et commentaire du Sask. W. Pool
9.00—Le coin des enfants
9.30—Musique
10.00—Tendrement
10.59—Signal horaire
11.00—Radio-Journal
11.10—Nouvelles du sport
11.15—Chansonnettes
11.30—Terre des hommes
12.00—Samedi jeunesse
3.30—Le monde parle au Canada
4.00—Radio-Journal
4.05—Les coulisses de l'actualité
4.25—Nouvelles du sport
4.30—D'un chansonnier à l'autre
5.00—Magazine sportif
5.30—Une loge à l'opéra
6.00—Radio-Journal
6.02—Salut les copains
7.00—Samedi jeunesse
8.00—Radio-Journal
8.10—Revue de la semaine
8.30—Visite aux chansonniers
9.00—C'est chouette
10.00—Au fil de la nuit
11.00—Radio-Journal
11.03—Pensée du soir
11.08—Fin des émissions

Les enfants de M. et Mme Albert Pouliot se réunissent à Debden pour les noces d'or de leurs parents

DEBDEN — Le 10 juillet dernier, les enfants de M. et Mme Albert Pouliot, dispersés dans les provinces de l'Ouest canadien, se réunissaient à Debden pour fêter leurs parents à l'occasion de leur prochain 50e anniversaire de mariage.

La journée était radieuse. A 3 heures de l'après-midi, une messe d'action de grâces fut chantée par M. l'abbé Gérald Pouliot, fils des jubilaires. Il était assisté de M. l'abbé Ernest Labbé, curé de Debden, et du R. P. G. Fortier, O.M.I., neveu des jubilaires, comme diacre et sous-diacre. Wilfrid Pouliot, petit-fils, lut l'épître, tandis que Yvan et Michel Pouliot, Gérard Charrois et Paul Chamberland, tous petits-fils, servaient à l'autel.

Les jubilaires avaient le bonheur de renouveler leurs promesses de mariage devant leur fils prêtre et accompagnés des mêmes témoins d'il y a cinquante ans: M. Pitre Pouliot, frère du marié, et Mme Léontine Blais, soeur de la mariée. Le choeur était artistiquement paré pour l'occasion.

La chorale, formée de membres de la famille Pouliot, sous l'habile direction de la Rév. Mère Bernadette-de-Lourdes, F.d.l.P., de St-Louis, ajouta une note de ferveur, d'amour et de piété exceptionnelle à la cérémonie. Mlles Marjolaine et Angéline Pouliot touchaient l'orgue à tour de rôle. Jouissant d'un nouveau privilège, les jubilaires communièrent pour la première fois de leur vie, sous les deux espèces. Plusieurs membres de la famille jouirent pour la première fois de ce même privilège.

Suivit un banquet à la salle Centenaire de Debden. Environ 150 personnes prirent part à ce festin offert par les enfants des jubilaires et servi par les dames de Debden. La table d'honneur était ornée d'un gâteau sous forme de livre ouvert. Sur une page on lisait une copie du contrat de mariage signé à Debden en 1919 et sur l'autre le nom des quatorze enfants vivants. Deux petits anges représentaient les deux enfants qui n'ont fait qu'un court passage en ce monde.

On remarquait à la table d'honneur les jubilaires, M. et Mme A. Pouliot, Mme Léontine Blais, M. Pitre Pouliot, M. Fred Pouliot, frère du jubilaire, de Ham-Nord, Qué., M. l'abbé Gérald Pouliot, fils des jubilaires et curé de St-Louis, Sask., M. l'abbé Ernest Labbé, curé de Debden, M. l'abbé A. Paradis, curé de Bellevue, M. R. Gaudet, curé de Duck Lake, M. l'abbé G. Timmermans, curé de Wakaw, M. l'abbé L.-P. Pelletier, curé de Spiritwood, le R. P. G. Fortier, O.M.I., neveu des jubilaires, de Meadow Lake, le R. P. H. Bujold, O.M.I., de Bolivie, Amérique du Sud, le R. P. A. Turgeon, O.M.I., de Gravelbourg, M. et Mme Paul-Emile Béland (soeur du jubilaire), de Montréal, M. et Mme Lucien Pouliot (frère du jubilaire), de Victoriaville, Qué.

M. l'abbé Gérald Pouliot bénissait le repas et fut ensuite maître de cérémonies. Tout le monde, petits et grands, mangeait avec appétit de ce succulent repas. Avant qu'on serve le dessert, le R. P. Gérard Fortier offrit le toast aux mariés rappelant divers anecdotes du passé et offrant au nom de tous des voeux de bonheur.

Après le repas, Marcel Pouliot, benjamin de la famille, lut au nom de ses frères et soeurs, une adresse composée par la Rév. Sr Véronique-du-Précieux-Sang, soeur de la mariée. Cette adresse était à la fois une marque de reconnaissance, de remerciement et d'amour des enfants à leurs parents profondément chéris.

La Rév. Sr Yvette Ruel, religieuse de la Présentation de Marie, avait composé au nom des petits-enfants une adresse qu'elle lut, redisant aux grands-parents tout l'amour, toute la reconnaissance et toute leur fierté d'appartenir à cette grande famille en ce jour de fête et d'allégresse.

Une bénédiction papale spéciale pour les jubilaires, venue du Saint-Père, fut présentée par M. l'abbé G. Pouliot, ainsi que deux croix dorées gravées des noms des jubilaires et de leurs enfants. Deux télégrammes adressés aux jubilaires furent lus: un du magasin Blue Chain de Prince-Albert et l'autre de M. Cébal Ruel et ses enfants, Raymonde, Clément et Donald, de Port Alberni, C.-B.

L'aînée de la famille, Germaine, offrit à ses parents, au nom des enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, un arbre orné de pièces de cinquante sous venant de chacun d'eux. M. l'abbé G. Pouliot offrit, au nom de la famille, un téléviseur. Juliette offrit un album-souvenir de photos de pionniers. Louis offrit un album contenant une photo de chacun des descendants des jubilaires. A son tour, Denis offrit un cabaret argenté sur lequel étaient inscrits les noms des jubilaires, ainsi que les noms de leurs enfants et de leur époux ou épouse. M. Lucien Pouliot offrit une bourse au nom de la parenté de l'Est.

Quand M. Albert Pouliot se leva pour remercier, c'est d'une manière éloquente qu'il le fit. Chrétien charitable tel qu'il l'est, il ne pouvait recevoir sans donner. Il présenta en son nom et celui de son épouse une bourse à chacun de ses enfants. Jean répondit au nom de ses enfants à ce geste de bonté paternelle.

Après un mot de M. Bruno Demers, maire de Debden, et de M. Henri Pouliot, maire de St-Louis, le repas se terminait par les grâces récitées par M. l'abbé E. Labbé.

Mentionnons ici que les jubilaires reçurent de nombreux cadeaux. Entre autres, une bourse de la famille Fortier, une bourse de la famille Blais et beaucoup d'autres cadeaux de parents et d'amis.

Les autres visiteurs sont venus à Debden pour les noces d'or: Mme Béatrice Rousseau, Mlles Dolorès, Isabelle et Rita Côté, de Drummondville, Qué., Mlle Bernadette Pouliot, de Notre-Dame-de-Ham, Qué., M. et Mme Wilfrid Fortier, de Winnipeg, Man., M. et Mme Léo Fortier, d'Edmonton, Alta, Soeurs St-Pierre et Rose, religieuses du Précieux-Sang de Prince-Albert, Soeurs Marie-Anne Paquette et Aline Blais, religieuses de la Présentation de Marie de Prince-Albert, M. et Mme René Blais, d'Edmonton, M. et Mme Nil Bilodeau, de Prince George, C.-B., M. et Mme Len Miller, de Lampman, M. et Mme Lucien Lafond et Mme O. Henri, de Léoville, et Mme Y. Grenier, de Marcelin.

Après quelques instants de détente, la soirée se continuait par un programme de chants préparé par les membres de la famille: Voulez-vous danser, grand-mère, avec Sylvia Charrois au piano; Veillée rustique, par le groupe de Legal, Alta; La ferme de grand-père, par Julie-Anne Pouliot; Prends ma jeunesse, par le groupe de la Colombie-Britannique; Un pot-pourri mimé, par le groupe d'Edmonton et Regina; Un chant sur l'air d'Alouette, composé et chanté par M. Wilfrid Fortier; Poème, composé et lu par M. H.-P. Fortier; C'est M. le Curé, par Henri et Philippe Pouliot; Les vieux fumeurs, par Michel Pouliot; Récitation, par Marjolaine Chamberland; La prière en famille, par la famille Philippe Pouliot; La chanson des noces d'or, composée par Juliette, par la famille Pouliot; Les roses blanches, exécutée par la famille des jubilaires durant laquelle une petite-fille, Diane Bilodeau, offrit à sa grand-mère un bouquet de roses blanches. Cette journée mémorable se termina par une veillée dansante.

M. Albert Pouliot vint de Ham-Nord, Qué., s'établir dans l'Ouest canadien à l'âge de 18 ans. Mme Pouliot (née Angéline Paquette) est arrivée de St-Fortunat, Qué., peu de temps après. Leur mariage fut le premier bénit dans la première église de Debden le 7 janvier 1919. Seize enfants sont nés de cette union, dont quatorze vivent: Germaine, de Port Alberni (mariée à Cébal Ruel à Debden en 1937 et 15 enfants); Juliette, de Prince George (mariée à Léo Bilodeau à Debden en 1939 et 8 enfants); Isabelle, de Legal, (mariée à Léo Charrois à Debden en 1948 et 7 enfants); Irène, de Legal (mariée à Bruno Chamberland à Debden en 1952 et 11 enfants); Philippe, de St-Louis (marié à Odile Gareau à Bellevue en 1947 et 13 enfants); Jean, de Maillardville, C.-B. (marié à Gisèle Delisle à Maillardville en 1948 et 6 enfants); Armand, de Port Alberni (marié à Fernande Chrétien à Debden en 1953 et un enfant adoptif et une fille); Gérald, ordonné prêtre à Debden en 1956 et maintenant curé de St-Louis; André, de Debden (marié à Lorraine St-Pierre à Victoire en 1953 et deux enfants adoptifs); Henri, de St-Louis (marié à Marguerite Henri à Laventure en 1956 et 6 enfants); Raymond, de Léoville (marié à Réjeanne Grenier à Marcelin en 1956 et 3 enfants); Louis, d'Edmonton (marié à Cécile Lafond à Léoville en 1959 et 4 enfants); Denis, d'Edmonton (marié à Angeline Hamm en 1960 à Prince-Albert et 5 enfants); Marcel, de Regina (marié à Shirley Miller à Lampman en 1965 et 2 enfants).

Tous étaient présents à la fête, excepté un gendre, Cébal Ruel, de Port Alberni, qui ne put y assister faute de vacances. Soixante-neuf des 83 petits-enfants et cinq des 18 arrière-petits-enfants étaient aussi présents.

M. et Mme Albert Pouliot, qui ont vécu de nombreuses années à Debden, sont, depuis 1964, retirés au foyer Sturgeon à Legal, Alta.

M. et Mme Albert Pouliot

☆ ☆ ☆

St-Hubert

Va-et-vient

Le 31 juillet, M. J. McCaw conduisait M. Frank Mann, ancien du district de St. John, et maintenant de Winnipeg, chez M. Joseph Sage. M. Mann est âgé de 74 ans.

Le 9 août, M. et Mme E. Gatin ont eu la visite de M. et Mme Danielson (Margaret Peroska), de Vancouver. Mme Danielson n'était pas revenue à St-Hubert depuis 1914. M. et Mme A. Peroska, de Whitewood, les accompagnaient.

Le 11 août, à l'occasion du mariage de leur fils, Urbain, à Mlle Cécile Maier, M. et Mme Robert Istace avaient le bonheur de recevoir leurs 16 enfants. Le lendemain, une réunion de famille à la maison paternelle les réunissaient encore une fois. Outre les parents et amis de St-Hubert et Whitewood, sont venus pour ce mariage, MM. et Mmes Clément et Georges Istace et leur familles, M. et Mme Guy Istace et leurs deux fils, ainsi que Mlle Marguerite Istace, d'Edmonton; M. et Mme S. Nixon et leur famille, de Wapella, MM. Laurent, Victor, et Jean-Paul Istace, de Regina, Rosetown et Yorkton, respectivement.

Etaient dans la paroisse dernièrement, les jeunes Judith et Marylin Gatin, de Whitewood, chez leurs grands-parents, M. et Mme E. Gatin; Mme M. Hopkins et les jeunes Edouard et Michel Dansock, de Whitewood, chez M. et Mme Alex Boutin; M. et Mme M. Mullie et leur fille, Annette, d'Arborfield, et Mme P. Laforge et ses fils, Martin et André, de Zenon Park, chez les familles Raymond Mullie et Léon Beaujot.

Mme M. Boutin, M. Hubert Boutin et M. et Mme Alex Boutin et leur famille se sont rendus à Regina le 17 août pour assister au mariage de leur petite-fille et nièce, Mlle Georgette de Laforest. Mme Boutin en profita pour visiter les familles Louis et Léo Dureault, à Wolseley.

M. et Mme E. Gatin ont rendu visite à leurs neveu et nièce, M. et Mme R. Rivière et leur famille, à Radville.

M. et Mme A. Poncelet et leurs quatre enfants, Mlle Beverley Poncelet et M. Joseph Couronne ont passé quatre jours aux Etats-Unis où ils ont visité Bad Lands, Black Hills, Dinosaur Park et autres centres intéressants.

Mme H. Brulé est allée demeurer à l'hospice Sancta Maria, à Regina.

Willow-Bunch

Va-et-vient

Mmes Virginie Bourgeois et Elisabeth Fontaine allèrent visiter M. et Mme Claude Bourgeois et leur famille, à Fraser Lake, C.-B. Mme Fontaine visita son fils, Emilien Lebel, à Prince-Rupert.

M. et Mme Dick Langlois, de Calgary, on visité leurs mère et belle-mère, Mme Rose Balaux et autres parents, récemment.

Mlle Marguerite Longpré, de Regina, a rendu visite à M. et Mme Gabriel Mondor et autres amis.

Paul Boulianne alla passer quelques jours de vacances à Edmonton.

M. et Mme Ernest Balaux, de Rouyn, Qué., visitèrent MM. et Mmes Antonio Fiset et Adam Dosck ainsi que d'autres parents et amis.

M. l'abbé Adrien Chabot et sa mère sont allés visiter M. et Mme Gérald Proulx et leur famille, à Kenora, Ont., et M. et Mme Emile Tourigny et leur famille, à Wolseley, dernièrement.

M. et Mme Henri Bérard ont passé quelques jours de vacances chez leurs enfants à Regina et Winnipeg.

Mme Juliette Martin et leurs filles, Denise et Jocelyne, passèrent quelques jours chez leurs fille et gendre, soeur et beau-frère, M. et Mme Louis Piché, à Shaunavon. Denise continua jusqu'à Kelowna où elle visita sa soeur, Mme Georges Colpren.

M. et Mme C. Choquette, de Greenwater Lake, Mme Evelyne Valois et sa famille, de Grande-Prairie, Alberta, et Mme Emile Leblanc et sa famille, de Mistatim, passèrent quelques jours chez M. Harvey Choquette.

M. et Mme Roger Bruneau et leurs six enfants ainsi que Mlles Lorraine et Yvette Sénécal, de Maillardville, C.-B., sont venus visiter leurs tantes, Mmes Léona Beauchesne et Joseph Bruneau, ainsi que des cousins et cousines. Ils se rendirent à Winnipeg où ils visitèrent des parents.

M. et Mme Wilfrid Roy, de Saskatoon, et M. et Mme Bert Bloom, de New Westminster, C.-B., ont visité M. et Mme Amédée Roy, au Foyer d'Youville de Gravelbourg et M. et Mme Jean Bonneau de la localité.

M. et Mme Roland Laberge, de Los Angeles, M. et Mme Albert Laberge, des Etats-Unis, et M. et Mme Pierre Jensen et leurs quatre enfants, de Seattle, ont visité M. et Mme Alex Laberge et autres parents, récemment.

MM. et Mmes Fernand Gervais et Raymond Dupuis, d'Elie, Man., passèrent quelque temps chez M. et Mme Albert St-Yves.

M. l'abbé Lucien Poulin, de Lisieux, ses frère et belle-soeur, de St-Georges-de-Beauce, Qué., ainsi que M. et Mme Phil Gauvin et leur famille, de Calgary, ont rendu visite à M. l'abbé A. Chabot et sa mère, Mme A. Chabot.

M. et Mme Ray Hering et leur fillette, de Ohio, étaient en visite chez leurs parents, M. et Mme Jean Bonneau; Mme Pierrette Barre et ses deux enfants, de Regina, chez leurs parents, M. et Mme Armand Duperreault; M. et Mme Paul Fournier et leurs cinq enfants, de St-Boniface, Man., chez leur tante, Maura Boulianne; M. et Mme Charles Lodimez, de Penticton, et leurs deux filles, de la Colombie-Britannique, chez M. et Mme Léo Fitzpatrick; M. Maurice Cayer, d'Edmonton, chez ses parents, M. et Mme Albert Cayer, et chez sa soeur, Mme Marthe Porter.

M. Rosaire Grégoire, accompagné de son épouse, a rendu visite à sa mère, Mme Alcide Grégoire, hospitalisée à Gravelbourg.

Mme Eugène Boucher est patiente à la maison de santé Ross-Payent, à Assiniboia, depuis quelques semaines. Son fils, André, lui rend visite assez souvent.

Mme Juliette Martin et sa fille, Jocelyn, ainsi que Mme Léo Roy visitèrent M. et Mme Emile Rodrigue et leur famille ainsi que M. et Mme Arché Broten, de Weyburn.

Zenon Park

Plusieurs personnes venant d'endroits assez éloignés sont venues visiter parents et amis. On remarquait M. le Dr et Mme L.-A. Arès, d'Edmonton, Alta, et leurs enfants: Richard et son épouse, Paul-Emile, Jacqueline, Hélène et son mari, et M. Paul Mousseau; M. Gérard Courteau et son épouse, M. et Mme W. Staniouski et leurs trois fils, de Moose Jaw; M. Fernand Poulin, de Windsor, Ontario; Mme Alphonse April, de Kelowna, C.-B., chez sa soeur, Mme E. April; M. Urbain Roy, de St-Boniface, Man.; chez M. Charles Roy; M. et Mme Robert Hudon et leurs enfants, d'Edmonton; M. et Mme Emile Beauchesne, de Red Deer, Alta; M. et Mme Aimé Fortier, de Calgary, Alta; M. et Mme Lucien Mailhot, de Ladner, C.-B.

M. et Mme Raymond Poulin se sont rendus dernièrement à Edmonton pour affaires.

Prévision des récoltes

D'après l'apparence des récoltes, le blé donnera un rendement de 25 à 30 boisseaux à l'acre, l'orge 35 à 40 boisseaux, la luzerne produira assez largement. Cependant, les journées fraîches de ces dernières semaines empêchent la récolte de blé de mûrir. L'orge mûrit assez bien et une étendue de 125 acres, située près du village, a été coupée. L'optimisme continue à régner chez les cultivateurs et on peut voir sur toutes les fermes que les moissonneuses-batteuses et autres équipements nécessaires aux récoltes ont été préparés et que l'on en fera bientôt usage.

Rosetown

50e anniversaire de mariage

Le 2 juillet, la ville de Rosetown eut l'honneur de célébrer le jubilé d'or de mariage de deux de ses pionniers, M. et Mme J.-Eugène Labrecque.

Entourés de leurs treize enfants et d'une nombreuse assistance, les heureux jubilaires renouvelèrent leurs promesses de mariage au cours d'une messe concélébrée, présidée par Mgr H. Morin, assisté de M. l'abbé Piché, curé de la paroisse. Le R. F. Luc, S.C., remplit l'office de lecteur. Mgr Morin sut faire ressortir dans son homélie les vertus caractéristiques de ces vaillants pionniers.

A la résidence de M. et Mme J.-E. Labrecque, à l'heure du thé, les petits-fils présentèrent à leurs grands-parents les nombreux cadeaux reçus et un anneau d'or dans lequel étaient enchassés les pierres de naissance de leurs enfants.

Dans une salle où la décoration rappelait à tous le 50e anniversaire, 90 invités prirent part au banquet. Le gâteau de noces, dont les trois étages étaient ornés de roses et de numéros 50 dorés, occupait le centre de la table d'honneur. Le maître de cérémonies, M. Alfred Labrecque, fils aîné des jubilaires, lut une adresse, puis les télégrammes reçus des autorités civiles et des officiers du gouvernement, ainsi que les lettres de félicitations. Il leur présenta un bouquet spirituel offert par les membres de la famille. Un neveu, M. Bruno Lajeunesse, proposa le toast. M. l'abbé Piché exprima ses sentiments d'admiration à l'heureux couple et leur offrit ses sincères félicitations. Mgr Morin, après avoir relaté l'audience privée que M. et Mme Labrecque eurent avec le Pape Pie XII lors de leur voyage à Rome en 1950, leur présenta une bénédiction de Sa Sainteté le Pape Paul VI.

Les jubilaires, visiblement émus de tant d'honneur, remercièrent éloquemment les dignitaires de l'Eglise et leurs invités.

Suivirent, dans une atmosphère de vraie gaieté, une danse et un goûter qui se terminèrent par la présentation d'une bourse.

Puisse Dieu bénir M. et Mme J.-E. Labreque et leur accorder encore de nombreuses années de bonheur et de prospérité afin de leur permettre d'ajouter à leur couronne d'or les joyaux des noces de diamants.

Bellegarde

Çà et là

Bienvenue au personnel de la maison des Frères du Sacré-Coeur qui est revenu au complet. Parmi eux on reconnait le Frère Aurèle Lalonde, qui a déjà fait un stage d'enseignement dans la paroisse.

La Rév. Sr Pearl Gervais est de passage chez ses parents après un stage d'étude au Wisconsin. Elle se dirige vers St-Norbert, Man.

Sont en visite chez Mme U. Sylvestre: sa soeur, Mme Rose Vail, de Sedley, et sa belle-soeur, Mme Clémence Tanguay, de St-Eustache, Man.

Mme Henri Carrière, de St-Boniface, passa quelques jours chez sa soeur, Mme Madeleine George.

M. Roger Perreaux, de Nipigon, Ont., a visité ses parents, M. et Mme Fernand Perreaux.

Après avoir suivi deux cours d'été en mathématiques à l'Université de Grand Forks, D. N., M. Lionel Fréchette séjourna quelque temps à Bellegarde avant de se rendre à St Boniface où il demeure.

La véritable grande dame a les mêmes manières dans son cabinet de toilette que dans son salon et la même politesse pour ses serviteurs que pour ses hôtes. — Carmen Sylva

Opinions au sujet de l'encyclique "Humanae Vitae"

Témoignage d'un simple fidèle sur l'encyclique Humanae Vitae

N'étant nullement théologien, ou si peu, c'est à titre de simple fidèle de l'Eglise que j'aimerais faire connaître mon point de vue sur l'encyclique **Humanae Vitae.** Mais plutôt que d'une opinion, il vaudrait mieux dire que c'est d'un témoignage qu'il s'agit, et, plus que d'un simple témoignage personnel, de celui d'un couple aussi ordinaire que possible, c'est-à-dire ni meilleur ni pire que la plupart. Mariés depuis dix-huit ans, nous attendons dans la joie, mais non sans une certaine part d'anxiété, notre dixième enfant. On nous croira donc, sans doute, si nous disons que nous ne sommes pas entièrement ignorants, ma femme et moi, des données et des difficultés du problème qui fait le sujet de cette encyclique.

Qu'il nous soit permis de le dire: c'est avec la plus grande satisfaction, à la fois de l'esprit et du coeur, que nous avons appris la parution de l'encyclique **Humanae Vitae** et que nous en avons immédiatement pris connaissance. Ce serait trop peu d'affirmer qu'elle ne nous a nullement surpris ou pris au dépourvu, ni par le ton ni par le contenu. Elle est même venue en tout point combler nos voeux et notre attente, au terme de cette période d'interrogation, voulue par l'Eglise elle-même, pendant laquelle, comme tous les fidèles, nous avons observé avec la plus grande attention, mêlée d'un peu d'inquiétude, le cours des événements.

Pendant tout ce temps, qui parfois nous parut long, nous n'avons jamais cessé de croire, même à l'encontre de certains théologiens trop pressés de se faire papes, que l'enseignement traditionnel de l'Eglise concernant la morale conjugale restait inchangée en sa substance et en ses principes. Car, c'est à la lumière même de ces principes, comme Jean XXIII et Paul VI l'avaient clairement exprimé, que l'Eglise s'interrogeait sur des aspects particuliers de ce problème, compte tenu de certaines données sociologiques nouvelles et des découvertes récentes de la science. Il était donc clair à nos yeux que cette interrogation à laquelle l'Eglise elle-même conviait non seulement les théologiens, mais encore des hommes de science, et même de simples fidèles, ne tendait nullement à remettre en question l'enseignement traditionnel. Elle avait plutôt pour but de préciser comment ces données nouvelles pouvaient s'éclairer à la lumière des principes fondamentaux de cette doctrine et venir, finalement, s'y intégrer de manière harmonieuse. En même temps, l'Eglise devait y trouver l'occasion de remettre en évidence certains points essentiels déjà admis et proposés, mais qui avaient pu, à certains moments, être négligés et jetés dans l'ombre au profit de d'autres et au détriment de l'ensemble de sa doctrine concernant le mariage. C'est ainsi justement qu'en certains documents récents, notamment l'encyclique **Humanae Vitae** elle-même, l'Eglise a été amenée à insister sur la valeur propre qu'il faut accorder, dans le mariage, à l'amour mutuel des époux considéré en son caractère à la fois spirituel et sensible, sans pourtant rien changer à ce qu'elle a toujours enseigné à propos des fins du mariage. Qu'on en juge par le passage suivant de l'encyclique **Humanae Vitae:** "Par le moyen de la donation personnelle réciproque, qui leur est propre et exclusive, les époux tendent à la communion de leurs êtres en vue d'un mutuel perfectionnement personnel, pour collaborer avec Dieu à la génération et à l'éducation de nouvelles vies".

Ainsi, face aux avis contradictoires et parfois hasardeux de certains théologiens, ou prétendus tels, face à la perplexité de nombreux fidèles, souvent sincères, mais mal éclairés, nous avons préféré en toute simplicité nous confier aux directives fermes et nettes du magistère de l'Eglise s'exprimant par la voix autorisée de son chef visible. Si pourtant, nous devons l'avouer en toute honnêteté, il nous est aussi arrivé, comme à tant d'autres couples, de connaître en pratique certaines hésitations, jamais, en tout cas, nous n'avons pu admettre en notre âme et conscience que l'Eglise, sous la poussée des vents contraires et au gré des circonstances, puisse renoncer à ce qu'elle avait toujours enseigné concernant la morale conjugale, et que les derniers papes, depuis Pie XI, avaient si fermement et si explicitement réaffirmé. Admettre que l'Eglise, en ce domaine ou en tout autre relevant de son magistère, puisse changer sa doctrine, ne serait-ce pas penser, nous disions-nous, que l'Eglise n'est pas l'Eglise, qu'elle n'est rien de plus, après tout, qu'une institution purement humaine, soumise, comme toute autre, aux vicissitudes des opinions variables et incertaines des hommes? Aussi, lorsqu'il nous arrivait d'entendre affirmer autour de nous, parfois avec un certain sourire de scepticisme et même de satisfaction, que l'Eglise serait forcée de modifier du tout au tout son enseignement, qu'elle était même déjà en train de le faire, ne l'avons-nous jamais cru.

C'est pourquoi, bien loin de nous heurter, cette encyclique si impatiemment attendue vient, tout au contraire, augmenter notre foi en l'Eglise et sa doctrine. Plutôt qu'un sujet d'étonnement et de scandale, elle constitue à nos yeux un nouveau motif venant s'ajouter à tous ceux sur lesquels repose déjà notre foi en son caractère divin. Admirable Eglise, et plus qu'humaine, qui ne se laisse pas aller au gré des opinions, mais qui, envers et contre tous, reste immuablement fidèle à sa parole. Admirable Eglise, qui, par la fermeté et la douceur de son enseignement, rappelle et recueille ses fidèles, lorsqu'ils sont sur le point de s'égarer, comme fait le bon pasteur qui s'emploie à réunir autour de lui les brebis dispersées pour en faire un seul troupeau. Car, à quoi bon, comme le voudraient certains, opposer le Peuple de Dieu à son chef visible, sans lequel, plutôt qu'un peuple, la masse des fidèles ne serait plus qu'une multitude informe, tout comme le troupeau n'en est plus un, lorsque, fuyant le pasteur, les brebis se dispersent et errent au hasard des routes.

Nous n'éprouvons donc, pour notre part, aucune difficulté véritable à soumettre notre esprit à l'enseignement et aux directives que l'Eglise propose à notre attention à travers ce nouveau document. En plus de satisfaire notre intelligence en venant dissiper tous nos doutes, il contente aussi notre coeur en nous rappelant le sens véritable de l'amour humain. En outre, en éclairant notre intelligence, il illumine par là même les voies de notre action, en dissipant les obscurités et les ombres qui pourraient faire obstacle à un engagement pratique aussi assuré que possible.

Mais que ce soit sans difficulté sérieuse que nous nous soumettons intérieurement à l'enseignement de l'Eglise, cela ne veut nullement dire que nous trouvions facile de nous y conformer dans notre vie quotidienne. Autre chose, en effet, est la soumission de l'esprit, autre chose la pratique quotidienne. C'est en quelque sorte un défi, reconnaissons-le, que l'Eglise propose aux fidèles et à l'humanité en général, lorsque, repoussant toute solution de facilité, elle leur indique comme chemin à suivre la voie étroite.

Mais en cela aussi nous trouvons une raison de plus de rester attachés à la parole de l'Eglise. Nous aurions même été déçus dans notre attente, si, par impossible, l'Eglise, se faisant complice de notre faiblesse, avait choisi la voie plus large et apparemment plus séduisante où certains souhaitaient la voir s'engager. Non pas que nous prenions plaisir à nous rendre la vie plus difficile. C'est plutôt, tout d'abord, que notre expérience nous a appris que cette voie difficile offre aussi des joies et des consolations plus profondes en vérité que celles que l'on peut plus aisément cueillir en cheminant sur l'autre route. C'est aussi parce qu'il nous semble que ce n'est pas en reculant devant les défis que sa nature elle-même propose à ses efforts que l'homme peut parvenir à un véritable achèvement humain, mais plutôt en leur faisant face avec courage et lucidité.

Du reste, ce n'est pas seulement sur nos seules ressources que nous pouvons compter pour espérer pouvoir accomplir ce difficile devoir d'homme et de chrétien, mais surtout sur l'aide de Dieu, en même temps que sur l'appui de nos frères dans la foi.

Quant aux théologiens qui, comme il s'en trouve déjà certains à le faire, s'évertueraient à nous persuader que les principes et les directives contenus dans l'encyclique **Humanae Vitae** n'engagent pas nécessairement les catholiques, nous nous permettons respectueusement de leur dire que nous sommes bien résolus à ne faire absolument aucun cas de leur avis. Car, quel est le catholique quelque peu sincère qui serait assez naïf pour croire, sur le seul témoignage de quelques théologiens, que c'est uniquement pour nous faire part de son opinion personnelle que le Souverain Pontife a jugé bon d'adresser une lettre solennelle à l'ensemble des fidèles, et même à tous les hommes de bonne volonté? Point n'est besoin d'être grand clerc pour se rendre compte de l'absurdité et de l'incongruité de ce point de vue. Ne suffit-il pas d'un peu de bon sens pour discerner avec certitude lequel, d'un article publié par quelque théologien plus ou moins autorisé et d'un document adressé par le Pape à l'univers entier, constitue vraiment une opinion purement personnelle?

Un simple fidèle,

A St-Jacques, Québec.

(L'Action, 12-8-168)

Commentaires sur le mémoire du Conseil de la Vie française

N.D.L.R. — Voici deux exemples des réactions qu'a suscitées dans la presse québécoise le mémoire du Conseil de la Vie française en Amérique sur "La crise de la natalité au Québec" dont nous faisions état dans notre numéro de la semaine dernière.

La crise de la natalité

Le Conseil de la vie française en Amérique vient de publier un mémoire préparé à l'intention du gouvernement provincial et du ministère de la Famille et du Bien-être social, sur la crise de la natalité au Québec. Le document, relié sous forme d'une brochure a été mis à la disposition de la population et nous nous empressons de dire que tous ceux qui s'inquiètent du problème de la survie du peuple canadien-français devraient se faire un devoir de lire ce texte.

Le Conseil de la vie française n'est pas le premier organisme à lancer le cri d'alarme devant la diminution effarante des naissances au Québec. Des sociologues, des hommes politiques, des membres du clergé catholique et divers groupements qui s'intéressent de près à l'avenir de la famille et de la race canadienne-française ont souvent élevé la voix et brandi l'image du triste avenir vers lequel nous nous acheminons actuellement. Tous ont insisté avec urgence sur la nécessité de redresser la situation par des mesures appropriées avant que nous ne sombrions dans cette mer anglo-saxonne qui se déchaîne de plus en plus frénétiquement contre nos rivages.

Il y a 300 ans, la natalité en Nouvelle-France atteignait un taux de 63 par mille; cent ans plus tard, elle s'élevait à 65 par mille habitants. Surprenante fécondité qui frappe tous les historiens, car, selon le mot de M. Georges Langlois rapporté dans le mémoire du Conseil de la vie française, l'on note "qu'un taux aussi élevé n'a peut-être jamais été atteint par un autre peuple de race blanche".

Cette volonté de vivre de nos familles et de notre peuple que l'on remarquait jusqu'au début du siècle présent est-elle en voie de s'éteindre? Avons-nous concédé la victoire à l'anglicisation par esprit d'individualisme, par refus des devoirs et des sacrifices?

En 1966, le taux de natalité au Québec n'était que de 19 par mille. En se classant septième dans la liste des provinces à ce sujet, le Québec abaissait son taux au même niveau que celui de l'Ontario, pour la première fois depuis la création de ces deux provinces.

Et le déclin se continue. A ce rythme, nous sommes voués, tôt ou tard, à disparaître comme peuple. "Un médecin, le docteur Lomer Pilote, a soutenu dans le journal Le Devoir du 30 août 1966, que les Canadiens français pourraient devenir minoritaires dans l'île de Montréal dès 1986", dit le mémoire du Conseil de la vie française qui s'ajoute plus loin: "Si nous ne nous ouvrons pas les yeux, en l'an 2000, la province de Québec s'appellera Montréal et sera devenue un haut-lieu de la langue et de la civilisation anglo-américaines".

Nous répétons les vieilles erreurs que la France a commises, il y a plus de 150 ans, mais le mémoire nous enseigne que par l'exemple des mesures appliquées en France pour redresser la situation, il est encore possible de prendre des mesures énergiques pour faire grimper le taux de natalité au Québec.

La situation est assez grave pour nous faire tous réfléchir. Dans les dernières années, il est devenu de mode de se moquer de la "revanche des berceaux", car il faut se moderniser, être de son temps, et mettre l'accent sur les familles peu nombreuses ou sans enfants quand ce n'est pas sur l'amour libre. "Il est évidemment plus facile de faire de l'esprit que de faire des enfants. Ce qui est plus grave, l'esprit que l'on fait en cette matière est non seulement stérile, mais il contribue à entretenir un climat nettement anti-familial", dit le mémoire du Conseil de la vie française.

Le document fait une revue des causes de la baisse des naissances au Québec et il recommande au gouvernement provincial de prendre immédiatement les mesures qui s'imposent pour encourager un renversement de la situation. Comme le disait le ministre Jean Marchand, il y a plus d'un an: il est inutile de se leurrer, la seule politique de l'immigration n'empêchera pas notre peuple de s'user, de vieillir et de se dissoudre dans la mer anglo-américano-saxonne qui l'environne. Il faut davantage: il faut que les Canadiens français assurent leur propre descendance et il faut que le gouvernement s'empresse d'adopter une véritable politique familiale susceptible d'encourager ce phénomène nécessaire à notre survie.

Roger Bruneau

(L'Action, 15-7-168)

☆ ☆ ☆

Cherchez la femme...

"Si le peuple canadien-français ne veut plus se perpétuer, qu'il n'aille pas mendier sa survie à l'étranger". C'est la recommandation assez brutale qui émane du mémoire que le Conseil de la vie française en Amérique vient de présenter au ministre de la Famille et du Bien-être, M. Cloutier. Cet organisme préconise l'établissement d'une politique familiale d'ensemble au Québec et la juge beaucoup plus urgente et importante qu'une politique d'immigration, tout en reconnaissant comme nécessaire l'apport de l'immigration. Mais on ne voit pas très bien pourquoi il suggère d'envoyer l'an prochain une autre délégation du Québec en France afin "d'amorcer une collaboration sur ce terrain entre les deux gouvernements". Ce néo-colonialisme continue de nous agacer.

Lorsqu'il était chargé du ministère de la Famille, M. Lévesque connaissait très bien l'expérience française pour accroître dans ce pays le taux de la natalité. Des sociologues et démographes comme Garigue et Henripin, pour ne nommer que ceux-là, la connaissent également de A à Z et il serait étonnant que le ministre Cloutier l'ignore. De là à vouloir et à pouvoir l'appliquer ici, il y a cependant une marge.

Une telle politique coûte cher et les besoins pressants de l'éducation, qui sont loin d'être comblés mais qui mobilisent 25 pour cent du budget, pèsent déjà lourd sur les épaules des contribuables (même si ce chiffre est inférieur à la moyenne canadienne qui est de 27.4 pour cent). En ce moment, l'opinion est solidement ancrée sur cette priorité. Les Québécois éclairés ont en effet compris que leur infériorité socio-économique dépend en très grande partie de leur degré inférieur de scolarité depuis 300 ans et qu'à compétence égale, ils peuvent de plus en plus obtenir un traitement égal.

Lors d'une rapide enquête sur le sujet instituée par La Patrie en janvier 1966, une mère de famille a résumé le sentiment de plusieurs milliers en déclarant: "Stimuler la natalité par le moyen d'une aide financière aux parents constitue un retour en arrière. L'avenir du pays se trouve dans des foyers où la qualité doit l'emporter sur la quantité. L'ère de la revanche des berceaux est dépassée". Il semble bien que c'est la philosophie de la plupart des jeunes couples des classes moyennes et aisées, alors que dans les milieux plus modestes, des primes substantielles à la natalité, sous quelque forme que ce soit, seraient les bienvenues et atteindraient plus facilement leur but.

Plusieurs des observations et des suggestions formulées par le Conseil de la vie française sont pertinentes, mais nous croyons que l'accent doit être mis d'abord sur la formation patriotique (!) des jeunes filles, si l'on veut enrayer au Québec le déclin des naissances. Car depuis l'avènement de la pilule, — pourquoi se le cacher? — ce sont elles qui, en grande majorité, détiennent les pouvoirs de décision. Cette forme de patriotisme est certes beaucoup plus exigeante que d'autres puisqu'il ne s'agit pas que de mettre au monde un enfant, mais sans elle, que peuvent bien valoir toutes les autres?

Renaude Lapointe

(La Presse, 17-7-68)

L'autorité d'Humanae Vitae à la lumière de l'enseignement de Vatican II

A l'occasion de l'encyclique **Humanae Vitae,** on discute une fois de plus de l'autorité des enseignements ou des directives pastorales du Pape. Ces discussions théologiques sont délicates et complexes. Personne ne peut prétendre épuiser le sujet dans une brève étude.

Dans des articles publiés par ce journal récemment, on a soutenu une thèse qui peut se résumer ainsi: le Pape n'a pas utilisé la forme d'une définition **ex cathedra;** l'enseignement ordinaire du Pape est faillible. On a émis des opinions différentes, même opposées, sur le degré de faillibilité de l'enseignement contenu dans **Humanae Vitae,** et par voie de conséquence, sur le degré du devoir de l'accepter et d'y conformer sa vie chrétienne.

Quels critères doivent nous guider?

Il faut d'abord se rappeler que le Christ a promis à Pierre et à ses successeurs de les assister dans le gouvernement de l'Eglise. Le Concile vient de le rappeler encore dans la Constitution sur l'Eglise, nn. 18 et 22. Le seul chrétien qui soit vraiment assuré des lumières du Christ, c'est le Pape. Le Christ se doit de parler par sa bouche, il l'a promis. Aucun autre fidèle, fût-il cardinal, évêque, prêtre ou laïc, fût-il un théologien très respectable, ne peut prétendre qu'il est assisté de la même façon. Le Christ, par l'Esprit-Saint, guide aussi tous les fidèles; le magistère serait très mal venu de ne pas en tenir compte. (cf **Lumen Gentium,** nn. 35 et 37) Nous savons mieux que jamais, en ce siècle de progrès dans la psychologie des profondeurs, combien il est difficile de discerner l'action de l'Esprit-Saint, surtout quand l'émotivité entre en jeu. Dieu le sait aussi, lui qui a promis depuis toujours d'assister le Chef de l'Eglise visible.

C'est donc avec raison que le Concile a indiqué des critères pour évaluer le degré de "soumission religieuse de la volonté et de l'intelligence" qui correspond aux enseignements du Pape (ibid. n. 25). C'est au Pape qu'il revient de l'indiquer dans les documents qu'il publie.

"Mais cette soumission religieuse de la volonté et de l'intelligence, on doit tout particulièrement l'offrir au magistère authentique du Pontife Romain même quand il ne parle pas "ex cathedra", de telle sorte que son suprême magistère soit respectueusement accepté et qu'avec sincérité l'on adhère aux sentences qui émanent de lui, selon la pensée et la volonté que lui-même manifeste; et celles-ci se manifestent spécialement soit par la nature des documents, soit par les répétitions fréquentes de la même doctrine, soit par la teneur de l'expression verbale". **(L. G. n. 25)**

Dans un document qu'ils ont publié le 22 septembre 1967, les évêques allemands touchent notre sujet:

"Dans la prédication et la catéchèse, on ne doit en aucun cas émettre des opinions contraires à ces enseignements doctrinaux provisoires de l'Eglise. Mais dans certaines circonstances, on doit informer les fidèles de la nature et de la portée limitée de ces enseignements. Ce sujet a déjà été abordé. S'il en est qui croient pouvoir s'en tenir à leurs opinions personnelles, qui prétendent posséder dès maintenant les meilleures intuitions sur ce que sera l'Eglise de demain, qu'ils se demandent en toute sincérité devant Dieu et leur conscience si l'étendue et la profondeur de leurs connaissances théologiques sont suffisantes pour qu'ils puissent se permettre de s'écarter en théorie et en pratique de l'actuel enseignement du magistère de l'Eglise. Il n'est pas exclu en soi que cela soit possible, mais le présomptueux qui dit un peu trop vite qu'il sait mieux que tout le monde devra un jour en rendre compte devant le tribunal de Dieu.

"Si un catholique veut adopter une attitude droite à l'égard de la foi, il doit faire des efforts sérieux pour estimer d'une façon positive et pour faire siens également les enseignements temporaires de l'Eglise". (Doc. Cath. 1511, col. 323 et 324)

Analysons donc le texte de la dernière encyclique du Pape, et essayons de lui appliquer les trois critères que le Concile nous indique dans le texte que nous avons cité précédemment. C'est la seule façon d'arriver à déceler le degré d'autorité avec lequel le Pape propose son enseignement, et dès lors la qualité et le degré de l'adhésion qu'il nous demande.

La nature des documents et la teneur de l'expression verbale

Il ne s'agit pas d'une définition **ex cathedra,** mais d'un enseignement du magistère ordinaire du Pape, d'un enseignement mûrement réfléchi. Le Pape le présente en vertu du mandat que le Christ lui a confié:

"C'est pourquoi, ayant attentivement examiné la documentation qui nous a été soumise, après des mûres réflexions et des prières assidues, nous allons maintenant, en vertu du mandat que le Christ Nous a confié, donner Notre réponse à ces graves questions". (n. 6)

Le Pape ne parle jamais en son nom. Il parle constamment de la doctrine de l'Eglise (v.g. nn. 1, 4, 15, 16, etc.), du magistère de l'Eglise (n. 4) auquel il appartient "d'interpréter aussi la loi morale naturelle". Le numéro 19 commence ainsi: "Notre parole ne serait pas l'expression adéquate de la pensée et de la sollicitude de l'Eglise, Mère et Maîtresse de toutes les nations..."

On peut essayer de diminuer l'autorité avec laquelle le Pape entend se prononcer. On doit reconnaître que lui, au moins, il ne l'entend pas à la légère. Sans prétendre proclamer une définition de foi, il faut admettre que le Pape engage très sérieusement son autorité de Pape, celle de l'Eglise, celle du magistère, celle du Christ lui-même.

Au numéro 14, le Pape s'exprime avec une ferme décision: "En conformité avec ces points fondamentaux de la conception humaine et chrétienne du mariage, Nous devons encore une fois déclarer..."

Rendons-nous à l'évidence: le Pape propose son enseignement avec la plus grande autorité à laquelle il puisse faire appel en dehors d'une définition **ex cathedra.** Ne pourrait-on pas qualifier de téméraire celui qui s'en éloignerait? Est-on justifié de "s'étonner" de ce que la question n'est pas si simple, ni si claire? Peut-on affirmer si vite qu'on peut se former une conscience "dûment éclairée" tout en s'éloignant des enseignements de cette encyclique? Reconnaissons au moins que cela exigerait un degré peu ordinaire de connaissances, et qu'on ne devrait s'en éloigner qu'avec crainte et tremblement. A-t-on le droit de dire: c'est un enseignement faillible, donc je puis m'en éloigner si j'ai de bonnes raisons? Si la prémisse est universellement vraie dans l'abstrait, le degré d'affirmation de chaque document du magistère doit être déterminé d'après ce document et la volonté de son auteur. Ici, le Pape affirme une vérité avec une force peu commune qui invite à une extrême prudence, car il engage son autorité de chef visible de l'Eglise, de maître de la foi et de la morale, au nom du Christ. On est loin du genre littéraire opinion, exhortation, suggestion.

Répétitions fréquentes de la même doctrine

Les théologiens catholiques acceptent l'argument de tradition. Les études les plus poussées ont démontré que l'Eglise n'a jamais admis l'usage de méthodes contraceptives. L'Eglise enseigne l'harmonie parfaite entre l'ordre naturel et l'ordre surnaturel. Le Pape Paul VI a écrit la charte du véritable humanisme intégral, le christianisme, dans **Populorum Progressio** et son discours de clôture du Concile. Que l'usage de contraceptifs relève de l'ordre naturel ou de l'ordre évangélique, le point n'est pas là. C'est humain, et dès lors assumé par le Christ, ou ce n'est pas conforme à l'homme, et dès lors non assumé par le Christ.

Ce sont les principes de base sur lesquels s'appuie le Pape. "Cette doctrine, plusieurs fois exposée par le magistère, est fondée sur le lien indissoluble, que Dieu a voulu et que l'homme ne peut rompre de son initiative, entre les deux significations de l'acte conjugal: union et procréation". (n. 12)

Du reste, on a assez reproché au Pape de s'en tenir à la doctrine traditionnelle. On s'attendait à un changement.

Je crois donc que le deuxième critère affirmé par le Concile nous invite à prendre très au sérieux l'enseignement du Pape dans son encyclique. Il s'agit d'une répétition d'une doctrine traditionnelle de l'Eglise, une doctrine qualifiée d'humaine et chrétienne, d'expression de la volonté de Dieu sur l'homme. Quand un enseignement est répété tout au long de l'Histoire du Salut, il n'est guère prudent que des individus s'éloignent d'une voie qu'on a raison de croire tracée par Dieu. C'est au moins ce que le Pape affirme avec toute l'autorité que nous savons.

Attitude demandée

Tous les prêtres connaissent des cas difficiles et pénibles. Ce n'est pas le lieu de les énumérer encore. Si l'on abuse follement des contraceptifs aujourd'hui, un bon nombre d'époux chrétiens voudraient les utiliser sagement, de façon vraiment responsable. Ce n'est pas là l'enseignement de l'Eglise. L'encyclique indique non seulement la route vers la sainteté mais aussi, pour tous les hommes, le véritable chemin vers le bonheur conjugal. Elle présente une voie difficile en soi, et plus difficile aujourd'hui dans notre monde qu'on dit enfin débarrassé des tabous et complexes qui empêchaient l'épanouissement de l'homme, mais où, en même temps, la pudeur, la chasteté, le vrai sens de l'amour ont été trop souvent perdus.

Faut-il entretenir chez les théologiens et les fidèles un "espoir d'adoucissement" en cette matière? Peut-on encore penser et enseigner que l'Eglise changera ses vues sur cette question dans un avenir plus ou moins rapproché et que, en attendant, on peut suivre sa conscience "dûment éclairée" pour faire usage des contraceptifs? Je ne le crois pas. La question reste assez ouverte pour que tous les hommes de bonne volonté continuent de faire des recherches. Pour le moment, la doctrine de l'encyclique reste la seule norme sûre et prudente pour les couples catholiques. Avec confiance en l'homme et en Dieu, il faut rendre chaque jour plus facile son application.

Raymond-M. Léger, P.S.S.

(Le Devoir, 19-8-68)

Suggestions pour aider un jeune garçon à devenir obéissant

Il vous semble avoir essayé tous les moyens pour arriver à vous faire non seulement entendre, mais écouter de votre fiston. Mais voilà, il demeure toujours Claude le têtu, le fils désobéissant, qui agira toujours comme il l'entend sans jamais prendre en considération le conseil que vous lui donnez. Il acceptera exceptionnellement de rendre le service que son père attendait de lui.

Alors à l'aide de quelques suggestions émises sur un dépliant publié par le Service d'information du Ministère de la Santé nationale et du Bien-être social: Comment enseigner l'obéissance à mon enfant? nous vous proposons aujourd'hui quelques trucs qui pourrait aider le petit Claude à devenir un enfant plus obéissant!

L'enfant qui s'entête à désobéir aux exigences de ses parents n'agit pas ainsi par mauvaise intention. Pour lui c'est une façon de commencer à s'affirmer. Souvent, il est tellement préoccupé par ses jeux qu'il oublie de se souvenir des recommandations parentales.

Les adultes attachent une grande importance aux faits que les enfants se lavent les mains avant chaque repas, qu'ils se présentent à la maison à l'heure déterminée au préalable, qu'ils replacent leurs jouets lorsqu'ils n'ont plus envie de s'en servir et une foule d'autres choses comparables, pourtant, pour l'enfant ces choses sont secondaires et tous les parents éprouvent des difficultés relatives à obtenir gain de cause sur ces points.

Mais, ce qui est primordial, c'est d'inculquer aux jeunes le sens de la discipline, de la responsabilité et du respect d'eux-mêmes. Aucun parent ne devrait souhaiter obtenir une obéissance aveugle. La maitrise de soi qu'exige l'obéissance se développe lentement.

Voici quelques conseils à retenir...

Attendez-vous à l'obéissance, c'est-à-dire que vous devez agir comme si vous étiez certain qu'il fera ce que vous avez demandé. Une telle attitude incite l'enfant à obéir.

La politique qui suggère de demander et non de commander obtient toujours plus de succès. Un ordre a davantage tendance à nous raidir.

Les colères parentales provoquent l'enfant à s'obstiner, à bouder et souventes fois les enfants gardent rancune de ces faits.

Sans abuser des règlements, les enfants préfèrent que les adultes déterminent ce qu'ils attendent d'eux. Les ordres seront donc peu nombreux, simples clairs et surtout respectés des deux parties.

De plus, les enfants n'ont pas la notion du temps, alors pourquoi ne pas leur servir l'avertissement au moment donné.

Et les petits services rémunérés... Ils font partie de ses devoirs domestiques. Offrir un cinq sous pour le moindre service c'est acheter l'obéissance de l'enfant. Incitez-le surtout à agir par amour.

Enfin, il est bon que les parents ne perdent jamais de vue que dans l'éducation des enfants il y a des moments où la sévérité s'impose. Toutefois la patience, l'affection, la compréhension sont des outils indispensables si vous voulez vraiment réussir l'éducation de vos enfants actuels, ces adultes, de demain!

Céline Côté

L'emploi intempestif des médicaments: un danger pour les femmes enceintes

REGINA — Les femmes qui sont enceintes ou pensent le devenir ne devraient prendre aucun médicament sauf sous recommandation médicale et pour une thérapeutique bien particulière, c'est ce qu'a recommandé le Dr Sidney Q. Cohlan, de New York.

Le Dr Cohlan, professeur de pédiatrie, a dit devant l'Association médicale canadienne que les médicaments sont certainement responsables d'au moins 3 pour cent des malformations chez les nouveau-nés. Mais "au point où en sont les connaissances actuelles et ce n'est pas tout de suite que l'on va en connaitre davantage, il vaut mieux qu'une femme enceinte ou qui pense le devenir ne prenne aucun médicament sauf sur recommandation médicale. Le Dr Cohlan a rappelé les dommages causés par la thalidomide qui affecta 6,000 enfants avant qu'on l'enlève du marché en 1961. Il a fallu attendre deux ans avant de trouver la cause de ces malformations.

L'un des composants de la pilule contraceptive, la progestine, a même été soupçonnée de produire des caractéristiques masculines exagérées chez les bébés féminins.

Il n'y a cependant pas de preuve clinique que la petite quantité de progestine contenue dans un contraceptif oral puisse avoir des effets masculinisants sur les bébés conçus après l'arrêt des pilules. De même la quinine a souvent été accusée de provoquer la surdité, mais la validité de tels soupçons reste à prouver. Le Dr Cohlan s'est également élevé contre l'abus des antihistaminiques pris pour des raisons mineures.

Muffins aux bleuets frais



Laver une tasse de bleuets frais. Egoutter sur un papier absorbant. Tamiser ensemble 2 tasses de farine, ¼ de tasse de sucre, 3 c. à thé de poudre à pâte et 1 c. à thé de sel, dans un bol à mélanger. Battre 1 oeuf légèrement; ajouter 1 tasse de lait et 6 c. à table d'huile à salade. Creuser un puits dans le centre des ingrédients secs; y verser le mélange de lait. Brasser rapidement, juste assez pour mouiller les ingrédients secs. Mêler rapidement les bleuets dans la pâte. Verser la pâte dans les moules à muffins bien graissés, de 2½ pouces de diamètre chacun (chaque petit moule doit être rempli au ⅔). Cuire au four à 425°F. durant 25 minutes. Enlever les muffins des moules lorsqu'ils sont encore chauds. Donne environ 14 muffins.

Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

Après une journée de travail, vous constatez que vos chevilles et vos pieds sont enflés. Frictionnez-les avec de l'alcool camphré. Faites ensuite une compresse d'une serviette — pliée en quatre — trempée dans l'eau très chaude. Enroulez-la autour de vos pieds et chevilles et recouvrez d'un morceau de plastique afin d'en garder la chaleur le plus longtemps possible. Reposez-vous les jambes bien allongées et les pieds surélevés — autant que possible — sur une chaise ou un tabouret. Profitez des moments où vous lisez ou regardez la télévision pour faire ce traitement. Mais, si l'enflure persiste, parlez-en à votre médecin.

✦ ❋ ✦

— Dire que j'ai été jusqu'à hypothéquer ma maison pour envoyer mon fils à l'université. Et tout ce qu'il fait là-bas, c'est sortir avec les filles, boire et fumer!

— Et vous en avez du chagrin?

— Bien sûr! Dans ces conditions-là, j'aurais dû y aller moi-même...

✦ ❋ ✦

Si vous enduisez légèrement de beurre, à l'intérieur, le haut de votre casserole, vous ne risquez plus, lorsque vous faites chauffer votre chocolat au lait, que le liquide passe par-dessus bord, s'il bout parce que vous l'avez oublié sur la cuisinière.

✦ ❋ ✦

Jamais, l'on ne pourra assez répéter et répéter qu'il ne faut pas se servir de bombe aérosol, — contenant peinture, laque ou autres liquides — avec une cigarette dans la bouche, près d'un cendrier dans lequel une cigarette a été déposée ou près de tout autre source de chaleur.

✦ ❋ ✦

Voulez-vous faire briller un vase de cristal taillé encrassé à l'extérieur? Mélangez du sel et du vinaigre chaud, moitié-moitié, brossez le cristal, laissez en contact une demi-heure dans les entailles du cristal.

✦ ❋ ✦

— Maman, vous savez ce vase de prix que vous dites avoir été transmis de génération en génération dans notre famille?...

— Oui, ma petite Lucie.

— Eh bien! la génération actuelle vient de l'échapper par terre!

✦ ❋ ✦

Ne posez jamais une bouilloire électrique près d'une glace, surtout si le bec est tourné vers celle-ci, la vapeur d'eau bouillante peut la briser.

✦ ❋ ✦

Pour que votre moutarde reste fraiche et conserve sa saveur, recouvrez le dessus d'un zeste de citron.

✦ ❋ ✦

Si vous voulez enlever les poils du chat ou du chien sur vos meubles rembourrés, passez une peau de chamois humectée et bien essorée. Ainsi le tissu du fauteuil ne s'abîmera pas et les poils s'attacheront au chamois.

✦ ❋ ✦

Red Skelton veut mettre au point une tondeuse à gazon qui ne fonctionne que si l'on y introduit une pièce de 25 cents. "C'est pour embêter le voisin qui vient toujours vous demander de lui prêter votre tondeuse", dit-il.

La décision de Paul VI ne va pas à l'encontre de l'avis de la commission qu'il avait créée

CITE DU VATICAN — En condamnant la pilule, le Pape n'est pas allé à l'encontre de l'avis de la majorité de la commission à laquelle il avait confié l'étude de la question de la natalité. Cette affirmation a été faite dans les milieux ecclésiastiques bien informés à la suite de la confusion qui semble s'être créée à ce sujet.

En effet, rappelle-t-on dans ces milieux, comme Mgr Ferdinando Lambruschini l'a déclaré en présentant l'encyclique "Humanae Vitae', "la discussion sur la pilule avait été laissée de côté par la commission dès la réunion de juin 1964". Le prélat ajouta que "les spécialistes en démographie (membres de la commission) se manifestèrent comme les plus opposés à la licéité de la pilule".

On relève donc qu'à aucun moment, la pilule n'a été prise en considération par la commission comme un moyen pouvant être adopté pour la régulation des naissances.

La majorité qui s'est manifestée au sein de la commission, à la fin de ses travaux, en 1966, se prononçait seulement pour une "rénovation" de la doctrine traditionnelle de l'Eglise en la matière. "Mais — et ce sont encore les termes de Mgr Lambruschini — elle ne fut pas unanime dans ses tentatives d'expliquer jusqu'à quel point, dans la rénovation du magistère, on ne compromettait pas la continuité de celui-ci. Et, ajouta le prélat, il ne s'agissait pas de nuances, mais de dissensions assez profondes".

On ne songeait donc pas à recommander tel moyen plutôt que tel autre.

C'est pourquoi, devant ce désaccord, Paul VI fit poursuivre les études, prit d'autres avis et après une "mûre réflexion", décida de se prononcer pour le maintien de la doctrine traditionnelle en laissant toutefois la porte ouverte aux progrès que la science pourra mettre au service de l'Eglise.

Les produits de la technique perdent leur auréole de mystère pour les femmes

Il fut un temps où la ciné-caméra et l'automobile familiale étaient des objets mystérieux et même un peu effrayants pour la femme. La mécanique, s'était trop compliqué pour elle, et elle laissait de préférence ces machines et appareils entre les mains du mari.

L'avènement de la machine à coudre, ou celui de la machine à écrire peut-être, changea cette attitude de la femme, qui s'adapta progressivement à ces produits de la technique; ceux-ci devenant de jour en jour plus perfectionnés et moins difficiles à utiliser, la femme essaya de rattraper le temps perdu.

Le mari, intelligent magnanime et technicien dans l'âme, prenait bien sûr toutes les grandes décisions. L'homme s'occupait de tout ce qui était d'apparence technique, appareils électroménagers, automobiles et autres. Il entrait fièrement dans le magasin vendant des machines à laver et des fers à repasser et choisissait, avec un jugement infaillible, l'appareil dont son épouse avait besoin. Enfin, il mettait la touche finale à la transaction en signant le chèque.

Au début du siècle, les caméras peu coûteuses, de même que les ciné-caméras, étaient toutes vendues à des hommes. Le père de famille faisait poser toute la maisonnée pour la photo, il allait ensuite porter le film à développer. Il préparait aussi les films qu'il avait pris avec sa ciné-caméra, car cette tâche réclamait un technicien, bien sûr. L'épouse avait le droit — ou disons plutôt, le devoir — de faire le travail banal de classer les instantanés et de les coller dans l'album familial.

En 1927, la plupart des permis de conduire étaient délivrés à des hommes. En 1947, les femmes commencèrent à faire leur apparition en masse au volant, et aujourd'hui il y a presque autant de conductrices que de conducteurs.

Une grande compagnie pétrolière affirme que les femmes achètent maintenant 43 pour cent de l'essence vendue dans les stations-service, qui ont la caractéristique d'être propres et brillantes comme la cuisine d'une ménagère accomplie. Les femmes achètent aussi leur fer à repasser, leur couteau à découper électrique ou d'autres appareils ménagers, sans consulter leur mari au préalable. Les hommes ne savent même pas que la moitié des lames de rasoir vendues sur le marché, ce sont les épouses prévoyantes qui les achètent.

Non seulement les femmes dépensent les trois quarts du chiffre des achats à l'échelon de la vente au détail, mais elles forment aussi la majorité des photographes amateurs. La moitié des caméras peu coûteuses utilisées aujourd'hui sont entre les mains des femmes, et un peu plus de la moitié des ventes ont été faites à des femmes. Une nouvelle plus surprenante, c'est que, dans le domaine des caméras à réglage automatique d'un prix supérieur, plus de la moitié du montant des ventes est à mettre sur le compte des femmes. Elles achètent près de la moitié du nombre de films-ciné amateur, et le nombre de rouleaux film ordinaire qu'elles prennent est bien au-dessus de la moyenne nationale.

Comment se fait-il que la femme s'intéresse toujours plus aux articles de nature technique ou mécanique? La réponse évidente, c'est que ces articles sont maintenant d'une utilisation plus simple. Une autre raison, c'est que l'homme s'est désisté dans une grande mesure de son rôle de conseiller technique, maintenant que le mystère ne vient plus jeter son voile sur les nouveaux appareils, au maniement simplifié.

Cela nous amène à une autre raison pour laquelle la femme a assumé le rôle de photographe attribuée de la famille: sous sa direction, il y aura moins de lacunes dans le reportage photographique de l'album familial.



Q. — Ne trouvez-vous pas que les programmes de radio, tant français qu'anglais, au cours desquels des personnes expriment leurs opinions sur les sujets les plus variés et souvent les plus ridicules et discutent avec l'annonceur qui, assez souvent, n'est pas plus averti qu'eux, sont tout simplement ridicules? Il y a des gens qui reviennent presque tous les jours avec leurs sots propos et leurs remarques parfois insultantes. Il me semble que le monde est assez bouleversé sans qu'on nous impose tant de balivernes. Votre opinion. — **Vive la musique.**

R. — Disons d'abord, Madame, que personne ne vous impose d'écouter ces programmes. Vous avez un assez bon choix de postes de radio auxquels syntoniser. Je dois vous avouer qu'étant absente au travail, je n'ai pas eu l'occasion de les écouter très souvent. Ceux que j'ai entendus étaient assez variés et, à l'occasion, des experts sur des sujets qu'on semblait avoir discutés précédemment avaient été invités à venir éclairer les auditeurs et à répondre à leurs questions. Il est arrivé que, dans de tels cas, le programme a été très instructif. En général, cependant, je dois dire comme vous qu'ils sont ennuyants. Ils semblent très populaires toutefois car on me dit qu'il y en a un ou deux qui durent pendant une heure et demie maintenant. Si ces programmes vous tapent sur les nerfs, changez de poste. Les gens n'ont pas tous les mêmes goûts.

☆ ☆ ☆

Q. — En juin dernier, à la fermeture des classes, l'institutrice de notre petit garçon de 9 ans nous a dit que nous devrions voir à le faire entrer en septembre à l'école pour enfants exceptionnels. Il avait une moyenne de 88 pour cent. Nous hésitons à prendre cette décision, car souvent les enfants apprennent très vite au début pour ralentir ensuite et, si cela lui arrivait et qu'il devait retourner dans une école ordinaire, il se découragerait peut-être. Votre opinion, s'il vous plait.

Parents mais soucieux

R. — Quand vous ferez subir à votre fils son examen médical annuel précédant la rentrée des classes, c'est-à-dire très bientôt, demandez à votre médecin d'établir sérieusement son état général de santé. S'il se porte très bien, je crois que le docteur vous encouragera à le laisser essayer ces classes avancées. Il se pourrait qu'il se lasse dans une classe ordinaire où le travail ne serait plus une sorte de défi pour lui, alors que dans les autres classes les élèves avancent à leur propre vitesse, ou encore, si le travail prescrit ne leur suffit pas pour rester intéressés, on leur permet d'étudier un sujet nouveau et supplémentaire. A votre place, j'irais au plus tôt aussi, voir le directeur de l'école recommandée par l'institutrice et solliciterais son avis. Il me semble que les enfants sont étudiés soigneusement avant qu'ils ne soient acceptés et si, dans quelque temps, on trouvait ces cours trop forts pour votre fils, on saurait lui faire faire la transition du retour sans problème.

☆ ☆ ☆

Q. — Il y a deux semaines, je me suis achetée des souliers que je croyais être en cuir verni. Or je me suis trompée. Ils sont en plastique et ne valent déjà plus un sou. Puis-je les rapporter au magasin? Merci. — **Dinde**

R. — Cela dépend d'où vous avez acheté ces souliers. Certains commerçants feront tout pour vous satisfaire, d'autres ne feront rien. C'est au moment de l'achat qu'il faut se renseigner sur le produit qu'on choisit. Certains bons vendeurs n'attendent pas d'être questionnés pour donner aux clients les informations nécessaires. On apprend toujours des choses utiles en les écoutant et souvent en suivant les conseils qu'ils donnent. Il est à leur avantage d'avoir des clients satisfaits. Cela ajoute à la renommée de la maison et à leur réputation d'intégrité personnelle. Essayez de vous faire rembourser au moins en partie... bonne chance!

LOUISE

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

TOI OU MOI?

par Valdrine

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 32

— Bon, tu es chic. Je vais aller la chercher, car elle se promène dans les environs du château, en attendant le résultat de notre conversation. Elle m'a laissé le soin de t'annoncer nos fiançailles, mais je ne pensais pas tomber ici en plein drame!

Avec une vivacité qui prouvait son impatience, Laurent sortit du salon. Trois minutes plus tard, Catherine embrassait Marie-Hélène avec effusion. Ce n'était plus une visiteuse humble, aux épaules infléchies, aux yeux baissés ou apitoyés, mais une fille au teint frais et aux yeux gais qui souriaient au bonheur. Assise près de son fiancé, qui lui avait pris la main, Catherine expliquait:

— Laurent vient de m'expliquer en deux mots le double jeu de mon cousin Marc. Il aimait une autre jeune fille, je l'avais su, mais je croyais cette idylle terminée. Pardonnez-moi de vous avoir trop souvent importunée en venant ici, mais j'étais prise entre deux feux, mon oncle essayant de renflouer l'usine de mon père. En tout cas, les Vellac ont eu soin de me laisser en dehors de leurs combinaisons louches et déloyales... Je vous plaignais pourtant, car je supposais que ma famille serait, hélas! impitoyable à votre égard. Maintenant, je me suis écartée d'eux; nous allons probablement devoir payer notre isolement, mon oncle Adolphe n'étant pas homme à oublier un affront.

Laurent s'interposa:

— Chérie, pas de soucis financiers désormais. Tu sais maintenant que je ne suis pas un modeste employé: aussi rassure-toi. Les pâtes alimentaires vont voler au secours des machines agricoles de la firme Dombasle et Cie. C'est moi qui vais bousculer les capitaux Vellac pour mettre les miens à la place; en d'autres termes, rembourser intégralement le prêt Vellac. Et ce sera une bonne chose, car j'ai dans l'idée que mon futur oncle soutient ton père comme la corde soutient le pendu. Crois-en ma redoutable intuition: je n'en attends pas moins de sa roublardise. Certes, je ne m'y connais guère en matériel agricole, mais si ton père veut bien surveiller la fabrication et sortir un matériel impeccable, je me charge de faire vendre vos machines aux quatre coins de l'Europe. Vois-tu, Marie-Hélène, pour en revenir à ton cas et conclure, tu perds Marc, d'accord, mais mieux vaut perdre maintenant que de partir dans la vie au bras d'un fantoche qui ne vous aime pas.

Comme Marie-Hélène ébauchait un geste de protestation, il poursuivit:

— Je sais, tu n'aimes pas entendre blâmer ton cousin; la blessure est encore trop récente. Mais je fais exprès de t'en guérir avec mes sarcasmes. J'achève ce que Christine Dubard a si bien commencé.

Marie-Hélène avoua avec lassitude:

— J'arrive à détester le testament... et ses dispositions. A regretter ma vie facile d'autrefois.

Catherine, à qui l'amour donnait une assurance qui lui manquait auparavant, proposa avec gentillesse:

— Marie-Hélène, ne restez pas seule ce soir. Laurent et moi vous invitons à diner au "Bon Accueil". Nous y fêterons entre nous nos fiançailles et ma joie d'avoir conquis votre amitié — pardon, ton amitié — ma future cousine. Après quoi, mon fiancé me reconduira à Grenoble avant de revenir coucher au château, comme c'était prévu.

• • •

Au restaurant, le repas fut joyeux, le bonheur visible des fiancés interdisant toute mélancolie. Pour ne pas décevoir ses commensaux, Marie-Hélène ne fut forcée de se mettre à l'unisson, en feignant une gaieté qu'elle n'éprouvait pas.

A chaque entrée dans la salle, elle tournait légèrement la tête, le coeur battant, l'esprit en alerte, craignant et espérant à la fois la venue de Rémi Durant. Contrairement à ses habitudes, ce samedi-là, l'ingénieur ne vint pas.

Le repas fut servi par l'hôtelière elle-même; empressée, souriante, elle eut des égards très marqués pour Marie-Hélène, et son amabilité contrastait singulièrement avec l'attitude compassée, toute d'expectative, des Chambouriauds à l'égard de la châtelaine. Au cours de ses séjours, Rémi avait dû faire l'éloge de Mlle Vellac et réfuter les calomnies dont Chambourières ne cessait d'éclabousser la jeune fille.

Marie-Hélène avait bien mal traité un garçon qui n'avait pour elle qu'amitié et délicatesse, elle commençait à s'en repentir amèrement. Pourquoi faut-il que ce soient les amis qui supportent les méfaits de notre humeur? N'aurait-elle pas dû le remercier, au lieu de se fâcher?... Il ne lui suffisait donc pas d'avoir perdu un fiancé, mais il lui fallait encore saccager une amitié!...

CHAPITRE XV

Il était dix-huit heures, le personnel venait de quitter l'usine. A son tour, Marie-Hélène sortit des bureaux et, suivie de Kim, traversa la cour que dorait le soleil couchant pour se diriger vers sa voiture.

Elle était vêtue avec simplicité: robe prince de Galles beige, en fin lainage, de forme strictement boutonnée du haut en bas et veste en cuir marron. Dès son entrée dans l'affaire Vellac, elle s'était promis de ne jamais éveiller sciemment l'envie chez son personnel par de multiples changements de toilette. Ne pas susciter de la jalousie, des regrets, chez ceux et celles qui travaillaient sous ses ordres, lui semblait la première des charités. Elle avait donc adopté pour l'usine une tenue sobre dépourvue de garniture et n'en changeait pas.

Depuis l'arrivée du printemps, Marie-Hélène avait pris l'habitude, à la sortie du travail, le soir, de se promener un moment dans la vallée avant de remonter au château pour le diner. Comme les autres jours, l'Austin franchit le portail et descendit la rue en direction de l'Isère, dont la rive gauche formait la limite nord de la commune.

Kim était devenu le compagnon inséparable de sa maîtresse. Pourtant, il n'appréciait guère ses mornes attentes dans l'usine: rester immobile toute une matinée dans un bureau fermé manquait de pittoresque; de plus, respirer une senteur composite, faite de relents de suint, d'odeur chaude de graisse ou d'huile, offensait son odorat subtil. Enfin, le bruit des machines inventées par ces barbares que restent les humains l'empêchait d'entendre approcher les étrangers et il s'en inquiétait, car, a priori, il soupçonnait tout le monde de noirs desseins à l'égard de sa maîtresse. En revanche, rouler en Austin, pattes aggrippées à la banquette avant, nez en l'air ou museau à la portière, ça, c'était du sport canin, des émotions fortes!

L'auto se rangea sur le bas-côté de la chaussée. Une couverture écossaise sur le bras, Marie-Hélène, précédée de Kim, se dirigea vers la rivière, dont le miroitement la guidait.

C'était une belle journée de printemps; la nature, avec coquetterie, se hâtait de réparer les injures de l'hiver en s'habillant de verdure: brins d'herbe souple garnissant les prairies, ondulant comme la houle sous la caresse du vent; bords des rives masquant leur pierraille sous un voile ténu de feuillage; arbres se parant de bourgeons à demi-éclatés qui laissaient entrevoir les premières feuilles encore frileusement enroulées.

Pliée en quatre, la couverture coiffa un rocher de surface presque plane, siège improvisé. Adossée contre le tronc d'un jeune bouleau qui poussait dru, sans un fléchissement de sa ligne ascendante, Marie-Hélène, assise, jambes étendues sur le sol gravillonneux, regarda le paysage. L'Isère glissait devant elle en silence, creusant perpétuellement son sillon paresseux au travers de la plaine.

De sa place, en tournant la tête, elle pouvait apercevoir les automobiles roulant sur la nationale. L'animation routière la rapprochait de la vie normale et de ceux qui étaient libres d'aller où bon leur semblait. La tête appuyée contre l'écorce rugueuse qui sentait bon, Marie-Hélène ferma les yeux, se laissa avec béatitude de caresser par les derniers rayons du soleil et respira profondément.

L'immobilité se fit bientôt rêverie chez la jeune promeneuse, qui songea au passé récent et douloureux. Plusieurs semaines s'étaient écoulées depuis la rupture avec Marc; tout était fini, on ne peut garder d'amour pour une chimère, une bulle de savon; ce garçon ne valait pas un regret. Elle évoquait rarement les jours pleins d'illusions, quand elle s'était laissé prendre au piège d'un beau visage... les heures où elle se croyait aimée...

(à suivre)

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, $1.00. — Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mots. Minimum, $0.50. — Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Vol. 56—No 19

ON DEMANDE — Dame ou jeune fille comme gardienne pendant que mère enseigne. Commencerait: 1er septembre. S'adresser à Mme Maurice Allard, Headingley. Téléphone: Elie, 302-24. 11-351-20C.

ON DEMANDE

Jeune homme grade XI ou XII avec auto pour travail de bureau et entrainement comme vendeur d'imprimerie. **S'adresser à M. Martin, 774-3415.**

ON DEMANDE

Pour le grade 1, professeur avec connaissance approfondie de l'anglais et des nouvelles mathématiques si possible. **S'adresser à: Commission Scolaire, 597, avenue Bannatyne, Winnipeg 2. Tél.: 774-5863.** 17-404-T.F.

KLEM'S CATERING

Mariages, banquets, fins de semaine. Servons repas chauds avec holopchis, même sur semaine. Composer 256-0101. 18-414-T.F.

SI VOUS DESIREZ la meilleure musique moderne ou du bon vieux temps pour mariages, réceptions, etc. Appelez JOE LEGAL et son orchestre à ED 4-2579. 8-292-T.F.

DANS NOUVELLE LOCALITE, au 1er étage. Pension et soins spéciaux pour dame âgée. Dans foyer catholique et de langue française. Pour plus de renseignements, signaler 233-5361. 4-219-T.F.

Pas de cheveux gris . . .

Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS

Ecrivez pour dépliants gratuits

C. C. Jamieson

Boite postale 22, Transcona, Man.

Téléphone: 222-4492

PIANOS et ORGUES A VENDRE

Agent exclusif pour pianos Heintzman et Sherlock-Manning et orgues Hammond. Voyez notre représentant français, M. Jean Carignan.

J. J. H. McLean Co. Ltd.

Angle Graham et Edmonton

Winnipeg - Tél.: 942-4231

Affilié à la Procure Générale

St. Boniface 'ESSO'

Provencher et Taché

Téléphone: 233-4654

Norbert Tétrault, prop.

Mise au point des moteurs

Assortiment complet de produits Atlas

Ouvert tous les jours de la semaine de 7 h. a.m. à 11 h. p.m.

Paul Paquin

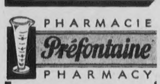
Assurances générales

989, AUTUMNWOOD

ST-BONIFACE

Boite 63, St-Boniface, Man.

Téléphone: ALpine 3-9805



PHARMACIE **Préfontaine** PHARMACY

243, rue Marion, Norwood

A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons

Téléphone: CHapel 7-3533

Nous livrons à domicile

Dawson Memorial

Monuments "Lonite"

Ventes,

Installation gratuite. Rayon 60 milles de Winnipeg

C.P. 144, Lorette, Man. Tél.: 878-2931

Entreprise Générale d'Electricité

Fontaine & Compagnie

165, avenue Provencher, St-Boniface

Téléphone: 233-7425

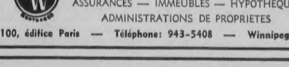
GEORGES BOISJOLI, représentant de CO-OP Insurance Services

1700, avenue Portage Tél.: 888-7911

991, Ducharme Tél.: 269-2240

Assurances: auto — feu — vie





Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.

ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES

ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES

100, édifice Paris — Téléphone: 943-5408 — Winnipeg 2

JOS. PIERSON

Votre vendeur personnel de

• Chevrolet • Corvair • Chevelle • Oldsmobile • Chevrolet II • Camions Chevrolet



Bureau: SP 2-2431 — Résidence: 533-4018

CARTER MOTORS LTD.

Automobiles usagées "garanties" de première condition

Pour vos Petites Annonces

Signalez: 775-8443

entre 9 h. du matin et midi, ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi

Heure finale: mardi midi

ON DEMANDE — Dame d'âge moyen ou dame avec un enfant pour tenir compagnie à dame devant se servir de béquilles. Logement, nourriture et salaire. Composez: 783-0086. 19-425-T.F.

ON DEMANDE — Une sténographe. Logis: 2 pièces, chauffé, cuisine et salle de bain disponible. Pour plus de détails, s'adresser à: Fouillard Implement Exchange Ltd., St-Lazare, Man. Téléphone: 683-2221. 19-427-21C.

DAME RESPONSABLE, de St-Boniface, désire garder des enfants chez elle, à la journée, du lundi au vendredi. Composez: 247-3229. 19-430-19C.

A LOUER — St-Boniface. Près autobus. Chambre meublée. Facilités de cuisine. Pour homme qui travaille. Libre: 1er septembre. Composer 233-5268. 18-416-20C.

A LOUER — Logis meublé: 2 pièces. Signaler: 233-1782. 19-428-20C.

A LOUER — Norwood. Logis privé: 3 pièces, complètement meublé. Libre immédiatement. Adultes de préférence. Composez: 453-6731 après 6 h. 19-426-T.F.

A LOUER — Angle Hamel et Langevin. Logis: 3 pièces. Entrée et salle de bain privées. Près autobus. Libre: 1er septembre. Composez: 233-5242 (bureau) ou 247-3823 le soir. 19-423-19C.

A VENDRE — Volkswagen '64. Très bon état. Composer 233-6583. 18-417-19C.

A VENDRE — St-Boniface, rue Plinquet. Duplex complètement privé. Près église belge. Chauffage: gaz. Aussi, rue Desautels, duplex complètement privé. Chauffage: gaz. Pour information, signaler: 253-9823. 4-214-T.F.

ARMAND AYOTTE REALTY ET ASSURANCE GENERALE LTEE

191, boulevard Dollard

St-Boniface

A VENDRE

Norwood — Rue Horace. Possession immédiate. Propriétaire transféré à Vancouver. Maison pour famille. Grande cuisine, salle à manger, 3 ou 4 chambres à coucher, salle de bain moderne avec accessoires de couleur. Soubassement complet. Garage. Beau terrain boisé. $2,500 comptant. Balance portée par propriétaire.

St-Boniface — Rue Des Meurons. Maison de rapport: 3 logis. Entrées privées. 4 grandes pièces pour propriétaire, plus 2 chambres modernes au sous-sol. Fenêtres: aluminium. Lot: 50'. $6,000 comptant, balance à termes.

Norwood — Rue Kitson. Duplex moderne, 5 ans: 4 et 5 pièces. Revenu mensuel: $215. Garage double. $7,000 comptant. Balance: termes intéressants.

St-Boniface — Rue Langevin. Triplex: logis, 5 pièces, 3 chambres à coucher, moderne. 2 de 4 pièces, 2 chambres à coucher. Sous-sol fini avec petit logis, 3 pièces. 4 salles de bain. Garage, auto-port, plus stationnement pour 2 autres voitures. Chaque logis complètement privé. Revenu mensuel: $238, plus logis moderne: 5 pièces. $7,000 comptant. Balance: termes.

APPELER

A. Ayotte: CE 3-5845

17-410-19C.

GUERTIN Frères

MARCHANDS DE PEINTURE

— Gros et détail —

Accessoires pour peintres

270, ave Assiniboine, Wpg

Téléphone: 947-0491

McKEAG HARRIS Realty Co.

Achetons — vendons — ou nous vendrons votre maison. Service rapide et efficace.

Communiquez avec notre représentant français

Georges Guertin

Téléphones:

774-2505 — le soir 774-6461

A VENDRE CHANTS ET DISQUES FRANCAIS — Méthodes pour instruments — Musique pour piano — Instruments rythmiques pour écoles — Flûtes — Autoharpes — Magnétophones à batteries et électriques. Music Centre, 45, rue William, Ottawa. Professeurs et musiciens, commandes par correspondance. 19-429-21C.

A VENDRE

Excellent terrain: 1,433 acres, 302 en culture. Clôturé. Trois étangs, puits, barrage, hangar, etc. Assez près du village. Ecrire à: Boite 175, Val Marie, Saskatchewan. 19-431-20P.

A VENDRE — Plage Albert, Man. Lots de plage. 2 milles au sud de Victoria Beach. Une des plus belles et des moins dangereuses plages. Très tranquille. Idéale pour enfants. Beaux lots boisés: 80' x 140'. $475 seulement. B. J. Trainor, Victoria Beach. Téléphone: 754-2257. 5-226-T.F

A VENDRE — Près du village de St-Pierre. Bonne ferme: 230 acres pour culture mixte. S'adresser à M. Louis Geysek, St-Pierre, Man. 18-413-23C.

A.-J. DESAULNIERS,

agent d'immeubles,

407, rue De la Morénie,

A VENDRE

St-Boniface Centre. Maison de famille ou de revenu. Logis: 4 et 4. Entrées privées. 14 ans. Salle de récréation. Chauffage: gaz. Comptant requis: $5,000. Prix très attrayant.

St-Boniface — Lot: 349' x 165', avec bungalow: 4 pièces. Site commercial. Comptant requis: $5,000. Balance portée par propriétaire.

Motel — Bâti récemment. 13 unités, plus maison: 3 chambres à coucher. Piscine. Place de stationnement pour roulottes. Environ 12 acres de terrain. Très bel emplacement. Prix: $66,000.

Avons besoin de maisons à vendre à St-Boniface, Parc Windsor et Norwood.

Appeler

A.-J. Desaulniers 233-5874

ou

Albert Lesy 888-2784

10-325-T.F.

Maurice Paillé

Assurance générale

AUTO — FEU

ACCIDENT — VIE

Téléphones:

253-9269 ou 233-5242

251, avenue Dussault

St-Boniface

DAKOTA MOTOR HOTEL



De midi à 6 h.

"AMBER & JOAN"

Duo comique et exotique

TOUS LES JOURS

du lundi au samedi

dans la salle de Diamond Jim

Déjeuner chaud le midi $1.00

LE SOIR

Wayne Walker

L'heure de gaieté au petit salon "Red Ox"

Tous les jours de midi à 5 h. p.m.

Menu à prix spécial

MIKE BRENT au programme le soir

Visitez la salle à manger SUNSET

Goûtez-y un superbe rosbif

Prix spéciaux pour les enfants

Place pour 600 personnes dans la salle de banquet

DAKOTA MOTOR HOTEL

Ste-Marie et Dakota

Tél.: 256-4315

ALEXANDER AGENCIES LTD.

556, chemin Pembina

Winnipeg 9

A VENDRE

Rue De la Morénie — Duplex. Bon revenu. Comptant requis: $3,000.

Rue La Vérendrye — Maison: 2 logis. Louée à $125.00 par mois. Pour $8,900 avec $1,500 comptant.

Rue Guay, St-Vital — Maison: 1½ étage. 4 pièces, chauffage gaz, grand lot. Seulement $7,500.

Restaurant, St-Boniface — 35 sièges. Logis attenant. Loyé mensuel seulement: $145. Possession sous peu.

Restaurant Winnipeg "West-end" — Arrêt de camion. Complètement équipé. Rapportant bon revenu. Ouvert 5 jours par semaine de 7 h. à 7 h. Appelez J. L. MacDonald pour ces deux occasions. Téléphone: 452-4346 ou P. Pineau.

Avons besoin de maisons à St-Boniface centre, Parc Windsor, Norwood et St-Vital.

Appeler PIERRE PINEAU

284-5390 ou 269-1591

17-409-19C.

PAUL'S REALTY LIMITED

120, boulevard Provencher

Angle Taché et Provencher

St-Boniface

ST-BONIFACE

Magasin: épiceries et viandes. Très bon commerce établi depuis nombre d'années. Chiffre d'affaires annuel plus de $100,000. Termes très attrayants.

ST-NORBERT

Près église et école. Joli bungalow: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Chaque pièce de bonne grandeur. Garage et auto-port. Grand lot boisé et paysagé. Comptant requis: $2,500. Une aubaine. Propriétaire transféré.

PARC WINDSOR

Très beau site. Bungalow très spacieux, près de 1,200 pieds carrés, dont 3 grandes chambres à coucher. Inclus: laveuse de vaisselle et éventail au charbon de bois. Comptant requis: seulement $4,800 à une hypothèque. Mensualités: $111 P.I.T.

ST-BONIFACE

Investissement très recherché ces temps-ci. Faites enquête et vous verrez. Nouvelle construction d'un grand immeuble - appartements de 27 logis. Genre unités économiques. Tout près hôpital, autobus, basilique, etc. Agissez vite la crise sérieuse du logement stimule les activités.

Bureau: 247-9267

Paul GAGNON: 256-6538

ou

John A. RIVARD: 247-4927

17-408-19C.

CARRIERE REALTY

S.S. 1, Groupe 2, C.P. 6

St-Norbert

A VENDRE

Notre-Dame-de-Lourdes. Près du village. 160 acres; 120 en culture. Bien égoutée. $12,000.

Autre terre. 320 acres avec maison et étable. Bonne eau et terrain. Environ 6 milles du village. Taxe: $250. 210 acres en culture. Seulement $25,000.

St-Norbert. Rue St-Pierre. 3 lots: 75' x 178' chacun.

St-Norbert. Bonne maison moderne: 4 chambres à coucher. Lot: 100' x 178'.

Winnipeg. Maison: 4 chambres à coucher. Gaz. A besoin de réparations. $7,000 seulement.

Pour plus d'informations

Composer 269-2943

18-420-T.F.

A VENDRE

NORWOOD

Rue Kitson. Duplex: 4 et 4; 2 plomberies. Chauffage: gaz. Grand lot. Prix: $17,000 à termes.

LA BROQUERIE

Dans village. Maison: 5 pièces avec toutes commodités. Lot: ½ acre. Prix: $2,750.

ELIE

Maison: 6 pièces. 4 chambres à coucher. 2½ acres de terrain. Garage. Kiosque de jardin. Prix complet: $5,500 à termes.

Appelez

J.-R. POIRIER REALTY

Suite 11, 561, avenue Warsaw,

Winnipeg 9

Téléphone: GR 5-1876

18-421-T.F.

Volailles

(livrées à Winnipeg)

Vivantes no 1 aux producteurs

Poulets	
Poulets à frire	.20½-
Poulets 4-5½ lb	.19-.20
Poulets 5½-6¾ lb	.20-.24
Poulets, plus de 6¾ lb	.25-.26
Poules	
Moins de 4½ lb	.07-.10
4½-5¾ lb	.07-.09
Plus de 5¾ lb	.11-.13
Dindes	
Adultes	.25½-.26
Dindons	.22-.22½

Cours des oeufs

transmis à Winnipeg par le ministère fédéral de l'Agriculture

Prix moyen en carton d'une douzaine vendue par les grossistes aux détaillants.

A—gros	47.3
A—moyens	42.4
A—petits	37.1

Les droits du peuple ne viennent pas de lui, mais de la justice. La justice vient de l'ordre et l'ordre vient de Dieu lui-même. — J. Joubert

Prière à Marie, Reine des Coeurs



La reproduction de cette prière a été payée en reconnaissance de faveurs obtenues.

O Marie, Reine des Coeurs, avocate des causes désespérées, Mère si pure, si complaisante, Mère du divin Amour et pleine de lumière divine, je mets entre vos mains si tendres les faveurs que nous attendons de vous aujourd'hui. Regardez nos misères, nos coeurs, nos larmes, nos peines intérieures, nos souffrances. Vous pouvez nous exaucer par les mérites de votre divin Fils, Jésus-Christ. Nous promettons, si nous sommes exaucés de répandre votre gloire et de vous faire connaitre sous le titre de "Marie Reine des Coeurs" et Reine de l'univers entier. Exaucez-nous près de votre autel où tous les jours vous donnez tant de preuves de votre puissance et amour pour la guérison de l'âme et du corps.

Nous espérons contre toute espérance: demandez à Jésus notre guérison, notre pardon et notre persévérance finale.

O Marie, Reine des Coeurs, guérissez-nous. Nous avons confiance en vous. (3 fois.)

Réciter cette prière neuf jours consécutifs, se confesser et faire la sainte communion.

19-424-20P.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of EUGENE MONTSION, late of the Village of Ste. Rose du Lac, in Manitoba, Retired, deceased.

All claims against the above estate duly verified by Statutory Declaration, must be filed with the undersigned at 700 Great Western Building, 356 Main Street, Winnipeg 1, Manitoba, on or before the 27th day of September, A.D. 1968.

DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 20th day of August, A.D. 1968.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY & TEFFAINE, Solicitors for the Executor.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the estate of JOSEPHINE MAGNAN, late of the Village of Ste. Anne, in Manitoba, Widow of Desire Magnan, late of the same place, Retired Farmer, deceased.

All claims against the above estate, duly verified by Statutory Declaration, must be sent to the undersigned, Grafton, Dowhan, Muldoon, Lafreniere, Roy & Walsh, Barristers & Solicitors, 304 - 213 Notre Dame Avenue, Winnipeg 2, Manitoba, on or before the 27th day of September, A.D. 1968.

DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 21st day of August, A.D. 1968.

GRAFTON, DOWHAN, MULDOON, LAFRENIERE, ROY & WALSH, Solicitors for the Executor.

Marché des bestiaux

Rapport pour la semaine terminée le 21 août 1968 fourni par le bureau du Ministère fédéral de l'Agriculture, Service des Marchés, Union Stock Yards, St-Boniface.

Les arrivages: 6,800 bovins, 2,250 veaux, 2,350 porcs, 460 moutons et agneaux. (La semaine précédente: 7,400 bovins, 2,300 veaux, 2,100 porcs, 425 moutons et agneaux.)

Bouvillons	
Choix	$29.50—30.50
Bons	$28.50—29.50
Moyens	$25.00—28.00
Communs	$15.00—24.50
Génisses	
Choix	$26.50—27.00
Bonnes	$25.50—26.50
Moyennes	$22.00—25.00
Communes	$15.00—21.50
Vaches	
Bonnes	$19.00—20.00
Moyennes	$18.00—29.00
Sujets destinés à la charcuterie et à la mise en conserve	$15.00—18.00
Taureaux	
Bons	$22.00—23.50
Communs et gras	$15.00—21.50
Veaux	
Bons et choix	$32.00—36.00
Moyens	$27.00—31.00
Communs	$20.00—26.00

Porcs

Les porcs de catégorie A de $34.45—35.60 ($35.40 à la fermeture); les truies de $20.55—20.80.

Moutons et agneaux

Agneaux bons et légers $22.00—23.00 avec $2.00 d'escompte du 100 livres pour les plus lourds.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of EMILE LAMBERT, late of the City of St. Boniface, in Manitoba, formerly of the Post Office of La Broquerie, in Manitoba, Farmer, deceased.

All claims against the above estate, duly verified by Statutory Declaration, must be filed with the undersigned at 700 Great Western Building, 356 Main Street, Winnipeg 1, Manitoba, on or before the 30th day of September, A.D. 1968.

DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 21st day of August, A.D. 1968.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY & TEFFAINE, Solicitors for the Executrix.

PAS N'EST BESOIN DE VOUS ROULER DANS UNE COUVERTURE AU

St. Regis Hotel

285, rue Smith Winnipeg

No régional 204 — 942-0171

Installez-vous confortablement au centre de la ville

A LOUER

Tuxedos Noirs ou Blancs



Soyez bien mis pour l'occasion

Chez Huot possède une ligne complète de vêtements à louer pour hommes ou garçons.

Tuxedos noirs, vestons blancs d'apparat, complets gris charcoal, habits à queu et pour la promenade.

Venez ou téléphonez, nous serons heureux de vous donner d'autres informations.

A. HUOT Cie Ltée

200, avenue Provencher

Tél.: 247-3795

GASTON ROCHON

Votre représentant canadien-français

• Chevrolet • Corvair • Chevelle • Camaro • Corvette • Oldsmobile • Chevrolet II • Camions Chevrolet



Community CHEV-OLDS (1965) LTD.

Bureau 589-8341 - Résidence 284-0923

Autos et camions usagés "garantis" de première condition.

A VENDRE — Près de Ferland, Sask. Bungalow, 3 pièces. Doit être déménagé. Convenable pour chalet au lac. On n'acceptera pas nécessairement la plus basse ou aucune soumission. Date limite des soumissions, le 20 septembre 1968. S'adresser à MM. MacLean, Dauphinais et Lewans, avocats, C.P. 480, Gravelbourg, Sask.

A VENDRE — Près de la grand-route, dans la région de Ferland, Sask. Une demi-section de bonne terre. On n'acceptera pas nécessairement la plus basse ou aucune soumission. Date limite des soumissions, le 20 septembre 1968. S'adresser à MM. MacLean, Dauphinais et Lewans, avocats, C.P. 480, Gravelbourg, Sask.

À VENDRE

SALLE DE CINÉMA MODERNE

300 sièges rembourrés

CENTRE CANADIEN-FRANCAIS

TERRAIN DE STATIONNEMENT

Appartement de 4 pièces dans le même édifice ainsi qu'une maison de 6 pièces sur lot de 100' x 230' voisin du théâtre

POUR RENSEIGNEMENTS

S'adresser à

G. MALLARD

Boite 64

Ste-Anne, Man.

Tél.: GA 2-5170

À LOUER

ESPACES POUR

MAGASINS, BUREAUX

dans nouveau centre commercial Place Provencher

Pour renseignements

S'adresser à

Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.

100, Paris Building

Winnipeg 2 Tél. 943-5408

COURS DU GRAIN FOURNI PAR

JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED

1019, Edifice Grain Exchange, Winnipeg Tél.: WHitehall 2-3451

Pour la semaine du 19 au 23 août 1968

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. No 2	91	91.4	91.2	91	91.2
C.W. No 3	88	88.4	88.2	88	88.2
Fourrage No 1	87	87.4	87.2	87	87.2
Fourrage No 2	84	84.4	84.2	84	84.2
Fourrage No 3	81	81.4	81.2	81	81.2
ORGE —					
C.W. No 2 6 rangs	121	121.4	121.6	121.6	121.6
C.W. No 3 6 rangs	119	119.4	119.6	119.6	119.6
Fourrage No 1	111	111.4	111.6	111.6	111.6
Fourrage No 2	109.2	109.6	110	110	110
Fourrage No 3	106.2	106.6	107	107	107
SEIGLE —					
C.W. No 2	118.2	118⅜	117⅛	114⅞	115
C.W. No 3	113⅝	113⅝	112⅜	110⅛	110
C.W. 2 rej.	114.2	114⅜	113⅛	110⅞	111
C.W. No 4	106⅛	106⅛	104⅞	102⅝	102.4
Ergot	96⅝	96⅝	95⅜	93⅛	93
Sur voie net	118⅜	118.4	117.2	115	115⅛

OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
COLZA —					
Novembre	219.2	220.4	220.4	219.4	218
Janvier	217⅞	218.4	218.6	218.4	217.2
Mars	220.4	220.4	219.4	218.6	218⅜
Mai	224	220	220.6	219⅞	218.6
AVOINE —					
Octobre	90⅜	90⅞	89	90.4	90⅝
Décembre	88.4	88.4	88⅜	88.4	88.2
Mai	88⅜	88.4	88.4	88.4	88.4
ORGE —					
Octobre	113⅞	114⅜	114.6	114.6	114.6
Décembre	112⅝	112.4	113⅛	113⅛	112⅞
Mai	113⅛	113.2	114⅛	113.4	113.4
LIN —					
Octobre	345.6	344⅞	342⅛	339.6	339.4
Décembre	331¼	331	328.4	324.2	324.2
Mai	337⅛	338	336	331.2	331.6
Juillet	332	332	331.2	327	329.4
SEIGLE —					
Octobre	120⅝	120⅝	119⅝	117⅛	117
Décembre	119⅞	119⅞	119	117⅛	116⅞
Mai	124	124.2	124	122.2	122.2

TRADUCTEURS

RÉVISEURS

Bureau des traductions

Secrétariat d'Etat

Réviseur d'élite — Concours 68-480-R

Traitement — Jusqu'à $13,019

Lieu de travail — Ottawa et Montréal. Les deux postes de Montréal ne sont accessibles qu'aux personnes domiciliées dans la région de Montréal.

Conditions de candidature

— Participer à la révision de certaines publications déjà traduites de l'anglais vers le français traitant de sujets complexes en s'attachant surtout à la qualité du texte.
— Conseiller les fonctionnaires du ministère qui rédigent en français.
— Remplir d'autres fonctions semblables.
— Diplôme universitaire ET au moins sept ans d'expérience pertinente, dont cinq en traduction OU une bonne instruction générale ET plus de sept ans d'expérience pertinente.

Traducteurs des débats — Concours 68-480-D

Traitement — Jusqu'à $11,585

Lieu de travail — Ottawa

Fonctions et conditions de candidature

— Traduire en français et en anglais les débats parlementaires. Les traducteurs travaillent le soir et à des heures irrégulières, mais des congés additionnels leur sont accordés pendant les intersessions.
— Diplôme universitaire ET au moins cinq ans d'expérience dans la traduction ou dans un domaine étroitement connexe OU une bonne instruction générale ET plus de cinq ans d'expérience pertinente.

Traducteurs — de l'anglais au français — Concours 68-480-2

Traitement — Jusqu'à $10,360

Lieu de travail — Ottawa

Conditions de candidature — Diplôme universitaire ET au moins trois ans d'expérience de la traduction ou plus de trois ans d'expérience dans un domaine étroitement connexe OU une bonne instruction générale ET plus de trois ans d'expérience pertinente.

Présenter votre demande à la Commission de la Fonction Publique, Ottawa 4 pour être admis aux examens qui auront lieu au mois de septembre, les intéressés doivent s'inscrire au plus tard le douze septembre 1968. Veuillez joindre à votre formule d'inscription une preuve de votre instruction et de votre expérience.